

# L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds  
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

Rédaction  
Administration:  
2301 La Chaux-de-Fonds  
Rue Neuve 14  
Tél. (039) 21 11 35  
Télex 95 2114

## la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

# O

### opinion

#### L'arme du budget

D'où est tiré sur Paris ce coup d'obusier ravageur, par qui, pourquoi?

Il peut faucher à lui seul un corps d'armée, une division blindée et une division d'infanterie, au total 49.000 hommes et pour des milliards de francs de matériel dans les rangs des forces conventionnelles françaises de Terre, de l'Air et de Mer.

Cet «obus» se nomme «3,9 pour cent du PIBM», c'est le projet de budget de la Défense qui devrait tenir dans le maintien du cadre de base de 3,895 pour cent du prélèvement sur le produit intérieur brut marchand (PIBM) et l'hypothèse d'une croissance annuelle en volume de ce dernier de 2 pour cent.

Ce projet a été communiqué au chef d'état-major des armées qui a répercuté l'ordre par terre et par mer et en l'air...

Les retombées n'ont pas tardé, de la part des généraux des trois Armes. A vos ordres, mais «les sacrifices demandés sont très lourds».

Tout ce dossier confidentiel a été publié hier par le quotidien «Le Matin de Paris». L'émoi est considérable en France, car, selon les généraux, c'est la crédibilité de la Défense nationale conventionnelle qui est en cause.

Pratiquement le budget militaire global est maintenu, c'est la répartition entre les différents «moyens» qui est modifiée: les biffins devront se serrer la ceinture au profit du nucléaire.

Ce problème n'est pas particulier à la France. Il tient dans une évaluation du possible et du souhaitable.

Où bien la défense est organisée en fonction des moyens dont l'Etat dispose avec un budget démocratique.

Où bien un budget totalitaire permet à l'Etat d'imposer l'armée dont il a besoin.

L'URSS en cette matière montre l'exemple et en illustre les conséquences: son budget militaire submerge celui de tous les autres secteurs au détriment de la croissance du bien-être des populations.

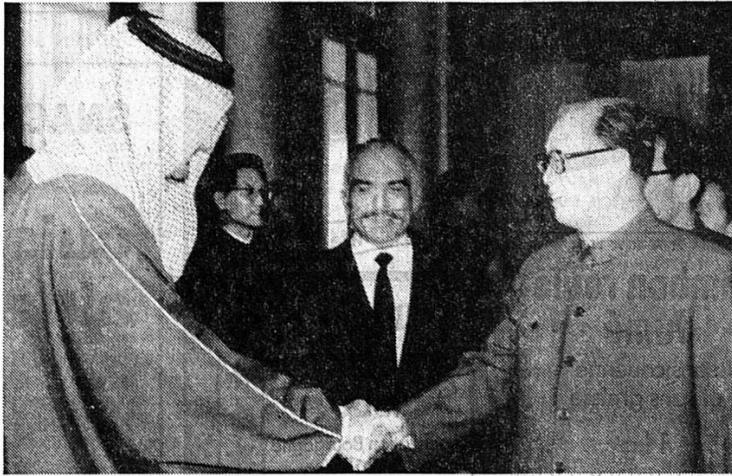
En fait, tous les généraux du monde envoient leurs collègues du Kremlin qui viennent de porter Andropov au pouvoir. Ainsi ils n'ont pas de problèmes budgétaires et ils en créent au reste du monde!

Voyez le cri d'alarme des généraux français... soutenus par le chœur de l'opposition qui, au pouvoir, n'avait pas tranché entre la Terre, l'Air, la Mer et le Nucléaire.

Il y a donc longtemps que l'obus des choix prioritaires siffle dans le ciel de la douce France...

Gil BAILLOD

## Plan arabe de paix au Proche-Orient Ferme soutien chinois



Le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang serre la main du ministre des Affaires étrangères d'Arabie saoudite, sous le regard souriant du roi Hussein de Jordanie. (Bélino AP)

La Chine soutient le plan de paix de la Ligue arabe au Proche-Orient, a déclaré hier le premier ministre Zhao Ziyang, appelant les autres membres du Conseil de sécurité de l'ONU à en faire autant.

«Le plan constitue une bonne base pour résoudre le problème de façon raisonnable, praticable, juste et globale», a déclaré M. Zhao à la délégation arabe dirigée par le roi Hussein

de Jordanie, «nous l'apprécions et le soutenons».

La délégation est arrivée dimanche à Pékin, venant de Moscou, pour exposer aux dirigeants chinois le plan de paix élaboré au sommet arabe de Fes, et qui préconise la création d'un Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza.

Les propositions arabes coïncident avec la position chinoise, a déclaré M. Zhao. «Nous estimons que tous les pays

dévoués à la cause de la paix et de la justice devraient soutenir le plan de paix arabe et c'est ce que devrait faire le Conseil de sécurité de l'ONU».

### LES USA DOIVENT CORRIGER LEUR POLITIQUE

Le problème le plus pressant au Proche-Orient est de «stopper l'agression israélienne et de forcer Israël à retirer sans conditions toutes ses troupes du Liban», a dit M. Zhao.

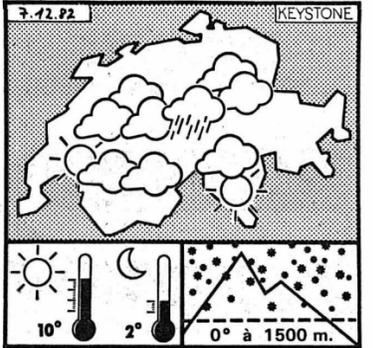
Attaquant à nouveau la politique américaine dans la région, il a ajouté: «Le gouvernement chinois estime que la férocité israélienne dans cette agression est directement liée à la complicité et au soutien des Etats-Unis».

«Les Etats-Unis, qui protègent Israël tout en ignorant les droits nationaux du peuple palestinien, doivent corriger leur politique», a-t-il poursuivi selon l'agence Chine nouvelle.

Au cours d'entretiens qualifiés de sincères, d'amicaux et d'harmonieux par l'agence, le roi Hussein a remercié la Chine pour le soutien continu qu'elle apporte aux peuples arabes et palestiniens dans leur lutte.

La Ligue arabe a envoyé une délégation exposer ce plan aux cinq membres permanents du Conseil - la France, la Chine, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et l'URSS -, mais la mission n'a pu se rendre à Londres, apparemment à cause de la présence d'un représentant de l'OLP.

(ats, reuter)



# M

### météo

Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: le ciel sera très nuageux avec encore des pluies au nord des Alpes (neige au-dessus de 1500 m.) qui cesseront graduellement au cours de la nuit.

Demain des éclaircies sont possibles au cours de la journée. Vents d'ouest modérés en montagne.

Sud des Alpes et Engadine: encore quelques chutes de neige le long des Alpes au début, puis assez ensoleillé comme dans les régions plus méridionales.

Evolution probable pour mercredi et jeudi: instable et doux. Mercredi nouvelles précipitations à partir de l'ouest.

Mardi 7 décembre 1982  
49e semaine, 34e jour  
Fête à souhaiter: Ambroise.

	Mardi	Mercredi
Lever du soleil	8 h. 04	8 h. 05
Coucher du soleil	16 h. 42	16 h. 42

	Vendredi	Lundi
Lac des Brenets	750,87	750,69
Lac de Neuchâtel	429,04	428,99

# S

### sommaire

En cas de faillite de l'employeur  
Indemnités de chômage dès 1983  
SUISSE Page 4

Expressions  
MAGAZINE Page 7

Horlogerie:  
Chu Po Ping reprend Sandoz  
ECONOMIE Page 9

# R

### région 2e cahier

Conseil de ville de Moutier  
Le Rauraque a frappé

PAGE 17

## Bombe politique à Paris

### Un quotidien publie un document confidentiel sur la défense nationale

Le «Matin de Paris» a lancé hier une bombe politique et a déclenché «une affaire de fuites» en publiant un document «confidentiel défense» émanant du chef d'état-major de l'armée de terre.

Dans ce document, le général Delaunay s'inquiète des répercussions sur l'efficacité de l'armée française des économies envisagées par le ministre de la Défense, M. Charles Hernu.

Le premier ministre, M. Pierre Mauroy, a annoncé dès hier après-midi qu'il avait demandé une enquête à M. Hernu sur cette affaire. «Des sanctions s'imposent et seront prises», a-t-il dit, estimant qu'une «faute grave» avait été commise dans cette affaire.

Dans le rapport publié par le quotidien, le général Delaunay s'inquiète des orientations budgétaires du ministère de la Défense qui devraient avoir pour conséquence, selon lui, «une armée de terre diminuée dans ses effectifs, affaiblie dans ses structures, vieillies dans ses équipements, atteinte dans son moral».

Ce rapport fait suite à une demande d'étude réclamée par M. Hernu dans le cadre d'hypothèses prévoyant d'ici 1988 le maintien à 3,9 pour cent du produit intérieur brut marchand de la part consacrée à la défense.

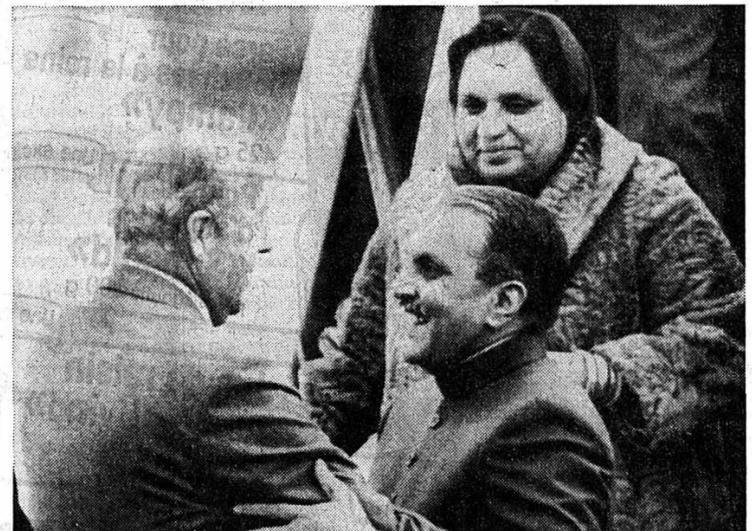
### DISPROPORTION

Dans une note du ministre de la Défense, également publiée par «Le Ma-

tin», le ministre envisage de réduire les effectifs de l'armée de terre de 30.000 hommes d'ici 1988, ceux de l'armée de

l'air de 7000 et ceux de la marine de 5000. Les effectifs de la gendarmerie resteraient constants. ► Page 3

## Le président pakistanais à Washington



Le président pakistanais Zia Ul-Haq est arrivé hier à Washington où il doit s'entretenir avec le président Ronald Reagan et divers membres de son administration. Les entretiens seront centrés sur l'aide militaire américaine au Pakistan et sur la présence soviétique en Afghanistan.

Notre bélino AP montre M. Zia et sa femme, accueillis par le secrétaire d'Etat américain G. Shultz.

## Quelque 70.000 personnes tuées dans le dernier quart de siècle La longue nuit du peuple guatémaltèque

Guatemala, Amérique centrale. Sept millions d'habitants dont les trois-quarts sont «indigènes», par opposition aux «ladinos» descendant des Espagnols.

La répression, aveugle ou sélective, n'a jamais cessé d'abattre sur ce peuple son bras armé. Dans le dernier quart de siècle (1954-1980), 70.000 personnes ont trouvé la mort dans la violence gouvernementale ou paramilitaire. Les principales victimes sont les peuples indigènes, massacrés, dépouillés, spoliés de leurs terres.

Dans l'incapacité de résoudre la crise politique et sociale endémique qui ronge le pays, le régime, prétextant la lutte contre la guérilla, s'en prend à ceux qui n'ont que leurs bras pour se défendre. Des dizaines, des centaines de hameaux

et de villages indigènes du Quiché, du Petén, du Huehuetenango, pour ne citer que ces trois provinces, ont été rasés ces dernières années. Politique de la «tierra arrasada» - terre brûlée - dénoncée par nombre d'organisations humanitaires re-

ligieuses et politiques qui n'hésitent pas à parler de «génocides».

De notre envoyé spécial  
Léo BYSAETH

### UNE TERREUR PLANIFIÉE

Efrain Rios Montt, actuel chef d'Etat depuis le «golpe» qui l'a porté au pouvoir le 23 mars dernier, a «amélioré» ce programme baptisé «pacification».

► Page 3

Depuis 1895

60603

### BIJOUX BONNET

Nous mettons  
la dernière touche  
à notre collection  
de Noël

Vente directe aux particuliers

# Usego

votre agréable voisin



1 kg  
**14.80**

Offre de produits frais valable jusqu'au 11.12.82

**Salami Supero «Tipo Milano»**  
Salami suisse de 1<sup>er</sup> choix

500 g

**10.50**

**Fondue «Chalet»**

800 g

**7.45**  
(100 g -93)



**Biscuits de Noël**  
mélange spécial

350 g

**4.50**  
(100 g 1.28)

**Jambon roulé fumé**  
sans couenne et sans graisse

1 kg

**9.50**

Une exclusivité Usego

**Bourgogne Jubilé 1980**

Appellation Bourgogne contrôlée

Mis en bouteille par «Robert Vollo»

La «Bourgogne Jubilé» est agréable et franc au goût. C'est un vin racé au bouquet prononcé.

\*\*\*

75 cl

Actions Usego du 7.12. à 18.12.82

**Huile d'arachide «Vesta»**

1 litre

**4.25**

**Pâtes aux œufs frais «La Chinoise»**

● Spaghetti ● Nouilles  
● Cornettes le paq. de 500 g

**1.80**

**Riz «Uncle Ben's»**

900 g

**2.90**  
(100 g -32)

**Mayonnaise «Thomy»**  
à la française

265 g

**1.75**  
(100 g -66)

**Moscato Spumante d'Italia «Visconte»**

7 cl

**2.95**

**Japonais «Wernli»**

100 g

**2.25**

**Serviettes en papier**  
41 x 41 cm div. couleurs

**1.60**

**Nescafé Gold**

● de Luxe 200 g

**10.95**

● Sérénade 200 g

**11.95**

**Farce pour bouchées à la reine «Campy»**

425 g

**2.65**  
(100 g -62)

**Pointes d'asperges «Sungold»**

poids égoutté 200 g

**1.70**

**Jus de raisin rouge «Uvino»**

sans alcool 1 litre

**1.65**  
(+ dépôt)

**Hohes C**  
Jus d'orange naturel pur

1 litre

**1.70**  
(+ dépôt)

**Omo**

5 kg

**14.40**  
(1 kg 2.88)

**Comfort**

4000 g

**6.95**  
(1 kg 1.74)

## OFFRES D'EMPLOIS

Société financière à Genève, cherche

### un(e) comptable

qualifié(e), de nationalité suisse, pour la tenue de ses comptabilités sociétés.

Conditions intéressantes pour personne compétente et expérimentée.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres avec curriculum vitae et copies de certificats à

**Thalmann-Consulta Services SA**

case postale 785, 1211 Genève 1, à l'attention de M. Cl. Thalmann, sous mention «personnelle». 18-88919

### SNACK-JEUX LAS VEGAS

cherche pour ouverture prochaine à La Chaux-de-Fonds

### cuisinier ou aide de cuisine

pour la préparation et la vente d'hamburgers.

Entrée en fonction début décembre.

Seules les personnes capables, aptes à remplacer le responsable et munies d'un permis de travail sont priées de téléphoner aux heures de bureau au 021/37 52 53.

60-383046

Pour le Foyer LES FONTENATTES à Boncourt (Jura), qui s'ouvrira en mai 1983 et qui accueillera une vingtaine d'handicapés mentaux profonds, la Fondation Les Castors engagera:

- des éducateurs(trices)
- et ergothérapeutes
- un(e) infirmier(ère)
- des aides-soignants(es)
- un(e) veilleur(se)
- un(e) cuisinier(ère)
- un(e) aide-cuisinier(ère)
- un concierge
- une lingère

Conditions salariales: selon le barème cantonal.

Les postulations manuscrites accompagnées des diplômes et certificats sont à adresser, d'ici le 31 décembre 1982, à Madame Louise Menusier, route de Movelier, 2805 Soyhières.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à Monsieur Raymond Imhof à Porrentruy (tél. 066/66 59 17).

14-24559



CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE

Institution de droit public d'assurances sur la vie, la CCAP engage pour les districts des Montagnes neuchâteloises

### inspecteur d'assurance

en vue de développer ses affaires dans ces régions.

La préférence sera donnée à une personne ayant si possible des connaissances en assurances.

Nous demandons:

- Bonne présentation
- Age 25-45 ans
- Facilités de contacts.

Nous offrons:

- Formation et appui
- Situation stable et avantages sociaux
- Portefeuille existant

Adresser offres écrites à:

M. Claude Joray - Agent général de la CCAP

Av. Léopold-Robert 34 - 2300 La Chaux-de-Fonds

91-30882

# MONDE

## Entre autres

### Ian Smith: effets lointains

Perquisition chez M. Ian Smith, ancien premier ministre de Rhodésie et chef de l'opposition blanche au Zimbabwe.

L'événement, a eu peu de retentissement en Occident. M. Mugabé n'a-t-il pas pris solidement en main le pouvoir à Harare, l'ex-Salisbury, et M. Ian Smith n'appartient-il pas à un passé complètement révolu?...

Il apparaît à la plupart des Européens que M. Mugabé dirige sagement son pays et que, depuis l'indépendance, il a témoigné d'une louable modération dans la graduelle transformation des structures du Zimbabwe. De façon qu'on n'a pas assisté à un exode massif des Blancs et que les Noirs, qui manquent terriblement de main-d'œuvre qualifiée, ont été réfrénés dans leur ardeur révolutionnaire, qui, si elle eût explosé, aurait conduit à la ruine économique.

Pendant nous devons être attentifs à l'idée que le regard que les Occidentaux portent sur le Zimbabwe n'est pas exactement le même que celui de l'Afrique du Sud.

Pour les Sud-Africains ce qui se passe au Zimbabwe depuis l'avènement du pouvoir noir est un test pour l'avenir. Selon la réussite harmonieuse des plans de M. Mugabé ou l'échec de la politique de celui-ci, ils se montreront relativement souples dans les pourparlers sur la Namibie et ils adouciront leur doctrine de l'apartheid ou, tout au contraire, ils durciront leurs positions et iront jusqu'à la confrontation armée. Bombe atomique non exclue.

Or même si M. Ian Smith - ce qui semble bien être le cas - a tenu des propos très critiques à l'égard du gouvernement du Zimbabwe et s'il a eu des conversations au sujet du futur de ce pays, avec des étrangers, ils considéreront d'un œil très défavorable qu'on puisse lui chercher des ennuis pour cette attitude.

D'où le risque très réel que les contrariétés endurées par l'ancien premier ministre rhodésien aient des répercussions internationales.

Presque tous les observateurs des choses sud-africaines admettent aujourd'hui que l'immense majorité des Blancs de ces terres lointaines éprouvent très profondément la crainte d'une menace communiste, qui s'exprime par la destabilisation de la région.

Dans leur esprit une atteinte à la liberté de parole ou de mouvement de M. Ian Smith serait, sans doute, jugée comme faisant partie d'une telle manœuvre de destabilisation. Que cela corresponde ou ne corresponde pas à la réalité!

Ainsi, selon que le Zimbabwe sera indulgent envers M. Smith ou vaudra le châtier, Prétoria exacerbera ses sentiments anti-Noirs ou y mettra une sourdine.

Willy BRANDT

## Manifestation de force des syndicats argentins

Les syndicats argentins se sont livrés hier à une manifestation de force sans précédent en organisant la première grève générale depuis l'arrivée au pouvoir des militaires il y a six ans.

Le mouvement est un succès total, ont affirmé les trois principales organisations de la Confédération générale du travail (CGT), qui avaient lancé le mot d'ordre de grève.

Selon les deux agences de presse indépendantes, *Noticias Argentinas*, et *Dyn*, 90% des travailleurs ont débrayé dans le pays entier.

Le succès de la grève était assuré dès lors que les employés des transports, qui ne se sont pas présentés à leur travail à minuit, se sont associés au mouvement, dit-on de source syndicale. Aucun autobus, train de banlieue ou métro ne fonctionnait hier à Buenos Aires, où seuls quelques taxis étaient visibles. De nombreux commerces de la capitale étaient fermés.

La tension entre militaires et civils n'a cessé de monter depuis la défaite des Malouines en juin, mais plus que la grève d'hier, le gouvernement du président Bignone craint la manifestation de masse organisée le 16 décembre par les cinq grands partis politiques, apprend-on de source informée.

Aucune manifestation n'était prévue hier, et aucun incident ne s'est produit. Le Ministère de l'Intérieur a annoncé qu'il garantirait le maintien de l'ordre public. L'aéroport international de Buenos Aires fonctionnait normalement.

Les relations entre les militaires et les formations politiques ont atteint il y a trois semaines leur point le plus bas lorsque les cinq grands partis ont rejeté les propositions de la junte sur plusieurs questions controversées.

Les forces armées se sont engagées à laisser le pouvoir aux civils en mars 1984 au plus tard, mais elles veulent auparavant enterrer la question des violations des droits de l'homme.

Les partis veulent que les militaires quittent le pouvoir sans conditions.

### RUMEURS

Les grèves sont interdites en Argentine depuis l'arrivée au pouvoir des mili-

taires en 1976, et certains officiers se sont émus de la grève d'hier. L'amiral Ruber Franco, chef d'état-major de la marine, a déclaré dimanche que la grève «ne favoriserait pas le processus de normalisation institutionnelle».

L'opposition croissante à l'armée a suscité une série de rumeurs de complots de coup d'Etat, mais de source politique on estime que l'armée est trop divisée et démoralisée depuis la débâcle des Malouines pour être capable d'une telle initiative.

(ats, reuter)

## En marge du scandale de la Banco Ambrosiano Carboni transféré dans une autre prison

L'entrepreneur sarde Flavio Carboni, dont le cas est lié à l'affaire Roberto Calvi - Banco Ambrosiano, a été transféré inopinément de la prison de Lodi (Lombardie) dans un autre lieu de détention, tenu secret. Selon la presse italienne, ce déplacement, qui remonte au 29 novembre dernier déjà, tiendrait à des raisons de sécurité. Des rumeurs laissent penser en effet que les autorisés pénitentiaires auraient eu vent d'une éventuelle action d'éclat visant à la libération de Carboni, qui a passé, on s'en souvient, trois mois dans les géoles tessinoises dans le courant de cette année.

Les autorités chargées de l'instruction attendent beaucoup de l'arrestation, la semaine dernière, de l'ex-secrétaire de Carboni, Enrico Pellicani, inculpé d'exportation illégale de capitaux. Dans ce contexte, il reviendra au juge compétent de déterminer si l'on peut établir un lien entre les activités de la Sofint, société ayant appartenu à Carboni, et une banque tessinoise. (ats)

## Quelque 70.000 personnes tuées dans le dernier quart de siècle La longue nuit du peuple guatémaltèque

### Page 1

Il s'agit de briser la structure communautaire et la culture des indigènes en les regroupant dans des «aldeas estratégicas», sortes de camps de concentration où l'armée contrôle tout, construction, accès, distribution des vivres, structure sociale.

L'autre volet de la planification de la terreur gouvernementale consiste à créer une «zone tampon» le long des 400 kilomètres de la frontière avec le Mexique. Les «pintos» (armée régulière) et les «kaibiles» (spécialistes de la lutte anti-guérilla) s'acharnent à «nettoyer» le terrain. Tout établissement humain situé à l'intérieur d'une bande territoriale de 15 kilomètres de large est considéré comme une base, actuelle ou future de la guérilla, et systématiquement détruit. De tels agissements ont lieu aussi à l'intérieur du pays, où l'on recense 1.200.000 «réfugiés internes».

Les populations paysannes de la zone frontière vont chercher asile au Mexique. Depuis un an, le flux migratoire concerne des dizaines de milliers de personnes: 30.000 selon les sources officielles, chiffre basé sur le nombre de cartes de séjour ou de travail distribuées; mais le chiffre de 70.000, avancé par des sources journalistiques, semble plus proche de la réalité. La plupart de ces gens se sont réfugiés dans l'Etat mexicain du Chiapas. Parfois certains vivent des semaines durant dans la forêt avant de rejoindre un campement existant ou d'en fonder un nouveau. D'autres vivent en étroite relation avec la population mexicaine frontalière qui leur a dans l'ensemble réservé un accueil fraternel.

Cependant l'armée guatémaltèque a

● LONDRES. - Le professeur Hugh Hambleton, universitaire canadien jugé à Londres pour espionnage au profit de l'URSS, a reconnu avoir cédé à «la pression des Soviétiques» et leur avoir communiqué des documents susceptibles de nuire aux intérêts de l'OTAN.

● AMMAN. - Le chef de l'OLP, M. Arafat, a rencontré le chef du Parti communiste israélien à Moscou le mois dernier lors des funérailles de M. Brejnev.

## Au Salvador Massacre

Sept paysans salvadoriens appartenant à une communauté rurale soutenue par l'Entraide protestante suisse (EPER) ont été assassinés dans le nord-est du Salvador, par 90 à 100 soldats des forces salvadoriennes, a rapporté un communiqué de l'EPER.

Les soldats ont occupé la communauté rurale et pris sept paysans qu'ils ont égorgés sous les yeux de leurs familles. Selon le communiqué de l'EPER, les soldats ont d'autre part forcé les proches à laisser les corps des suppliciés pendant un jour et demi à l'air libre.

Les soldats ont occupé le rural le 21 novembre dernier. Construit par l'Eglise épiscopale du Salvador, il a été financé entre autres par des dons de l'EPER, de Pain pour le Prochain et de la ville de Zurich. (ats)

### En bref

● PARIS. - La Chambre d'accusation de la Cour de Paris a confirmé l'ordonnance du juge d'instruction rejetant les demandes de mise en liberté de Claude Segala, le directeur du «Lieu de vie» le «Coral» à Aimargues (Gard) et de son éducateur Jean-Noël Bardy. Tous deux sont écroués à Fresnes depuis le 18 octobre pour attentat à la pudeur sans violence sur mineurs de moins de 15 ans et excitation de mineurs à la débauche.

● MARSEILLE. - La France est très favorable au déploiement de nouveaux missiles nucléaires américains en Europe en cas d'échec des négociations de Genève sur la réduction des armements, a déclaré M. Claude Cheysson, ministre français des Relations extérieures.

communiqué que ces textes constituaient «un document de travail parmi de nombreux autres dont les appréciations et les déductions ne peuvent être tenues pour définitives».

Son collègue des relations extérieures, M. Claude Cheysson, a tenu des propos beaucoup plus vifs. Il a estimé devant la presse anglo-américaine que cette affaire sortait «de je ne sais quelle corbeille à papier, ce qui n'honore pas ce journal».

Il n'a cependant pas démenti le fond de l'affaire et a trouvé normal que des généraux expriment des inquiétudes de ce genre. (ap)

● BRUXELLES. - Les employés municipaux - pompiers, policiers, éboueurs notamment - se sont mis en grève dans toute la Belgique, à l'ouverture d'une semaine qui doit être décisive pour le gouvernement.

## Irlande du Nord Attentat meurtrier dans une taverne

Une bombe a explosé hier soir dans une taverne de la ville de Ballykelly (80 km au nord-ouest de Belfast).

L'agence britannique «Press Association» a indiqué qu'au moment de l'explosion l'établissement était rempli de soldats britanniques qui assistaient à une soirée musicale hebdomadaire.

Le plafond de l'établissement s'est effondré sur une salle de danse bondée, tuant de nombreuses personnes et en ensevelissant plusieurs autres, a déclaré la police. (ap)

## Au Zimbabwe Ian Smith doit quitter sa ferme

L'ancien premier ministre rhodésien Ian Smith a été contraint hier par la police zimbabwéenne à quitter sa ferme dans le sud du pays et a gagné Harare dans la soirée sous escorte de la police. Un porte-parole gouvernemental, cité par l'agence Ziana, a déclaré que M. Smith avait été amené de sa ferme de Shurugwi (environ 300 km. au sud de Harare) pour un «complément d'enquête». La police a perquisitionné les fermes de M. Smith à Shurugwi et Mwenezi. (ats, afp)

## Chaque semaine à Soweto Trente assassinats

Trente personnes en moyenne sont assassinées chaque semaine à Soweto, l'immense cité-dortoir noire d'un million cinq cents mille habitants proche de Johannesburg, indiquent des statistiques de la police sud-africaine publiées hier. Ce chiffre est en augmentation de 27% par rapport aux statistiques de 1981. 942 personnes au total ont été assassinées l'an dernier dans la cité africaine. (ats, afp)

pas toujours suivie des effets désirés. Ceux qui ont fui la dictature voisine attendent toujours que le gouvernement leur accorde officiellement le statut de «réfugié».

Pour qu'une éclaircie illumine une partie de leur longue nuit...

En voyage au Mexique, nous avons, ma compagne et moi, pris le chemin de la frontière avec un couple d'Américains rencontrés à San Cristobal de Las Casas. Autour du lac de Yaxán, dans la région touristique des lacs de Monte Bello, nous avons partagé durant près de 24 heures la vie difficile de quelque 400 réfugiés guatémaltèques.

(A suivre)

## Camps de réfugiés guatémaltèques



Situation des camps de réfugiés guatémaltèques dans l'Etat mexicain du Chiapas (état au 10 novembre 1982) - Entre parenthèses, quand il est connu, le nombre approximatif de résidents dans chaque camp.

1. Pacayalito (650 personnes); 2. El Jocote (?); 3. Colón (500); 4. Rancho Tejas: réfugiés dispersés le 27 octobre par un fonctionnaire mexicain de l'immigration, les résidents de ce camp ont trouvé refuge à Rodulfo Figueroa et à Las Delicias (1500); 5. Rodulfo Figueroa (200); 6. La Sombra (1600); 7. La Colmena: ses résidents sont maintenant regroupés à La Sombra (80); 8. La Hamaca (400); 9. Las Delicias (200); 10. Tziskao (200); 11. Yaxán (400): le 8 novembre les résidents ont abandonné le lieu pour Benito Juárez; 12. Benito Juárez (600); 13. Cuauhtemoc (1000); 14. Zapotal (?); 15. Aguatinta (300); 16. Santa Elena (?); 17. Santa Marta (450); 18. La Gloria (?): une partie des résidents de Santa Marta et de La Gloria sont maintenant à Aguatinta; 19. Pista Ixcán (350); 20. Pista Chazul (?); 21. La Victoria (?). Entre Pista Chazul (20) et La Victoria (21) il y a encore un grand nombre de campements desquels on ignore tout pour le moment.

## Effondrement du prix du pétrole?

L'OPEP ne pourra éviter un «effondrement» des prix du pétrole que si l'Arabie séoudite et d'autres pays du Golfe menacent de réduire «de façon significative et brutale» leurs tarifs pour contraindre les «récalcitrants» à respecter leurs engagements de prix et de niveau de production, indique un rapport d'experts proches de l'organisation.

Face à la crise actuelle que traverse l'OPEP en raison des rabais accordés par certains - Iran, Libye, Nigeria - en violation des accords officiels, l'organisation doit réagir «impérativement» en restaurant «la discipline des prix» et en adoptant de nouveaux quotas de production, précise le rapport du groupe de recherche sur la politique pétrolière des pays exportateurs.

Intitulé «Le prix du pétrole en 1983: une année critique», le rapport invite également l'OPEP à créer «un filet de sécurité» sous forme d'aides financières pour protéger ses membres «les plus vulnérables» qui font face à des «difficultés économiques réelles». (ats, afp)

## Bombe politique à Paris

### Page 1

Dans sa réponse, adressée au chef d'état-major des armées, le général Lacaze, et transmise au cabinet du ministre de la Défense, le général Delaunay déclare: «Je vous demande une nouvelle fois que de tels sacrifices ne soient pas imposés à l'armée de terre» et explique qu'il y aura une «disproportion» entre les économies prévisibles et «la perte d'efficacité qui en résulte».

Pour «Le Matin», l'inquiétude du général Delaunay, qui serait partagée par les chefs d'état-major de l'armée de l'air et de la marine (dont le quotidien annonce qu'il va également publier les rapports confidentiels) est la conséquence de la poursuite de la politique de «priorité accordée à l'arme atomique».

Réagissant à la publication des documents par «Le Matin», le ministre de la Défense a déclaré hier matin dans un

# SUISSE

## Le Conseil fédéral et la situation économique « L'année 1983 sera difficile »

La situation générale de l'économie suisse a été le principal sujet de discussion du Conseil fédéral hier. M. Fritz Leutwiler, président de la direction générale de la Banque nationale, a participé aux débats. Pour l'essentiel, le gouvernement estime que l'année 1983 sera difficile. En revanche, il estime que le risque de voir s'aggraver la récession est encore faible. Néanmoins, il a décidé d'accélérer la préparation de programmes de relance, applicables si les choses devaient encore se gâter.

Voici en bref les autres décisions du Conseil fédéral:

● **TUNNEL DE LA FURKA:** il coûtera finalement 318,5 millions de francs, soit quatre fois plus que le montant prévu à l'origine (1970).

● **LEX FURGLER:** les contingents

cantonaux d'autorisations pour la vente d'immeubles à des étrangers seront réduits de 20% en 1983. En Suisse romande, seul Fribourg échappe à la règle.

● **CODE PÉNAL:** l'obligation des cantons de séparer, dans les prisons pour femmes, les délinquantes primaires des

récidivistes ainsi que les différentes catégories d'âge sera assouplie.

● **AMÉNAGEMENT:** le plan directeur du canton des Grisons (aménagement du territoire) est le premier à recevoir l'aval du Conseil fédéral.

● **DOUANES:** dès l'année prochaine, la quatrième tranche de réduction tarifaire découlant du Tokyo-Round (accord du GATT) entrera en vigueur.

● **CHEVAUX:** l'ordonnance concernant le débouillage des jeunes chevaux sera prolongée de deux années.

● **NAVIGATION AÉRIENNE:** l'ordonnance sur la navigation aérienne a été révisée. Il s'agit notamment de renforcer la responsabilité civile des transporteurs aériens suisses envers les passagers.

● **BATEAUX DE LA CONFÉDÉRATION:** les bateaux civils de l'Administration fédérale (douane, sauvetage, recherche scientifique) seront soumis à une nouvelle ordonnance dès l'année prochaine.

● **PIPELINE:** la concession pour un poste de comptage sur le pipeline Alta-villa-La Chaux-de-Fonds a été transférée à Gaznat S.A.

## En cas de faillite de l'employeur Les chômeurs pourront recevoir des indemnités dès l'an prochain

En raison de la situation économique actuelle, le Conseil fédéral a décidé d'autre part de mettre en vigueur le 1er janvier 1983 les dispositions sur l'indemnité en cas d'insolvabilité prévues normalement pour 1984. Les travailleurs qui ont perdu leur salaire à la suite de la faillite de leur employeur pourront ainsi recevoir des indemnités prélevées sur les ressources de l'assurance-chômage.

En juin dernier, les Chambres fédérales avaient approuvé une nouvelle loi fédérale sur l'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité. Le Parlement avait exprimé, à cette occasion, son désir de voir mettre en vigueur, par anticipation, cette indemnisation qui comble une lacune importante de notre système d'assurances sociales.

Les ressources de l'assurance-chômage pourront ainsi servir à indemniser les travailleurs pour leurs créances de salaires envers un employeur insolvable. L'indemnisation portera sur les trois derniers mois précédant l'ouverture de la faillite ou la demande de saisie. Les éventuelles demandes d'indemnisation pour les mois d'octobre, de novembre et de décembre pourront être présentées à partir du 1er janvier 1983 à la Caisse cantonale de chômage compétente.

Il sera cependant possible, pour les travailleurs concernés, de faire valoir des prétentions pour des créances de salaire remontant à l'été. Le Conseil fédéral a en effet adopté une réglementation transitoire qui permet de verser des indemnités pour les faillites ouvertes en novembre et en décembre, donc pour des créances remontant jusqu'à août dernier. (ats)

## Pour renforcer l'approvisionnement de la Suisse romande en électricité Une nouvelle ligne à 380.000 volts

Pour renforcer l'approvisionnement de la Suisse romande en électricité - on est aujourd'hui à la limite supérieure de la capacité de transport - l'Energie de l'Ouest-Suisse (EOS) prévoit d'installer une ligne à très haute tension de 380.000 volts, entre Galmiz-Morat et Verbois-Genève, par Romanel-sur-Lausanne. Elle a exposé son projet (tronçon Romanel - Genève) au cours d'une séance d'information tenue lundi à Rolle. En janvier prochain, elle le présentera (tronçon Galmiz - Romanel) dans le Nord vaudois.

La partie est de la ligne projetée sera nouvelle et passera par Avenches, Payerne et Chavornay, pour relier (à 380.000 volts) le réseau alémanique au réseau romand. Quant à la partie ouest, elle remplacera l'actuelle ligne à 125.000 volts entre Romanel et Genève et rejoindra le réseau français à 380.000 volts. Dans sa totalité, la nouvelle ligne à 380.000 volts Galmiz - Romanel - Genève, longue de 160 km., demandera cinq ou six ans de travaux et coûtera de 130 à 150 millions de francs.

Les autorités fédérales, cantonales et communales sont associées à la procédure d'approbation du projet. Mais des associations de protection de la nature font opposition, notamment à La Côte (tronçon Lausanne - Genève) à cause notamment du remplacement de pylônes hauts de 30 à 45 mètres par des pylônes de 50 à 65 mètres. (ats)

## Soleure: succès pour une initiative contre la N 5

Une «initiative pour l'examen de la N 5» a d'ores et déjà recueilli dans le canton de Soleure les 4000 signatures nécessaires, alors que la récolte des voix continue. Elle a été lancée il y a quatre mois hors-parti par des opposants au tronçon Soleure - Bienne de la N 5. L'initiative devra être déposée en janvier prochain. Si elle est acceptée par le peuple, le gouvernement soleurois sera tenu de demander aux Chambres un examen de l'opportunité et des effets de cette autoroute. Du côté des initiateurs, on constate avec plaisir que «nombreux sont ceux qui ne veulent pas assister passivement à la destruction d'un paysage unique des rives de l'Aar». (ats)

### EN QUELQUES LIGNES

● Le Conservatoire de Fribourg a inauguré ses nouveaux locaux, en présence de M. Marius Cottier, directeur de l'Instruction publique et des Affaires culturelles.

● La Déclaration de Berne lance un appel aux parlementaires suisses demandant d'augmenter l'aide publique suisse au développement (APD) de 10 pour cent par an jusqu'à ce qu'elle atteigne 0,35 pour cent du produit national brut (PNB). Cet appel a été signé par 216 personnalités de toute la Suisse et intervient au moment où le Conseil fédéral propose aux Chambres de stabiliser l'APD à 0,26 pour cent du PNB.

● Le Pape se rendra en Suisse au printemps 1984 pour au moins quatre jours.

● Bien que l'expansion des crédits se soit encore ralentie, le rythme de croissance des bilans des banques suisses s'est accéléré durant le troisième trimestre. Le taux annuel d'expansion des bilans des 71 principales banques helvétiques a passé de 12,3%, à fin juin, à 14,2%, à fin septembre. La forte hausse des cours d'inventaire de l'or et du dollar explique principalement cette évolution.

**Bonjour, ici Securitas.**

**La nuit dernière, des liquides chimiques se sont répandus dans votre dépôt.**

**Notre garde a immédiatement averti votre chef de dépôt.**

90-750

## Devant la Cour d'assises genevoise Un avocat au banc des accusés

Le procès d'un avocat genevois, Me Francis Sch., âgé de 43 ans, accusé d'abus de confiance qualifié, de gestion déloyale, de faux et d'usage de faux, s'est ouvert hier matin devant la Cour d'assises de Genève et doit durer trois semaines.

Plus de soixante témoins seront entendus. L'accusé est défendu par deux avocats et un professeur d'université. L'accusation est soutenue par le procureur général. Cinq avocats représentent les parties civiles.

Un deuxième accusé sera également jugé: un ingénieur commercial bernois de 41 ans accusé d'abus de confiance, de recel, de gestion déloyale, de faux dans les titres, de banqueroute frauduleuse, de dénonciation calomnieuse et de calomnie. Ce dernier est considéré par l'accusation comme le «lieutenant» de l'avocat Sch.

Il est notamment reproché à Me Francis Sch. d'avoir dans l'exercice de sa profession trahi la confiance de ses clients et d'avoir

lésé leurs intérêts en acceptant des mandats opposés entre eux. Me Sch. a, selon l'accusation, utilisé près de 2,5 millions de francs appartenant à ses clients contrairement à leurs instructions ou à son profit. L'avocat a notamment remis la somme de 500.000 francs à son complice afin de «le rémunérer pour le silence qu'il devait observer et l'assistance qu'il devait lui prêter dans ses agissements délictueux au détriment de ses mandants».

Me Francis Sch. a toujours contesté les infractions qu'on lui reproche. L'avocat est actuellement en liberté provisoire après avoir été détenu pendant 31 mois et libéré contre le versement d'une caution de 500.000 francs. L'affaire a éclaté en mars 1977. Me Sch. avait saisi en vain la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg pour se plaindre de la durée de sa détention préventive. Au moment de son arrestation, il était également juge suppléant au Tribunal administratif de Genève. (ats)

## Satellites radio-TV devant le Conseil national

# Une réalité qui ne peut plus être ignorée

Le Conseil national a pris acte hier en début de soirée d'un rapport de sa commission de gestion concernant les problèmes de la radiodiffusion par satellite. Il ne s'agissait pas en l'occurrence de dire oui ou non à un satellite suisse public ou privé. Mais simplement de faire le point sur un sujet qui fera à coup sûr couler encore beaucoup d'encre...

Rapporteur de langue française, le conseiller national neuchâtelois Claude Frey (rad.) devait tout d'abord mettre en garde l'assemblée: ne prendre en compte que la motivation économique pour accorder d'urgence une autorisation d'exploitation serait faux. Les arguments relevant de la politique des médias doivent demeurer prioritaires et les autres moyens de télécommunication (câble, TV par abonnement, vidéotex, vidéocassettes, etc.) ne doivent pas être négligés.

De notre rédacteur parlementaire,  
**Philippe-O. BOILLOD**

Pour M. Frey, c'est clair: il faut s'attendre à ce que l'expansion de la radiodiffusion renforce l'intégration de l'économie européenne et favorise le processus international de concentration. La Suisse a une spécificité culturelle à sauvegarder; on doit donc veiller au maintien d'une production télévisuelle helvétique. Cinq canaux ont été attribués à la Suisse. M. Frey estime donc que la collaboration de sociétés privées avec la SSR et les PTT pourrait constituer une heureuse solution, cela pour autant que la pluralité des opinions puisse être garantie dans les programmes.

Et le président de la ville de Neuchâtel d'insister: «Il ne faudrait pas qu'une société utilise la SSR et les PTT comme alibi pour faire triompher des intérêts particuliers». M. Frey a aussi mis en lumière le manque de réglementation concernant le câble, les vidéocassettes, etc., un problème de société sur lequel le législateur devra bien se pencher un jour.

Premier orateur à s'exprimer au nom d'un groupe, M. Jean Cavadini (NE, lib.) devait estimer qu'il était temps maintenant de trancher, de bien dire clairement ce que l'on veut.

La technique avance à grands pas, nos voisins ont sérieusement pris en main les choses; nous devons en faire de même afin de ne pas rester à la traîne. Cela pour ne pas courir le risque de voir les différentes régions linguistiques de notre pays se tourner simplement vers les offres des pays voisins. Pour le conseiller d'Etat neuchâtelois, les cinq canaux suisses ne doivent pas être attribués à une seule société. Et puis, le Conseil fédéral pourrait aussi proposer la création d'une société tripartite SSR-PTT-société concessionnaire pour des raisons d'équilibre général.

Si l'indépendant zurichois Walter Biel abonde dans le sens de M. Cavadini, le socialiste tessinois Dario Robianni est lui plus sceptique quant à la nécessité d'octroyer rapidement une concession. La priorité, pour lui, c'est que l'on résolve d'abord les problèmes posés par le câble et les nouveaux médias en général. Et puis, on devrait aussi se pencher sur l'aspect culturel de la TV par satellite

pect plus culturel de manière générale que distrayant que devrait revêtir la TV suisse par satellite. L'udc Hans Roth veut lui que l'on aille de l'avant, que ce problème soit résolu vite et bien.

Pas de précipitation, devait notamment répondre le conseiller fédéral Léon Schlumpf, chef du Département fédéral des transports, communications et de l'énergie. Les conséquences d'éventuelles autorisations doivent être diagnostiquées avant que soient prises des décisions irréversibles.

Aujourd'hui, le Conseil national s'occupera de l'initiative parlementaire sur le plafonnement des effectifs. POB

## Fin du débat sur la nouvelle répartition des tâches aux Etats Propositions gouvernementales acceptées

Le Conseil des Etats a terminé le vaste débat sur la nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons. Toutes les propositions gouvernementales ont été acceptées. En revanche, les députés ont refusé, dans une proportion de voix de deux contre trois, de supprimer définitivement les parts cantonales au produit du droit de timbre et au bénéfice de la Régie des alcools. L'enjeu est de 290 millions de francs.

Le «programme d'économie 1980» de la Confédération prévoit la suppression provisoire de ces parts cantonales jusqu'en 1985. Le peuple et les cantons ont approuvé ces mesures en novembre 1980. La situation financière de la Confédération ne s'étant pas améliorée entre-temps, le Conseil fédéral propose maintenant de supprimer définitivement ces parts. Les Chambres avaient d'ailleurs prévu de rouvrir ce dossier lors du débat sur la nouvelle répartition des tâches. Le Conseil des Etats vient donc de le faire mais dans le sens souhaité par le Conseil fédéral. (ats)

### FAITS DIVERS

## Lausanne: grand procès financier

Une Cour correctionnelle de Lausanne instruit depuis hier une importante affaire financière dans laquelle sont impliqués, notamment, trois anciens dirigeants de sociétés d'investissement en matières premières, dont le siège principal était à Bâle avec, entre autres, une succursale à Lausanne. Les pertes subies par les clients de l'agence lausannoise se monteront à environ 6 millions de francs. Sur les 350 clients, 25 ont porté plainte. Les accusés répondent des délits d'escroquerie, usure, incitation à spéculer, gestion déloyale.

Au début de l'audience, le tribunal a accepté, à la requête de la défense, de retrancher du dossier les écoutes téléphoniques, le choix qui mettait en cause les accusés. Les débats verront apparaître de nombreux experts et une trentaine de témoins. Ils sont prévus pour neuf jours et le jugement ne sera pas rendu avant la fin de l'année.

### ARGOVIE: PRIS EN FLAGRANT DÉLIT

Une femme de 24 ans et un homme de 21 ans ont été pris en flagrant délit de cambriolage dans une pharmacie à Mutschellen (AG). La police argovienne a indiqué à Aarau que les deux cambrioleurs, toxicomanes, avaient l'intention de dérober de la drogue. Alors que la femme faisait le guet dans la rue, son complice s'est introduit dans la pharmacie par une fenêtre. Ils n'avaient pas compté avec la perspicacité d'un habitant, qui a averti la police.

### VERNIER: ÉCRASÉE PAR UN CAMION

Un accident s'est produit hier vers 13 heures à Vernier, près de Genève. Un chauffeur de camion

qui obliquait à droite a écrasé - sans la voir - une fillette de huit ans, Myriam Otz, dont les parents habitent Cointrin. L'enfant s'était engagée imprudemment en passant entre deux autos en stationnement illicite. Elle a été tuée sur le coup.

### BÂLE: POISON BIEN CACHÉ

Un homme d'une trentaine d'années, qui avait dérobé deux grammes d'atropine dans une pharmacie d'Oltten, il y a deux semaines, a été arrêté à Soleure. Selon les affirmations du cambrioleur les deux grammes d'atropine seraient enterrés en lieu sûr sous le pont de Wettstein à Bâle. Après ce vol, la police avait alerté la population par l'intermédiaire de la radio et de journaux du danger que représentait ce poison. (ats, ap)

# Vive l'indépendance!

## La nouvelle Toyota Tercel 4x4.

La nouvelle Toyota Tercel 4x4 est en avance sur notre temps. Elle a tout pour tout faire. C'est donc un bon investissement pour l'avenir. Ce véhicule universel pratique, de ligne originale, est bourré d'idées modernes. Il rend les automobilistes indépendants: indépendants des conditions atmosphériques et routières, des saisons, des modes et des contingences sociales.

### UN MAXIMUM D'ÉCONOMIE ET DE SÉCURITÉ.

La transmission sur les quatre roues, enclenchable à tout moment, augmente la sécurité dans les mauvaises conditions météorologiques et routières. Quant à la vitesse extra-lente, elle permet de maîtriser les passages difficiles et d'accroître la force de traction. En temps normal, il est plus économique de rouler en traction avant. Un plein (50 l d'essence ordinaire) suffit alors pour parcourir environ 650 km, la consommation moyenne (normes américaines) en circulation combinée n'étant que de 7,6 l aux 100 km. La sécurité repose en outre sur des amortisseurs spéciaux à gaz, une direction à crémaillère précise et des freins assistés.

### UNE HABITABILITÉ ET UN CONFORT GÉNÉREUX SOUS DES DIMENSIONS EXTÉRIEURES COMPACTES.

Grâce à une conception ultra-moderne de la car-

rosserie, le conducteur et les passagers bénéficient d'une grande liberté de mouvements au niveau de la tête et des genoux. Cinq personnes sont à l'aise dans cet habitacle. Quant au coffre, il engloutit des monceaux de bagages. Banquette arrière rabattue, cette limousine de luxe se transforme en commerciale spacieuse. Son vaste hayon arrière, qui descend jusqu'au pare-chocs, facilite le chargement et le déchargement.

### UN EXTÉRIEUR

### QUI PEUT SE MONTRER PARTOUT ET UN ÉQUIPEMENT COMPLET.

La ligne caractéristique de ce véhicule est une combinaison harmonieuse de luxe et de dessin fonctionnel. Son équipement de série est parfait. Au tableau de bord: radio OL/OM/OUC à décodeur pour informations routières, compte-tours, économètre, voyant d'enclenchement de la transmission sur les 4 roues, témoins de porte ouverte, de réservoir vide, de frein à main et avertisseur acoustique d'usure des garnitures de frein. A l'intérieur: appuis-tête ajustables en hauteur et en inclinaison, sièges garnis de drap bicolore. En plus: glaces teintées, projecteurs à halogène et lave-phares, deux rétroviseurs extérieurs réglables de l'intérieur, essuie/lave-glace arrière, lunette arrière chauffante, bavettes d'aile devant et derrière, feux de brouillard et tout ce qui fait partie de l'équipement proverbial des Toyota.

### UNE VOITURE DE CLASSE MOYENNE, TOUTE DIFFÉRENTE DES AUTRES.

La conception technique de base d'une limousine de luxe, allée aux avantages d'un véhicule universel haussent la nouvelle Toyota Tercel 4x4 nettement au-dessus des modèles courants de classe moyenne. C'est effectivement une voiture qui a tout pour tout faire. Exactement ce qu'il faut aux gens épris d'indépendance. Et ce, à un prix tout compris de **fr. 17 500.-**.

Vous en apprendrez plus sur cette voiture qui a tout pour tout faire, dans l'une des 400 agences Toyota. Essayez-la donc sans tarder. Puis, faites un bon investissement pour l'avenir.

5 portes, 5 places, moteur à 4 cylindres longitudinal, 1452 cm<sup>3</sup>, 52 kW (71 ch) DIN. Boîte à 5 vitesses, toutes synchronisées pour la traction avant. Transmission sur les 4 roues, enclenchable et déclenchable en marche, et vitesse tous terrains extra-lente (rampante) supplémentaire. Capacité de remorquage: 1300 kg. **Fr. 17 500.-**. En option: peinture bicolore, fr. 200.-; toit ouvrant électrique, fr. 800.-.

75-222

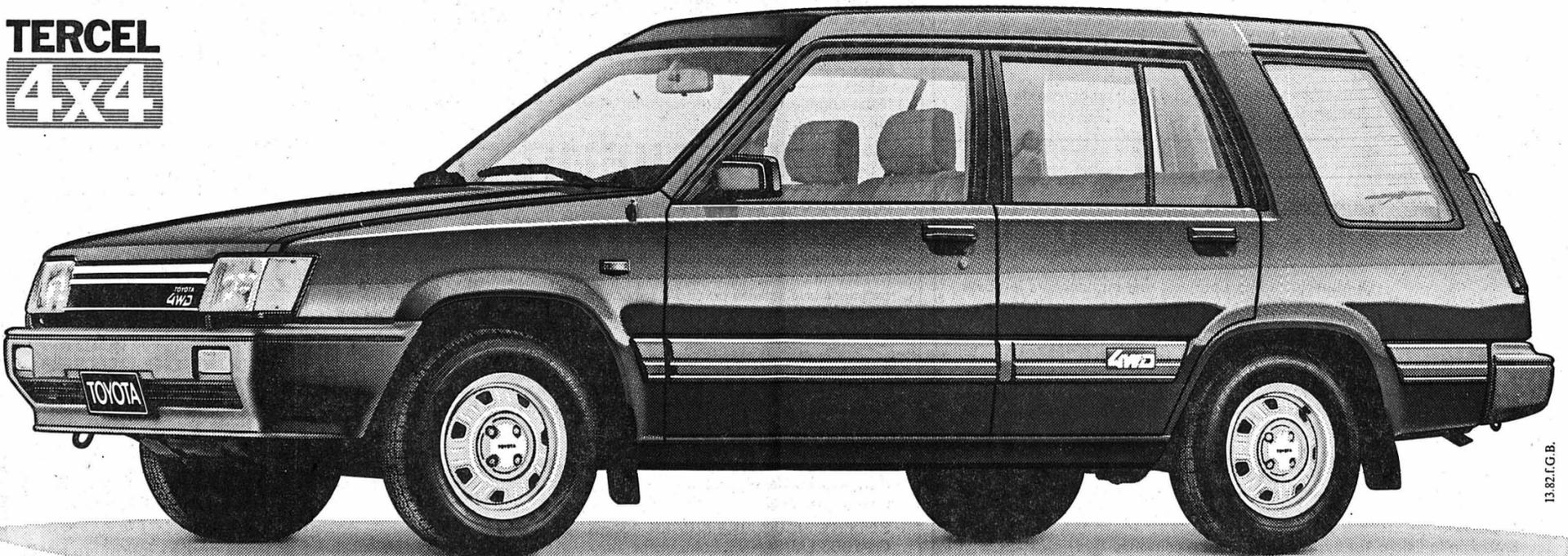
# TOYOTA

Le N°1 japonais. Paré pour l'an 2000.

TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062-67 93 11.

FINANCEMENT AVANTAGEUX PAR  
MULTI-LEASING TOYOTA  
TÉLÉPHONE 01-495 24 95

**TERCEL**  
**4x4**



WIRZ

13.82.I.C.B.

**Agences principales: La Chaux-de-Fonds:** M. Grandjean S.A., Garage des Montagnes, Léopold-Robert 107, Tél. 039/23 64 44/45 – **Corgémont:** K. Lehmann, Garage Moderne, Tél. 032/97 11 74

**Agences locales: Col des Roches:** R. Bovier, Garage du Col, Tél. 039/31 28 94 – **La Chaux-de-Fonds:** Tarditi, Tél. 039/23 25 28 – **Saignelégier:** Ch.A. Frésard + S. Cattin, Tél. 039/51 12 20

A VENDRE

#### caisse enregistreuse

électrique ANKER (+/-/net/esc.) en parfait état.

#### 7 armoires verticales

métalliques en éléments de 80 cm.

Tél. 038/53 37 53.

91-411

### YVO-MODE

CONFECTION DAMES  
CLASSIQUE

Serre 11 - Chs-Guillaume 16  
2e rue derrière L'Impartial

TAILLES 38 à 52

Fermé le lundi

33930

Brot-Dessous, BEAULLIEU

#### HOME POUR PERSONNES ÂGÉES

jardin-terrasse à disposition, situation agréable, soins assurés par médecins et infirmières.

Renseignements: tél. 038/45 13 22,  
Mlle Matthey.

28-959

#### BAR À CAFÉ

à remettre en gérance à personne possédant le certificat de capacités.

Prendre rendez-vous avec **Michel LEISTER**, bureau fiduciaire, Léopold-Robert 117, tél. 039/23 11 08.

62460

URGENT

Boulangerie-Pâtisserie Frédy Wenger  
cherche

#### VENDEUSE

Studio à disposition.  
Coppet près de Genève.

Tél. 022/76 16 13, le matin.

82-32781

armourins

printemps

DISCOUNT

Bordeaux AC,  
Ch. Queyrillac  
1979/81, 7/10



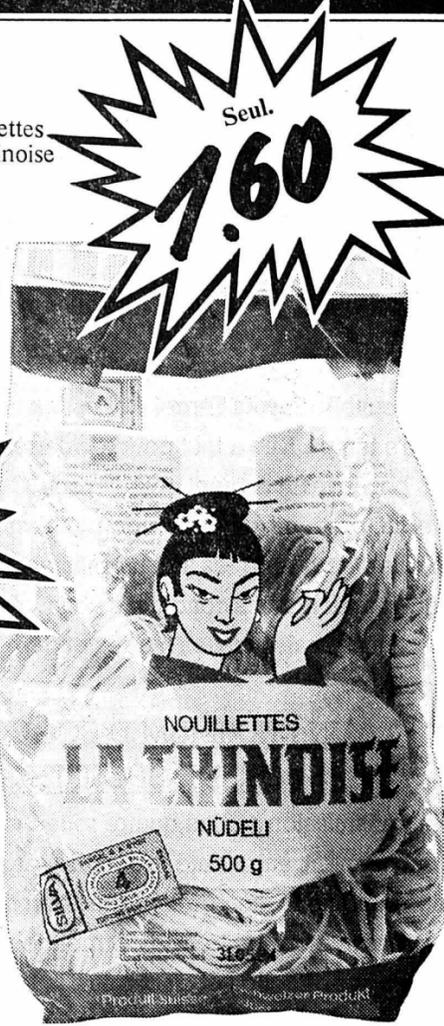
Seul.  
**5.30**

CYNAR  
1 litre



Seul.  
**13.90**

Nouillettes  
La Chinoise  
500 g



Seul.  
**1.60**

11 Voll Milch  
Lait entier  
Latte in 6870



Seul.  
**2.70**

Lait upérisé  
2x1 litre

Neuchâtel

Vos magasins

**innovation**

En vente également à

**innovation**

LE LOCLE  
et St-IMIER

## OFFRES D'EMPLOIS

Maison de la place cherche

### UNE EMPLOYÉE DE BUREAU

de langue maternelle allemande, pour correspondance allemande, travaux de bureau et téléphones.

Entrée en service: 1er janvier 1983.

Place stable, ambiance de travail agréable. Horaire complet.

Faire offres sous chiffre GR 62759 au bureau de L'Impartial.

MUNICIPALITÉ DE CORMORET

### Mise au concours

La Municipalité de Cormoret met au concours le poste de

### garde-police, cantonnier, concierge

Exigences: être marié, savoir faire preuve d'initiative et de disponibilité, être en possession si possible du permis de conduire.

Age idéal: 25-40 ans.

Conditions: traitement selon échelle du personnel de l'Etat, caisse de retraite, logement de service.

Entrée en fonction: 1er avril 1983 ou date à convenir.

les offres, avec certificats et curriculum vitae, doivent être adressées au Conseil Municipal de Cormoret jusqu'au 31 décembre 1982.

Pour tous renseignements ou pour consulter le cahier des charges s'adresser au secrétariat municipal de Cormoret tél. 039/44 15 13. 06-126 707

*Société Fiduciaire Suisse*

Bâle, Berne, Delémont, Genève, Lausanne, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Sion, Soleure, Winterthur, Zurich

### Défi pour personnalité de caractère entrepreneur

Notre mandante est une entreprise moyenne et solide du Jura bernois, bien connue et introduite dans son marché. Ses produits hautement technologiques ont des perspectives de débouchés insoupçonnés en Suisse et à l'étranger. Pour les mettre en valeur et les concrétiser, elle souhaite entrer en rapport avec une personnalité capable d'assumer la

## direction des ventes

après une période d'introduction qui lui permettra de se familiariser avec la branche, son marché et ses produits.

Nous engageons - voici le candidat « idéal » - une personne de 30 à 40 ans,

## INGÉNIEUR EPF

sans exclure une personnalité de qualifications analogues.

Un sens commercial aigu et plusieurs années de pratique dans l'industrie et la vente sont indispensables. Il doit avoir une expérience éclectique témoignant d'un esprit d'adaptation et d'imagination certain, comprenant notamment une activité de cadre supérieur. Une expérience internationale et souhaitées. Il est indispensable qu'il maîtrise l'allemand, le français et l'anglais.

Toutefois, la condition essentielle est qu'il ait les désirs et capacité propres à tout vrai chef-vendeur et soit capable de s'engager avec enthousiasme et sans réserve pour sa maison, pour les buts qu'elle vise et pour ses collaborateurs.

Les personnes de nationalité suisse intéressées par ce défi professionnel sont priées de faire parvenir leurs offres complètes avec références et spécimen d'écriture à:

**SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE SUISSE, 13, av. Tissot, case Gare 323, CH-1006 LAUSANNE, qui transmettra.**

Une discrétion absolue est assurée. 22-2272

**Société Fiduciaire Suisse Lausanne**  
13, avenue Tissot, 1001 Lausanne, Tél. 021/20 26 01

VILLE DE  
LA CHAUX-DE-FONDS

### Mise au concours

La direction des Services Industriels met au concours un poste de

### CONTREMAÎTRE

pour la conduite, la surveillance des chantiers des réseaux eau, gaz, chauffage urbain.

Exigences: CFC d'installateur sanitaire. Préférence sera donnée à un candidat ayant exercé une fonction similaire ou suivi des cours de perfectionnement ou de maîtrise. Il s'agit d'un poste exigeant de la personnalité. La personne choisie devra être apte à établir des devis, des métrés, des factures et à participer au service de garde. Permis de conduire catégorie B.

Traitement: selon l'échelle des traitements du personnel communal.

Entrée en fonction: dès que possible. Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. Jean Rod, chef des réseaux eau et gaz, tél. 039/21 11 05 interne 47.

Les offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae doivent être adressées à la direction des Services Industriels, Collège 30, La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 10 décembre 1982. 62036

### Ecole de nurses

met au concours le poste de

## directrice

Profil désiré - infirmière HMP (ou soins généraux)

ayant formation ou expérience de cadre et aptitudes pédagogiques.

La candidate, soutenue par le Conseil d'école, aura pour première tâche d'organiser la nouvelle formation sur la base du plan adopté par la commission de restructuration.

Date d'entrée: au plus tôt ou à convenir.

Faire offre sous chiffre 87-320 à Assa, Annonces Suisses SA, place Bel-Air 2, 1002 Lausanne. 87-31388

La Clinique psychiatrique de Bellelay cherche un

### physiothérapeute diplômé

pour compléter l'équipe de thérapie non verbale pluridisciplinaire (socio-ergo-musicothérapie, sport, expression corporelle, etc.). (Cette fonction demande une intense collaboration avec les différentes unités autonomes des départements d'admission, de réinsertion et plus particulièrement de gériatrie-oligophrénie).

Les postulations avec curriculum vitae sont à adresser à Dr Van, Directeur, Clinique psychiatrique, 2713 Bellelay. 06-17102

Abonnez-vous à L'Impartial

Motel Bellerive - Bar La Bombarde - 2025 Chez-le-Bart, tél. 038/55 29 31

Nous cherchons pour le 25 janvier une

### barmaid expérimentée

Bonne présentation. 28-363

A vendre à LA CHAUX-DE-FONDS

### IMMEUBLE LOCATIF

de 4 appartements de 4 pièces avec confort, et un local commercial au rez-de-chaussée + entrepôt en sous-sol. Bâtiment récemment rénové. Situation centrale (rue Fritz-Courvoisier).

Prix Fr. 350 000.-. Rendement 6,9%. 87-297

**FIDUCIM SA** J.-J. Lallemand 5, Neuchâtel  
Tél. 038/24 47 49

## MAGAZINE

## expressions

## théâtre

Stage de formation pour troupes amateurs aux Franches-Montagnes

## L'enthousiasme et la compétence au service du théâtre

Depuis toujours, le TPR s'est préoccupé autant d'animation que de production théâtrale; le Jura a été dans ce sens un lieu de prédilection et depuis peu, les troupes d'amateurs y foisonnent.

Il y a là un intérêt évident mais aussi une demande de connaissance à laquelle l'AJAC (Association jurassienne d'animation culturelle) par sa commission théâtre, et le TPR, tentent de répondre. Pour ce faire, un stage de formation a été organisé le dernier week-end de novembre au Noirmont et réunissait les membres des troupes amateurs du Jura et du Jura bernois; on attendait quelque 50 inscriptions et elles se montèrent à plus de 100, rassemblant 11 sociétés locales de théâtre de toute la région; des participants fort jeunes, en moyenne d'âge, tous passionnés à vouloir percer plus à fond la magie de cet art fascinant. A leur choix, diverses facettes à explorer. Un groupe technique et de décoration proposait quelques éléments de ce secteur. Un groupe administration tentait d'établir un schéma de procédure pour l'organisation de tournées, demandes de subvention, relations avec la presse, etc... Il n'y eut que trois personnes intéressées et pourtant dans de nombreux villages, les sociétés de théâtre amateur représentent la seule infrastructure pouvant éventuellement recevoir d'autres troupes.

Autre aspect, la dramaturgie, sur laquelle un groupe s'est penché, sous forme d'interrogation: comment lire le théâtre, l'écrire, analyser un texte de scène; comment encore transformer la prose en langage théâtral?

Une réflexion et des travaux pratiques ont tenté une amorce de réponse. La musique, bien sûr, ne saurait être oubliée, dans sa spécificité, dans la problématique du théâtre musical, aussi, et illustrée par des exercices pratiques.

Ce sont toutefois les propositions faites au niveau de l'acteur qui ont eu le plus de succès; plusieurs groupes se sont

préoccupés autant de la technique - pose de la voix, respiration, étude d'un texte - que de la construction même d'un spectacle.

Après ces journées fort studieuses, dont les activités se sont déroulées dans divers lieux des Franches-Montagnes, il fallait un final communautaire. Ce fut l'occasion de présenter quelques éléments de travail accompli, en cinq actes, soit des prestations à base de fragments de textes, indiquant déjà que le théâtre amateur sait s'enquérir tous azymuts des possibilités du théâtre contemporain. Ebauches de mise en place ou présentation déjà imagée - pour l'illustration d'un conte kabyle par exemple - ont donné le poulx de toute cette envie, ce plaisir, et cette faculté à communiquer par le théâtre.

L'événement se terminant avec succès et devenant témoin d'une vie sociale et culturelle riche et pleine d'espoir, il fallait bien quelques discours pour le confirmer à un autre niveau. Tâche qui échet à M. Pierre Girardin, conseiller municipal à Delémont et responsable du secteur culturel, et à M. Jean-Pierre Brossard, délégué culturel de la ville de

La Chau-de-Fonds; tous deux eurent à cœur de dire leur plaisir de telles rencontres et leur souci de faire passer dans l'opinion publique la nécessité d'une vie artistique de cet ordre et peut-être son besoin de soutien officiel.

Se faisant l'interprète du TPR, dont les collaborateurs ont été les éléments de formation de ce stage, Charles Joris exprima aussi sa satisfaction de voir sous cette forme refluer le théâtre dans les régions du Jura. Cette première grande démonstration prouva encore la nécessité de l'existence du groupe théâtre au sein de l'AJAC.

D'ailleurs toute l'organisation pratique avait été mise sur pieds, de façon magistrale, par les animateurs de cette association.

«Le théâtre, devait encore dire en substance Charles Joris, c'est d'abord nous qui le faisons; mais c'est dans la mesure où nous serons enthousiastes que le public sera, lui aussi, enthousiaste».

A voir l'ambiance qui régnait le dernier dimanche de novembre au Noirmont, à sentir dans l'air comme la grâce d'un ange passant par là, le théâtre est promis à un grand avenir jurassien. (ib)

## livres

par Jean-Pierre Pastori

## Patrick Dupond ou la fureur de danser

A 24 ans Patrick Dupond - avec un «d» aime-t-il à préciser - a déjà une longue carrière derrière lui qui débute, en 1976, au Concours international de Varna (Bulgarie) où il se voit décerner une Médaille d'or, distinction uniquement attribuée jusque là à Vassiliev et Barychnikov...

Entré dans la stricte hiérarchie de l'Opéra de Paris, il a piaffé d'impatience, jusqu'à sa nomination, en octobre 1980, au titre d'Etoile. Tous les chorégraphes lui confient des rôles de soliste et pour Patrick les projets au cinéma ne manquent pas. Qui est cet enfant terrible, ce jeune loup?

Jean-Pierre Pastori, journaliste et écrivain de la danse - il a déjà publié deux ouvrages «La danse des vifs» et «L'homme et la danse» - l'a regardé vivre, l'a regardé danser, il en a brossé un livre-portrait.

Livre brûlant, passionnant, parcouru d'éclats de rire, retraçant l'itinéraire d'un danseur parmi les plus doués de sa génération, illustré par Francette Leviau, photographe, qui a braqué sur le danseur ses nombreux objectifs que ce soit sur scène, en coulisse, dans sa loge, dans la rue, il se lit d'un trait. C'est de tout cela qu'est tissé ce livre-portrait, bien écrit, chaleureux, accessible à tous.

L'auteur a fait là travail tout de vivacité, de couleur et de sérieux. D. de C. Editions Pierre-Marcel Favre, Lausanne et Paris)

## La vie, l'art et l'œuvre de Johann-Sebastian Bach

Il s'agit de la toute première biographie de Jean-S. Bach, parue en 1802. Elle nous transmet l'essentiel des témoignages recueillis par Johann-Nikolaus Forkel, en qui l'on peut voir l'initiateur de la musicologie. Ayant interrogé deux des fils de Bach: Carl-Philipp Emanuel et Wilhelm Friedemann, étudié toutes les partitions qu'il avait à disposition, y compris d'importants autographes, Forkel donne des renseignements de premier ordre. Autant le dire sans détour: la lecture du Forkel est indispensable et garde dans la musicologie contemporaine une place de premier plan. Les pages sur Bach claveciniste, organiste ou pédagogue, restent irremplaçables. Quant au compositeur, Forkel avait parfaitement su en mesurer l'importance. La traduction de Geneviève Geffray se fonde aujourd'hui sur l'édition originale parue en 1802 à Leipzig. Jean-Jacques Eigeldinger musicologue de Neuchâtel a su clarifier divers passages de traduction délicate.

D. de C. (198 pages Flammarion/Harmoniques)

## Musique-Espérance

La musique pour les droits de l'Homme

Le 10 décembre, c'est l'anniversaire de la proclamation de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Pour le marquer, cette année, le grand pianiste argentin Miguel Angel Estrella lance un mouvement original et d'envergure internationale: «Musique-Espérance».

Le but de ce mouvement est d'associer la musique et les musiciens au combat pour les droits de l'Homme, en particulier en organisant dans le monde entier des concerts donnés par des artistes de premier plan, tout en suscitant un mouvement d'opinion en vue du respect des droits de l'Homme dans les pays donnés. Ces concerts seront organisés au bénéfice d'organisations qui luttent à l'intérieur de chacun de ces pays. Chaque année, un ou des pays précis seront désignés comme objectif de «Musique-Espérance».

Cette année, les pays bénéficiaires de cette campagne sont la Pologne, l'Afrique du Sud et l'Argentine. Trois concerts seront donnés simultanément à Mexico, Paris et Genève pour marquer le lancement de «Musique-Espérance». Miguel Angel Estrella, qui sait de quoi il parle puisqu'il fut lui-même prisonnier politique en Uruguay, donnera lui-même celui de Genève, samedi prochain 11 décembre, au Victoria-Hall, avec au programme des œuvres de Bach, Beethoven, Ravel et Chopin. Ce concert de portée exceptionnelle est patronné par de



Miguel Angel Estrella

nombreuses associations et personnalités telles que la Commission internationale des juristes, Amnesty International, le Centre social protestant, Caritas, le prince Sadrudin Aga Khan, l'ancien directeur de la Division des droits de l'Homme de l'ONU T. Van Boven, etc.

D'ores et déjà, nombreux sont les compositeurs ou interprètes mondiaux de tout premier plan qui ont adhéré au projet d'Estrella. Parmi eux on peut citer les noms de Dutilleul, Messiaen, Xenakis, Menuhin, Markevitch, Rostropovitch, Joan Baez, ou des ensembles comme le Cuarteto Cedron ou les Percussions de Strasbourg, par exemple. Appel a en outre été lancé à tous les musiciens qui donneraient concert le 10 décembre, où que ce soit, pour qu'ils allument une bougie symbolique en hommage aux peuples d'Argentine, de Pologne et d'Afrique du Sud. (sp/Imp)

## Renaissance de l'opéra à Neuchâtel

Quand on est amateur d'art lyrique, la difficulté est double: il faut connaître les œuvres et pouvoir assister aux spectacles. Autour de Philippe Huttenlocher, baryton de renom international, Danielle Borst, soprano, Christophe Balissat, comédien et de Valentin Reymond, chef d'orchestre, s'est formé à Neuchâtel un petit groupe qui entame un travail d'initiation à l'art lyrique. Pour le premier spectacle, Pergolèse - mis en scène par Georges Delnon - régnera en maître sur la scène du théâtre de Neuchâtel (12 et 13 décembre prochains), avec «La serva padrona» sur un canevas bien connu mêlant amour et différences sociales, l'intermède comique qui déclencha, en 1752, la «Querelle des Bouffons».

Découverte encore d'une pochade «Le maître d'école» où Telemann se moque de lui-même mais surtout de ses confrères. Les décors et les costumes sont réali-

sés par tous les participants au spectacle. La nouvelle formation paraîtra en public avec la Société d'Orchestre de Bienne, dirigée par le jeune chef neuchâtelois Valentin Reymond. D. de C.



Répétition de «La Serva padrona», avec Ph. Huttenlocher et Danielle Borst

## A l'agenda

● CERAMIQUES. - La Galerie Ditesheim, à Neuchâtel, expose jusqu'à la fin du mois les céramiques de Pierrette Favarger. (ma-ven 10-12 h., 14-18 h. 30, sam 10-12 h., 14-17 h., dim 15-18 h.)

● 19e NEUCHATELOIS. - Jusqu'au 15 janvier, on peut voir chez un spécialiste, P.-Y. Gabus, à la Galerie de l'Évole à Neuchâtel, un intéressant panorama de la peinture neuchâteloise du 19e siècle, avec également dessin, gravures, livres. Les Bachelin, Berthoud, de Pury, de Meuron, etc... (t.j. sauf dim et lun, 9-12 h., 14-18 h. 30, sam 17 h.)

● POEMES A VOIR. - Le peintre et sculpteur de St-Ursanne Gilbert Constantin expose jusqu'au 12 décembre, à la Galerie Cénacle à Delémont, des sérigraphies réalisées sur des poèmes de Guy Curdy, qui vient de publier son dernier recueil «Voici et voilà». (ven, sam, dim 16-18 h.)

● MINI-TABLEAUX. - Marie-Rose Zuber et Gérard Bregnard exposent jusqu'au 24 décembre à la Galerie du Faubourg à Porrentruy, 160 mini-tableaux. (mer, ven, sam, dim 15-18 h. 30)

● NEUCHATEL VERT. - Jusqu'au 8 janvier, on peut découvrir à la Galerie Ideas, à Neuchâtel, un visage méconnu du chef-lieu, à travers l'exposition de photos de Hanspeter Bagattini, qui a voulu montrer la forte présence de la nature dans la ville.

● CARZOU. - Huiles, aquarelles, dessins et lithographies de Carzou sont exposés jusqu'au 15 janvier à la Galerie Paul Vallotton, à Lausanne, sous le patronage de l'ambassade de France. (t.j. sauf dim et lun matin 9-12 h., 14-18 h. 30, sam 17 h. Fermé du 21.12 au 4.1 inclus).

● OPERA. - Le Théâtre lyrique de Cagliari présentera les 14 et 15 décembre au Théâtre de Beaulieu à Lausanne, «Madame Butterfly», opéra en 3 actes de Puccini.

● TAPISSERIE ET CERAMIQUE. - Le Musée des arts décoratifs de Lausanne abrite jusqu'au 30 janvier une exposition de tapisseries à l'enseigne d'«Art textile contemporain»: la collection de l'Association Pierre Pauli; simultanément, il expose les Bibles en terre de céramiste japonais Takako Araki, étonnantes variations sur un thème... éternel. (t.j. 10-12 h., 14-18 h., et m 20-22 h.)

## B.D. NIOUZES

## Viva Féline

Dans la profusion de parutions récentes, «Féline - Les mystères de Barcelone» retient l'attention. Elle pourrait n'être qu'une concession à la mode, cette histoire d'aventurière mystérieuse, à la fois veuve richissime, maharannée par hasard et espionne par vocation, qui balade son charme (et ses charmes) de salons huppés en alcôves touchées. La mode rétro, s'entend. Mais parce qu'en plus de talent, ils ont de l'humour, les deux complices qui la signent en font beaucoup plus. Le superbe dessin d'Annie Goetzinger, grande dame de la BD, compose une fresque «belle époque» plus vraie que nature - on en sent même le parfum, ou presque. Aucun poncif du genre ne manque: c'est à la fois ironique mais, sûrement aussi, admiratif. Quant au texte de Victor Mora, il se met au diapason de la caricature-sans-en-avoir-l'air, dans un genre moralisto-épathico-réactionnaire du plus bel effet. Un très beau mariage du second degré, ces dessins et ces textes qui créent une atmosphère aux subtiles nuances. (Ed. Dargaud)

## Cher Chichille

On dira ce qu'on voudra, Achille

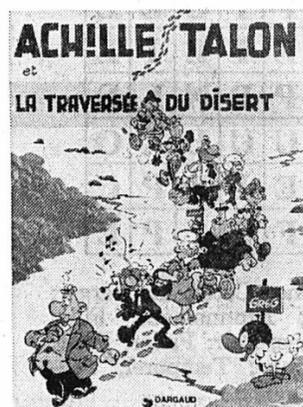
Talon reste Achille Talon, saperlipopette, et les cuisines qui ne partagent pas cette opinion flatteuse peuvent toujours se noyer dans le vinaigre que sûrement par quelque égarement de la nature ils secrètent surabondamment! Le dernier album paru ne dépasse pas l'anthologie en formation puisque'il s'intitule en toute simplicité calembourgeoise «La traversée du désert» (oui, oui, avec un «i»). Pour notre plus grand plaisir, nous ne sommes pas privés des prodigalités de ce désert-là, dans cette aventure complète où les destins croisés de la famille Talon et de deux évadés pas si tibulaires que ça sont l'occasion de plein de petites allusions perfides et corrosives sur le régime socialiste français et de plein de grosses baffes dévastatrices pour Hilarion Lefuneste, dont ça n'arrange pas le vilain portrait, d'antre! (Ed. Dargaud)



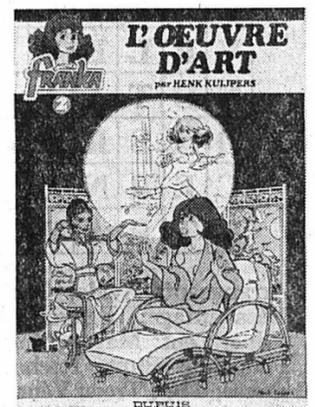
## Sois Belge et voile-toi

«L'œuvre d'art» est la deuxième aventure de la semillante Franka et de la troublante Furora, dont on nous annonce d'ores et déjà deux autres histoires à paraître. L'auteur, Henk Kuyipers, Néerlandais comme son nom l'indique, confirme dans cette histoire policière à la recette classique de laquelle ne manque aucun ingrédient, qu'il se classe parmi les plus fidèles continuateurs d'une «école belge» de la BD aux sages petites images. La preuve, c'est que jamais les deux héroïnes ne franchissent le cadre de la plus stricte décence. Et pourtant, toutes les deux ou trois pages, on voit bien qu'elles ne demanderaient que ça, et le lecteur aussi! (Ed. Dupuis)

A signaler aussi, entre autres, chez



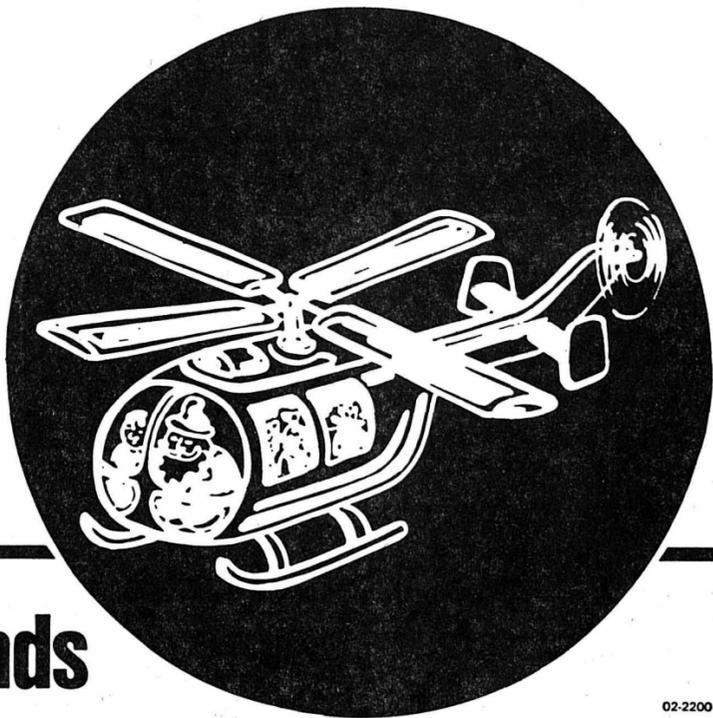
Dargaud, un nouvel album de l'impayable Léonard, «Coup de génie», le tome 2 de «Carthage», la dernière fresque fantastique de Druillet d'après un Flaubert qui n'y reconnaît peut-être plus sa petite Salammbô, et trois nouveaux volumes de l'intéressante collection «Deuxième guerre mondiale»: «Moscou, opération Barbarossa», «Banzaï de Pearl Harbour à Hiroshima» et «Afrika Korps, la guerre du désert», ainsi qu'une nouvelle édition cartonnée de la succulente «Tartine de clous» de F'murr, qui reste génial même quand il redescend de ses alpages. Et chez Dupuis, un troisième album de «Germain et nous...», la sympathique chronique des temps présents familiaux de Jannin, ainsi que deux rééditions des classiques «Jerry Spring» et «Valhardi». (MHK)



mercredi 8 décembre à 15 h

# Le Père-Noël en hélicoptère!

Si la météo est favorable, les pères-fouettards sautent en parachute!



## JUMBO La Chaux-de-Fonds

02-2200

# Bonnes fêtes.



Une authentique bière de fête - mais au prix d'une bière normale. C'est une bière très spéciale, à la saveur particulièrement prononcée. Brassée selon l'ancienne tradition, d'après une recette de 1876, elle n'est fabriquée qu'à l'occasion de Noël et de Pâques. Une raison de plus pour aller en chercher sans tarder... elle sera de bonne compagnie pour goûter les heureux moments des fêtes.

BIERE FELDSCHLÖSSCHEN

**NUSSLÉ NUSSLÉ**

La Chaux-de-Fonds

Pour vos cadeaux de Noël

**Balances de cuisine**  
dès Fr. 42.-

**Fers à repasser**  
«JURA TEFAL»  
dès Fr. 110.-

**Etagères à épices**  
dès Fr. 16.40

Tél. 039/22 45 31 62659

**NUSSLÉ NUSSLÉ**

**DANIEL**, 35 ans, 170 cm, noiraud aux yeux bruns, encore célibataire, grand amoureux de la nature, sympathique et sincère, voudrait vivement rencontrer une jeune femme gentille et fidèle, qui voudra aussi lui confier et partager son existence.

HARMONY Bienne, tél. 032/41 18 54 ou HARMONY Delémont, tél. 066/22 63 82.

93-571

**Café du Collège**  
changement de direction  
**Clémence et Hélène**  
vous attendent!

62786

**L'IMPARTIAL**

**Voyage lecteurs 1983:**

Les villes Impériales  
**FÈS - MARRAKECH CASABLANCA RABAT TANGER**

**L'IMPAR** *la voix d'une région*

**BELLE MACULATURE**  
à vendre au bureau de L'Impartial

## LETTRES CACHÉES

Rayez de la grille les mots de la liste ci-dessous, en commençant par les plus longs. Solution: page 26

C	E	T	T	E	T	R	E	Y	A	G	E
T	N	E	M	E	N	N	O	T	E	E	E
R	T	M	E	M	A	G	I	E	G	N	V
E	E	P	G	R	E	C	H	A	R	G	E
G	S	O	E	L	G	T	O	C	T	N	
R	S	R	R	D	N	N	M	R	I	R	A
E	E	E	I	A	A	E	F	T	O	E	L
V	R	L	E	V	R	L	E	I	E	I	E
N	D	T	A	I	R	P	P	P	N	L	S
O	N	S	R	D	A	A	U	U	L	A	O
C	E	R	N	E	I	O	E	I	E	P	C
D	T	P	A	R	S	E	F	R	I	P	E

Arrangeant; Avide; Canif; Cerne; Cette; Converger; Désavantage; Egayer; Egérie; Etonnement; Fille; Fripe; Lent; Magie; Morne; Nuee; Pair; Palier; Petit; Peuplade; Rapt; Recharge; Soupe; Temporel; Tendresse; Très; Trois; Vénale.  
Cachées: 4 lettres. Définition: Arme

CONCERT DE NOËL

**GOLDEN GATE QUARTET**

Salle de Musique - La Chaux-de-Fonds  
**Mercredi 8 décembre à 20 h. 30**

Location: Tabatière du Théâtre, tél. 039/22 53 53 17-1985

DIABÉTIQUES, adhérez à l'

**ASSOCIATION NEUCHÂTELOISE DU DIABÈTE**

Case postale 894 2301 La Chaux-de-Fonds

**Invitation**  
pour une consultation gratuite

Chère cliente,  
La spécialiste agréée des Laboratoires Louis Widmer International est à votre service pour tous conseils concernant vos soins de la peau et pour résoudre d'éventuels problèmes. Elle vous remettra les échantillons qui correspondent à votre type de peau.

**Louis Widmer INTERNATIONAL**

**Bon**

A l'achat de tout produit Louis Widmer, choisissez un tube de Crème 40ml gratuit.

Cette offre est valable du **mardi 7 et mercredi 8 décembre**

**PHARMACIE L. CARLEVARO**  
Avenue Léopold-Robert 81  
Tél. 039/22 11 74

# ECONOMIE

## Nouvelles technologies dans l'industrie des machines-outils Quelles conséquences pour les travailleurs?

L'arrivée en force, au cours des dernières années, des nouvelles technologies, sous forme notamment de techniques de production automatisées, a modifié considérablement la physionomie de l'industrie mondiale des machines-outils et, partant les conditions de travail. C'est pour étudier ce phénomène et tenter d'élaborer un programme de défense des intérêts des travailleurs concernés que 85 dirigeants syndicaux venant de 24 pays en voie de développement et industrialisés sont réunis depuis lundi à Berne dans les locaux de la Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH) dans le cadre d'une conférence organisée par la Fédération internationale des organisations de travailleurs de la métallurgie (FIOM), dont le siège est à Genève. A l'ouverture des travaux, qui dureront jusqu'à mercredi, le secrétaire général de la FIOM, M. Herman Rebhan, a fait part de son optimisme en déclarant que les syndicats sont en mesure de relever le défi lancé par les nouvelles technologies.

L'introduction de nouvelles technologies, qui s'est particulièrement fait sentir dans l'industrie de la machine-outils, a apporté des avantages potentiels en améliorant notamment les conditions de travail. Les syndicats le reconnaissent pleinement, comme l'a indiqué lundi le secrétaire général de la FIOM et comme ils le mentionnent dans un récent rapport qui sert d'instrument de travail aux délégués réunis à Berne. Toutefois, ces nouvelles technologies confrontent aujourd'hui les syndicats à une «tâche herculéenne» dans leur lutte pour maintenir les emplois, empêcher le déclassement professionnel, garantir les niveaux de rétribution et protéger le milieu de travail. Pour la FIOM, seules les pressions syndicales peuvent obliger les employeurs à prendre en considération les effets de leurs décisions en matière d'utilisation des progrès techniques sur la santé et la sécurité des travailleurs ou sur les possibilités d'emploi ou encore sur l'économie nationale.

Après un examen des développements technologiques dans le secteur des machines-outils, les délégués tenteront de mettre sur pied un programme interna-

tional en faveur des travailleurs de la branche portant entre autres sur la pleine reconnaissance des syndicats en tant que partenaires conventionnels, les mesures préventives aptes à assurer efficacement la sécurité et l'hygiène au travail, l'amélioration des structures de la formation professionnelle ainsi que les mesures à prendre pour s'opposer aux répercussions négatives des modifications technologiques.

Dans son allocution d'ouverture, le secrétaire général de la FIOM, M. Herman

Rebhan, a par ailleurs commenté la dernière réunion du GATT à Genève qui a principalement été marquée, selon lui, par l'absence d'une solution permettant de combattre le protectionnisme. Il a critiqué l'attitude de certains pays du Sud-Est asiatique qui parlent de libre-échange, mais qui font pourtant de leur mieux pour «affaiblir, contrôler et réprimer les syndicats locaux et les empêcher ainsi d'édifier la force économique de la classe laborieuse qui permettrait à celle-ci d'acheter ce qu'elle produit».

(ats)

## Baisse du prix de l'essence



## Symposium horloger suisse en Arabie séoudite

Dans le but de former les horlogers d'Arabie séoudite au contrôle et au service après-vente des nouveaux calibres de montres à quartz, un groupe de fabricants suisses a organisé cet automne un «symposium horloger suisse» à Riyad. L'accent a notamment été mis, auprès de la centaine de participants à ce séminaire, sur l'utilisation des appareils de contrôle les plus récents, qui jouent un rôle fondamental dans les opérations d'entretien des montres électroniques.

Ce symposium était organisé en commun par les maisons Candino, Tissot et Aubry Frères SA (West End), la coordination étant assurée par ETA SA, Fabriques d'Ebauches.

Dans son allocution d'ouverture, l'ambassadeur de Suisse en Arabie séoudite, André Maillard, a souligné l'importance de la coopération entre les deux pays, notamment dans le domaine de la formation de spécialistes. La présence au séminaire du vice-gouverneur de Riyad, le cheik Mohammed al Oteibi a démontré l'intérêt porté à cette manifestation du côté de l'Arabie séoudite.

Le succès de ce premier symposium constitue un encouragement pour les deux parties intéressées à renouveler des opérations de ce genre. (Comm.)

T

topo

## Horlogerie M. Chu Po Ping reprend Sandoz!

Une nouvelle société anonyme: la Compagnie des Montres Sandoz La Chaux-de-Fonds SA, vient d'être créée. Ses buts sont la fabrication et la commercialisation de tous produits horlogers. Son capital social entièrement libéré de 50.000 francs est divisé en cinquante actions nominatives de 100 francs.

Première opération: acquérir «une marque» ainsi que divers stocks de montres pour le prix maximum de 3.300.000 francs. Ses administrateurs sont MM. Ignatius Chu Po Ping, de nationalité chinoise à Hong Kong, président et Robert Kaempfer, de Neuchâtel, vice-président. Mme Marianne Curty, La Chaux-de-Fonds est secrétaire du Conseil d'administration.

Cela signifie-t-il que la marque chaux-de-fontaine «Sandoz» fanion de la Société des Garde-Temps, reprise après homologation du concordat par abandon d'actif et donc au début de la liquidation de SGT par Ogival à fin juin 1981, passe de mains helvétiques en mains chinoises? On pourrait se poser la question ainsi, mais les choses ne sont pas aussi tranchées.

Le 7 juillet 1981, sous le titre «Ogival rachète Sandoz» nous avions remarqué dans ces mêmes colonnes, que c'était les relations internationales du patron d'Ogival qui lui avaient donné la possibilité de rallier la clientèle de Sandoz autour du concept de l'acquisition de la marque.

Cela voulait dire que le groupe Ogival avait joué les intermédiaires en vue de racheter «Sandoz» pour le compte de la clientèle, tout en conservant le bénéfice des commandes qui seraient passées. Une clientèle représentée essentiellement par M. Chu Po Ping, propriétaire pour sa part de la société «Sandoz Far East» et qui n'avait eu d'autre solution, à la liquidation de SGT, que le rachat pour préserver ses intérêts et ceux d'une marque dont il avait soigné la promotion en Extrême-Orient.

Le légitime propriétaire de la marque Sandoz, celui qui avait fourni les fonds nécessaires à l'achat c'était donc lui, M. Chu, dont les droits venaient à l'époque équivalents à ceux que perdaient SGT.

Sandoz n'entre donc pas dans la masse en faillite du groupe Ogival, dont le rôle d'intermédiaire commande toutefois aujourd'hui certaines clarifications. Au plan juridique, il a fallu recréer une nouvelle société et reprendre les buts et les termes fixés par les conventions passées entre SGT et Ogival concernant la marque, les stocks et le prix à payer.

M. Chu Po Ping fera donc selon toute vraisemblance, fabriquer ses montres où il voudra!

Et à ce propos, il n'est pas inintéressant de voir apparaître le nom de M. Robert Kaempfer, cadre supérieur d'Ebauches SA, surnommé en son temps dans certaines sphères horlogères «U2» du nom du célèbre avion-espion américain.

Notre impression est que dans les nouveaux contexte et concept «Sandoz» sa présence prend l'allure d'une tête de pont installée par l'ASUAG et Ebauches SA pour maintenir le contact au bénéfice probable du leader du nouveau sous-groupe issu de la restructuration: ETA SA à Granges. Mais ce n'est qu'une impression bien sûr.

Roland CARRERA

**SATEM**  
**MAZOUT**  
**23 90 90**  
58941

Les cours de clôture des bourses suisses vous sont communiqués par le groupement local des banques

(A = cours du 3.12.82) (B = cours du 6.12.82)

NEUCHÂTEL	
A	B
Cr. Fonc. Ne.	640 660
La Neuchâtel.	480 480
Cortailod	1160 1150
Dubied	100 100

HORS BOURSE	
A	B
Roche b/jce	75000 75000
Roche 1/10	7475 7500
Asug	30 30
Galenica b.p.	293 292
Kuoni	4200 4200
Astra	-11 -11

### ACTIONS SUISSES

A	B
B. Centr. Coop.	720 720
UBS p.	670 678
Swissair n.	605 605
Bank Leu p.	3800 3775
UBS p.	3240 3250
UBS n.	570 580
SBS p.	317 317
SBS n.	223 226
SBS b.p.	250 251
C.S. p.	1935 1920
C.S. n.	359 359
BPS	1270 1275
BPS b.p.	125 125
Adia Int.	1320 1330
Elektrowatt	2495 2520
Holder p.	620 620
Interfood B	5090 5100
Landis B	890 900
Motor col.	520 525
Moeven p.	3025 3025
Buerhle p.	1200 1205
Buerhle n.	252 252
Buerhle b.p.	252 255
Schindler p.	1670 1700
Bâloise n.	605 600
Rueckv p.	6600 6700
Rueckv n.	3095 3100
W'thur p.	3000 3000

# BOURSE

1740	1750	208.50	204.—
Zurich p.	16900 16850	Inco Ltd	19.— 18.75
Zurich n.	9150 9200	IBM	185.— 182.50
Atel	1380 1385	Litton	104.— 101.50
BBC I-A-	905 920	MMM	154.50 152.50
Ciba-gy p.	1500 1530	Mobil corp	51.— 49.25
Ciba-gy n.	635 640	Owens-Illin	54.— 53.50
Ciba-gy b.p.	1155 1195	Pfizer	88.75 85.75
Jelmoli	1500 1495	Pfizer	156.— 152.—
Hermes p.	220 230	Phil Morris	126.50 124.50
Globus p.	2150 2150	Phillips pet	66.50 62.75
Roche 1/10	3650 3675	Proct Gamb	244.— 242.—
Nestlé n.	2260 2270	Rockwell	89.50 87.—
Sandoz p.	4225 4600	Schlumberger	81.75 80.—
Sandoz n.	1640 1650	Sears Roeb	64.25 64.50
Sandoz b.p.	625 625	Smithkline	138.— 136.—
Alusuisse p.	485 478	Sperry corp	70.50 69.25
Alusuisse n.	149 150	STD Oil ind	79.75 77.75
Sulzer n.	1580 1625	Sun co inc	59.— 58.75

### ACTIONS ÉTRANGÈRES

A	B
Abbott Labor	81.— 78.50
Aetna LF cas	84.— 81.50
Alcan alu	52.— 51.75
Amaz	44.75 42.75
Am Cyanamid	73.25 73.—
ATL Richf	125.50 124.—
Atl Richf	81.50 78.75
Baker Intl. C	42.75 41.75
Baxter	101.— 101.—
Boeing	68.75 67.50
Burroughs	93.— 89.—
Caterpillar	82.25 82.75
Citicorp	78.— 77.75
Coca Cola	106.50 105.50
Control Data	81.— 79.75
Du Pont	79.— 77.75
Eastm Kodak	194.— 191.50
Exxon	38.50 37.75
Fluor corp	45.75 44.50
Gén. elec	192.50 189.50
Gén. Motors	120.50 119.50
Gulf Oil	59.25 59.—
Gulf West	38.50 36.75
Halliburton	64.25 64.75
Homestake	101.50 98.75

BILLETS (CHANGE)		
	Achat	Vente
1 \$ US	2.01	2.13
1 \$ canadien	1.62	1.74
1 £ sterling	3.20	3.55
100 fr. français	29.—	31.50
100 livres	-1350	-116
100 DM	84.—	87.—
100 fl. hollandais	76.—	79.—
100 fr. belges	4.05	4.45
100 pesetas	—	—
100 schilling autr.	11.95	12.35
100 escudos	1.80	2.60

DEVICES		
	Achat	Vente
1 \$ US	2.0450	2.0750
1 \$ canadien	1.6525	1.6825
1 £ sterling	3.33	3.41
100 fr. français	29.80	30.60
100 livres	-1440	-1520
100 DM	84.90	85.70
100 yen	-83	-8550
100 fl. hollandais	77.—	77.80
100 fr. belges	4.31	4.39
100 pesetas	1.58	1.66
100 schilling autr.	12.09	12.21
100 escudos	2.15	2.35

MARCHÉ DE L'OR		
	Achat	Vente
Once \$	442.—	445.—
Lingot	29300.—	29550.—
Vreneli	188.—	198.—
Napoléon	187.—	199.—
Souverain	210.—	222.—
Double Eagle	980.—	1045.—

CONVENTION OR		
	Achat	Vente
7.12.1982		
Plage	29600.—	
Achat	29240.—	
Base argent	720.—	

NEW YORK	
A	B
Aetna LF & CASX	39.— 38½
Alcan	25.— 25½
Alcoa	28½ 29½
Amaz	20¼ 21¼
Att	59½ 61.—
Atl Richf	37½ 40½
Baker Intl	20.— 21.—
Boeing CO	32½ 33½
Burroughs	42½ 43½
Canpac	27¼ 27½
Caterpillar	39½ 39.—
Citicorp	37½ 39½
Coca Cola	50½ 52½
Crown Zeller	27¼ 28¼
Dow chem.	25½ 25¼
Du Pont	37½ 38¼
Eastm. Kodak	92½ 96¼
Exxon	27¼ 27½
Fluor corp	21¼ 21¼
Gen. dynamics	33½ 34½
Gen. elec.	91½ 95½
Gen. Motors	7½ 59¼
Genstar	18½ 18½
Gulf Oil	28½ 28½
Halliburton	31¼ 33.—
Homestake	47¼ 50¼
Honeywell	98½ 100½
Inco ltd	9.— 9¼
IBM	88½ 92½
ITT	31½ 31½
Litton	48½ 50½
MMM	74.— 75½

TOKYO	
A	B
Ajinomoto	893 887
Canon	1220 1230
Daiwa House	495 487

## IND. DOW JONES INDUS.

Précédent:	1031.27
Nouveau:	1055.56
Eisai	1020 1010
Fuji Bank	504 503
Fuji photo	1930 1940
Fujisawa pha	1210 1230
Fujitsu	972 965
Hitachi	744 750
Honda Motor	980 995
Kangafuchi	313 310
Kansai el PW	850 880
Komatsu	555 551
Makita elect.	800 791
Marui	1010 991
Matsumoto I	1380 1400
Matsush el W	562 565
Mitsub. ch. Ma	242 244
Mitsub. el	377 386
Mitsub. Heavy	227 231
Mitsui co	371 374
Nippon Music	685 690
Nippon Oil	966 966
Nissan Motor	778 800
Nomura sec.	618 615
Olympus opt.	1320 1350
Ricoh	709 732
Sanyo	750 753
Sanyo elect.	494 490
Shiseido	1020 1040
Sony	4010 3940
Takeda chem.	874 870
Tokyo Marine	515 498
Toshiba	363 374
Toyota Motor	998 1030

CANADA	
A	B
Bell Can	22.25 22.50
Cominco	42.25 42.25
Dome Petrol	3.10 3.05
Genstar	22.25 22.375
Gulf cda Ltd	13.875 13.625
Imp. Oil A	27.875 28.—
Noranda min	16.25 16.50
Royal Bk cda	26.50 27.25
Seagram co	84.25 84.75
Shell cda a	22.75 23.—
Texaco cda I	17.875 30.50
TRS Pipe	27.— 27.50

Achat **100 DM** Devise **84.90**

Achat **100 FF** Devise **29.80**

Achat **1 \$ US** Devise **2.0450**

LINGOT D'OR  
**29300 - 29550**

INVEST DIAMANT  
Décembre 1982, 340 - 583

printemps

# Carnet de la semaine

cette semaine au Printemps

## NOËL SHOPPING

Afin de faciliter vos achats, le magasin sera ouvert:

- \* tous les jours, de 8 h. 30 à 18 h. 30, sans interruption (samedi 8 h.-17 h.)
- \* en nocturne, les jeudi 16 et mercredi 22 décembre, de 10 h. à 22 h.  
Le Super-Marché et le bar seront ouverts dès 8 h.
- \* Le lendemain des nocturnes, ouverture à 9 h.
- \* Les 24 et 31 décembre, le Super-Marché ouvrira à 7 h. 30
- \* Le lundi 20 décembre, ouvert sans interruption de 8 h. 30 à 18 h. 30

**Plaisir de choisir - joie d'offrir!**

**Mouchoirs avec initiales** la pièce **4.90**

**Mouchoirs messieurs** 3 pièces **8.90**

**Mouchoirs dames** brodés, 3 pièces **6.90**

**Valise Emilio Carducci** en fibre cardura long. 129 cm. **159.-**

**Sac de voyage** assorti **89.-**

**Les offres de Noël du Super-Marché**

**Paniers garnis** dès **58.-**

**Caviar Sevruga** Malossol, 28 gr. net **14.90**

**Pannetone** de Verone 500 gr. **7.95**

**Côte de Beaune** Chassagne Montachet A.C. 1979 7 dl. **19.90**

**A la confiserie:**  
**Bâtons Kirsch Lindt** la boîte de 250 gr. **9.95**

**Plaisir de choisir - joie d'offrir!**

**Cigares Churchill-apéritif**  
15 cigares avec allumettes extra-longues **31.50**

**A la parfumerie**  
**Coffret Fidji de Guy Laroche**  
une eau de Cologne et un savon **21.-**

**Magie Noire de Lancôme**  
Eau de toilette en atomiseur et un savon **33.50**



**Le Père Noël choisit ses jouets au Printemps...**

...car il est sûr d'avoir le plus grand choix, la nouveauté et la qualité. Voyez notre grande exposition de jouets au 3e étage.

**Notre chef pâtissier vous recommande**

**Bûches de Noël** fabrication maison différents arômes, dès **7.50**

**Feuilletés salés ou sucrés** 100 gr. **3.50**

Pour vos desserts de fin d'année, voyez notre grand choix au bar, 1er étage.

**Plaisir de choisir - joie d'offrir!**

En cas de doute ou d'hésitation, offrez nos **BONS-CADEAUX** de 5.-, 10.-, 20.-, 50.- ou 100.- francs

En vente à notre caisse principale au parterre

Toujours du nouveau au Printemps, le premier des grands magasins.

Ne vous laissez pas surprendre par des dépenses inattendues. Demandez un

### prêt personnel BCC

qui vous coûte moins que vous ne le pensez peut-être.

Voici trois exemples librement choisis à titre de comparaison:

Crédit	Remboursement en		
	12 mois	24 mois	36 mois
1 000.-	88.10	46.20	32.30
5 000.-	440.40	231.10	161.40
10 000.-	880.70	462.20	322.70

Nos conditions: intérêt 10 1/2% p.a. y compris remise des mensualités, resp. du solde de la dette en cas d'incapacité totale de travail et de décès.

## BCC

Banque Centrale Coopérative Société Anonyme

2501 Bienne, 33, Rue de la Gare • 2301 La Chaux-de-Fonds, 30, av. Léopold-Robert • 1207 Genève, 67, rue du Rhône (direction) • 1204 Genève, 28, rue du Rhône • 1202 Genève-Servette, 83, rue de la Servette • 1003 Lausanne, 21, rue St-Laurent • 1003 Lausanne-St-François, 15, place St-François • 2400 Le Locle, 11, rue du Temple • 2000 Neuchâtel, 1, Rue St-Honoré • 2900 Porrentruy, Sur les Ponts • 1950 Sion, 44, Place du Midi • 1800 Vevey, 15, av. Général-Guisan • 1400 Yverdon, 7, rue du Lac

Coupon: veuillez me faire parvenir votre prospectus au sujet du prêt personnel BCC.

Nom/prénom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

N° postal/lieu \_\_\_\_\_

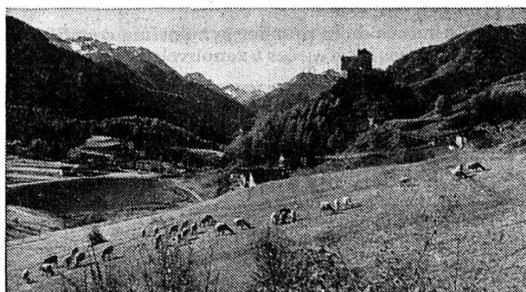
Publicité intensive  
Publicité par annonces

**TIMBRES CAOUTCHOUC DATEURS NUMÉROTEURS TIMBREX**

1211 Genève 1  
14, rue de Bâle  
4, place Neuve  
☎ 022/31 29 80

1003 Lausanne  
1, rue Mauborget  
☎ 021 / 22 35 01

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé



### Notre magnifique calendrier 1983

12 vues suisses en couleur est en vente au prix exceptionnel de

**Fr. 4.- pièce**

S'adresser au bureau de L'Impartial ou en versant ce montant plus Fr. 1.- pour les frais d'expédition à l'Imprimerie Courvoisier, CCP 23-325

(Pas d'envoi contre remboursement) 29570 (y compris fourre d'expédition)

### Fust

JUSQU'À **50%**

d'économie de l'électricité avec les nouveaux machines à laver, lave-vaisselle, réfrigérateurs, congélateurs-armoires, congélateurs-bahuts de: AEG, Bauknecht, Bosch, Electrolux, Miele, Siemens.

Nous vous monterons les différences. Vous serez étonnés.

La meilleure reprise de votre ancien appareil.

Garantie de prix Fust: Argent remboursé, si vous trouvez le même meilleur marché ailleurs.

Chaux-de-Fonds, Jumbo 039/26 68 65  
Bienne, 36, Rue Centrale 032/22 85 25  
Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne et 38 succursales

06-2569

**FUST**

### OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise de la région de DELÉMONT engage

**chef décolleteur galvanoplaste diplômé chef du personnel d'atelier et d'acheminement**

Entrée tout de suite ou à convenir.

Les intéressés voudront bien faire parvenir leurs offres de services sous chiffre C 14-507755 à Publicitas, 2800 Delémont.

14-880

# SPORTS

## Quatrième Tournoi de tennis de la Métropole horlogère Quelle classe Colin Dowdeswell!

C'est en apothéose que s'est terminé le Grand Prix suisse d'hiver sur les courts du Grenier. Suivi par un nombreux public, conquis et connaisseur, les dernières rencontres furent d'un haut niveau. C'est à un tennis de grande qualité qu'il fut possible d'assister et les finalistes se surpassèrent pour l'obtention de la victoire.

### UNE FINALE DE RÊVE

Le Tchèque Ivo Werner, âgé de 22 ans, vit en Suisse depuis à peine quatre mois et il a acquis de suite une belle réputation, car il gagnait les tournois de Berthoud et Spreitenbach. Il était tout naturellement le grand favori du tournoi organisé à la perfection par le Tennis-Club La Chaux-de-Fonds. Il élimina suc-

cessivement M. Oosting (NL), le Suisse M. Sickenberg, alors qu'en quart de finale il retrouvait le Suisse D. Freundlieb et en demi-finale il se défaisait, non sans difficultés, de l'Africain du Sud L. Van der Merve.

Pour C. Dowdeswell, l'accès à la finale ne fut pas facile non plus et s'il accédait au second tour par w. o., il rencontrait le Suisse K. Gerne, puis le Hongrois Z. Ilin en quart de finale et l'Allemand D. Jöhle.

L'ultime rencontre disputée dimanche

après-midi donna l'occasion de s'initier à un tennis tout de puissance, de concentration et de finesse. Après avoir remporté chacun un set par 6-4, les deux tennismen entamaient un dernier set qui semblait aller sans difficulté à I. Werner qui menait 5-2. C'était sans compter sans le panache et la volonté de C. Dowdeswell, qui au prix d'une remontée spectaculaire s'adjugeait ce dernier set et la victoire.

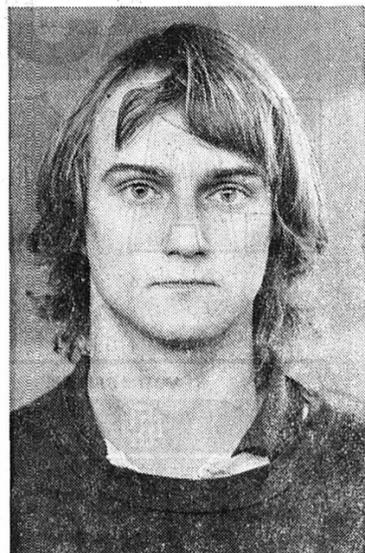
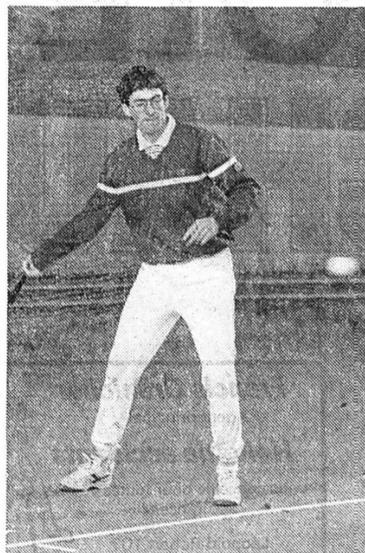
Ainsi le Rhodésien Dowdeswell qui vit à Berne et joue pour le Dählhölzli, déjà un fidèle participant au Tournoi du Grenier, fait une excellente opération avant la dernière manche du Grand Prix suisse d'hiver, qui voit à sa tête avec un confortable avance I. Werner.

### TOUT DE MÊME UN SUISSE SUR LE PODIUM

Quelques équipes de double se formèrent et cette discipline très spectaculaire permit également de voir évoluer, une fois de plus, les meilleures raquettes rassemblées sur les courts du Grenier. Notre joueur local O. Erard, associé à M. Krulis était éliminé au premier tour, mais il confirma tout le bien que l'on pense de lui. La finale opposait deux paires très fortes techniquement qui surent se battre jusqu'à la dernière balle. Lors des deux sets il fallut avoir recours au tie-break pour que le Suisse D. Freundlieb avec son ami hollandais M. Oosting, prenne le petit point qui fait la victoire, au valeureux Hongrois Z. Ilin et son partenaire allemand D. Jöhle.

Nouveau succès donc également pour le Tennis-Club La Chaux-de-Fonds qui n'a pas craint, il y a quelques années, de solliciter l'organisation du Grand Prix suisse d'hiver.

L'excellente organisation fait que maintenant La Chaux-de-Fonds devient une étape que nous souhaitons régulière des meilleurs tennismen.



Colin Dowdeswell (à l'échauffement) est parvenu à battre le jeune Tchèque Ivo Werner (à droite) sur les courts du Grenier à La Chaux-de-Fonds. (Photo Schneider)

**DOUBLE:** M. Sickenberg - F. Fragnière battent M. Krippendorf - C. Meyer 7-6, 7-6; S. Zielen - V. Albrecht battent O. Erard - M. Krulis 6-1, 6-3. **Demi-finales:** Z. Ilin - D. Jöhle battent S. Zielen - V. Albrecht 6-1, 6-3; D. Freundlieb - M. Oosting battent M. Sickenberg - F. Fragnière 6-2, 6-2. **Finale:** D. Freundlieb - M. Oosting battent Z. Ilin - D. Jöhle 7-6, 7-6. **SIMPLE:** H.-V. Ritschard - J.-J. Beuchat 6-2, 6-4; V. Albrecht - F. Rosengren 6-1, 6-3; L. Van der Merve - V. Zibrat 6-2, 6-2; M. Pozar - R. Waite w. o.; I. Werner - M. Oosting 7-5, 6-3; M. Sickenberg - S. Zielen 6-2, 0-6, 7-6; D. Utzinger - R. Schmitz 6-3, 6-3; D. Freundlieb - F. Fragnière 7-6, 6-1; J. Lurf - R. Goetz 7-6, 7-6; H. Jentsch - R. Bortolani w. o.; I. Flego - S. Mezzadri 7-5, 6-3; D. Jöhle - L. Meyer 7-5, 6-2; M. Krippendorf - O. Erard 6-3, 6-4; Z. Ilin - R. Schumperli 6-4, 6-1; K. Gerne - M. Krulis 6-4, 6-3; C. Dowdeswell - R. Pedersen w. o.

**Deuxième tour:** V. Albrecht (RFA) - H.-V. Ritschard (S) 6-1, 6-4; L. Van den Merve (Af. du Sud) - N. Pozar (Youg); I. Werner (Tch) - M. Sickenberg (S) 6-2, 6-2; D. Freundlieb (S) - D. Utzinger (S) 6-4, 2-6, 6-4; J. Lurf (S) - H. Jentsch (RFA) w. o.; D. Jöhle (RFA) - I. Flego (Youg) 7-5, 6-1; Z. Ilin (Hon) - M. Krippendorf (S) 6-3, 6-4; Dowdeswell (Zimb) - Gerne (S) 6-2, 6-3.

**Quarts de finale:** L. Van der Merve (Af. du Sud) - V. Albrecht (RFA) 6-4, 5-7, 7-6; I. Werner (Tch) - D. Freundlieb (S) 6-3, 6-4; D. Jöhle (RFA) - J. Lurf (S) 7-6, 6-3; C. Dowdeswell (Zimb) - Z. Ilin (Hon) 6-4, 6-1.

**Demi-finales:** I. Werner (Tch) - L. Van der Merve (Af. du Sud) 6-3, 7-5; C. Dowdeswell (Zimb) - D. Jöhle (RFA) 6-1, 7-6.

**Finale:** C. Dowdeswell - I. Werner (Tch) 4-6, 6-4, 7-5. (fb)

### Volleyball

#### Coupe d'Europe Servette/Star Onex battu

En match aller des huitièmes de finale de la Coupe d'Europe des champions, Servette/Star Onex a été battu en France: à Cannes, face à l'AS Cannes, les champions de Suisse se sont en effet inclinés sur le score de 3-1 (15-7 15-9 11-15 15-5), au terme d'une partie qui a duré 1 h. 20'.

A Lausanne, le Lausanne Université Club a pratiquement assuré sa qualification pour les quarts de finale de la Coupe des vainqueurs de Coupe (messieurs). En match aller, face aux Grecs de Kas Esteros Salonique, les Lausannois l'ont emporté par 3-0 (15-3 15-1 15-10).

A Grenoble, en match aller du premier tour de la Coupe confédérale, l'AS Grenoble n'a laissé aucune chance au CS Chênois, qu'il a battu par 3-0 (15-4 15-13 15-4). (si)

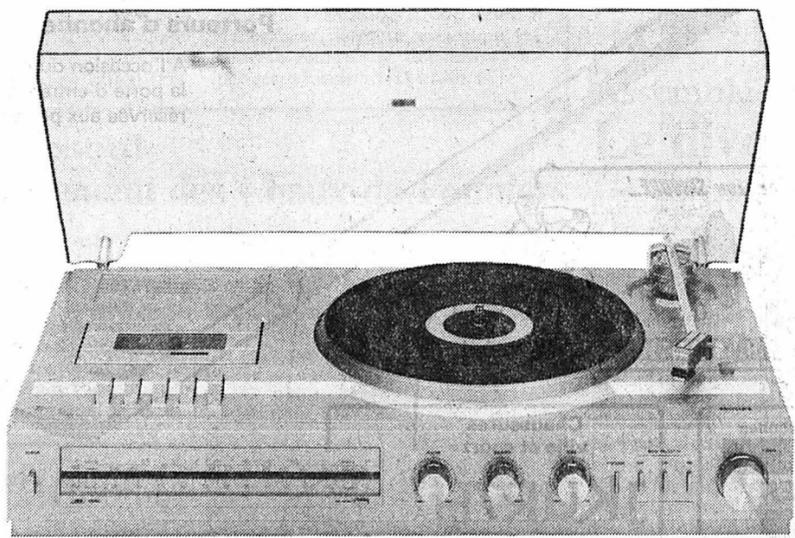
### Athlétisme

#### Exploit de Bruno Lafranchi

Le Bernois Bruno Lafranchi (27 ans) a mis un terme à sa saison en signant un authentique exploit: il a en effet pris la troisième place du traditionnel marathon de Fukuoka, au Japon, derrière le Néo-Zélandais Paul Ballinger et le Japonais Hideki Kita. Mais, plus que ce classement prestigieux, c'est le «chrono» réussi par Bruno Lafranchi qui est étonnant: il a en effet été crédité de 2 h. 11'12", établissant du même coup une meilleure performance suisse de la distance. Il a amélioré ainsi de 3'16" le record établi il y a deux ans par Richard Umberg et sa propre meilleure performance personnelle de plus de... six minutes. Ce temps de 2 h. 11'12" est d'ailleurs très valable sur un plan international.

Le vainqueur de cette épreuve est le champion de cross de Nouvelle-Zélande, Paul Ballinger, un athlète âgé de 29 ans. Il l'a emporté en 2 h. 10'15". (si)

## PRIX-QUALITÉ-CHOIX



### Music center Philips F 1210

Récepteur à 3 longueurs d'ondes: OL, OM et FM. Enregistreur pour cassettes normales. Tourne-disque semi-automatique 33 et 45 tours. Amplificateur, puissance 2 x 7,5 W. musique. Avec 2 haut-parleurs.

500.-

GARANTIE 1 AN



dans les Marchés MIGROS de La Chaux-de-Fonds et Le Locle

# MIGROS



Une coiffure personnalisée et facile à vivre change de mode comme les saisons

Lady Coiffure

Rue du Locle 21, tél. 039/26 88 53  
La Chaux-de-Fonds

62611



Seul le prêt Procrédit est un Procrédit

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit» vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veuillez me verser Fr. ....  
 Je rembourserai par mois Fr. ....  
 Nom .....  
 Prénom .....  
 Rue ..... No.....  
 NP/localité .....  
 à adresser dès aujourd'hui à:  
 Banque Procrédit  
 2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4  
 Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

52-414 436

Mardi 7 décembre à 20 h.

# AJOIE



# LA CHAUX-DE-FONDS

**PUBLICITÉ ILACQUA**  
PUBLICITÉ EN TOUS GENRES - TOUT POUR LES SOCIÉTÉS

**ÉTAIN**

2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
Avenue Léopold-Robert 84  
Téléphone 039/23 26 14

Briquets  
Maillots  
Calendriers, etc.  
Gravure et impression  
sur toute matière

VOTRE BANQUE

**CREDIT SUISSE**  
CS

Av. Léopold-Robert 58

**Francis Gränicher**  
Agent principal  
**Helvetia accidents**

vous conseille pour toutes vos assurances !

Léopold-Robert 107

**BIERI & GRISONI S.A.**  
039/26 02 02  
Département TER

Transformation - Entretien -  
Rénovation

Eplatures 13  
La Chaux-de-Fonds

**Aramis**  
Une ligne complète...

**BOUTIQUE**  
Boutique Institut  
de beauté  
L.-Robert 53  
039/22 44 55

**PARFUMERIE**  
Parfumerie  
Boutique  
L.-Robert 45  
039/23 34 44

Votre opticien

**Oberli OPTICIEN**

J.-L. Gonzalès, succ.  
Léopold-Robert 15,

**V.A.C.** René Junod SA

TV, Hi-Fi, vidéo, photo, ciné,  
meubles, tapis, rideaux,  
ménage, etc.

Léopold-Robert 115  
La Chaux-de-Fonds,  
039/21 11 21

**Discount 4 étoiles**

Appareils ménagers  
Agencement de cuisines

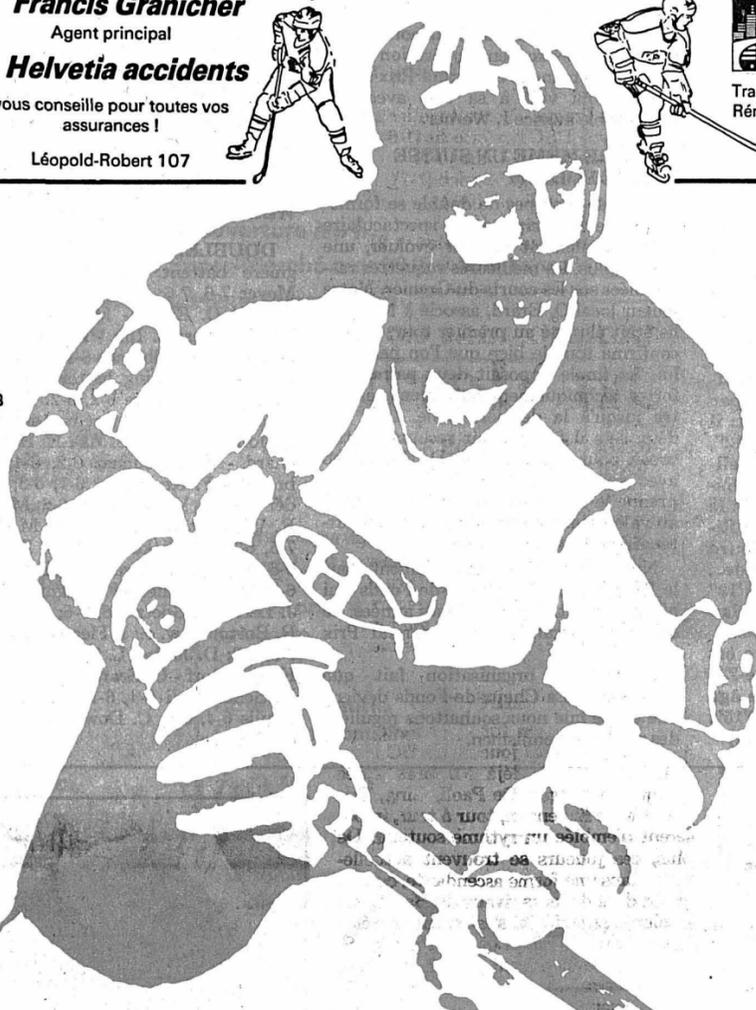
Serre 90, La Chaux-de-Fonds,  
039/23 00 55

**VideoShop**  
H. Benninger

7 jours sur 7  
Location de cassettes  
à la Boutique de l'Hôtel  
«Fleur de Lys»

AJOIE

- 1 Marendaz D.
- 2 Benhard H.
- 3 Siegenthaler V.
- 4 Barras J.-Cl.
- 5 Corbat B.
- 6 Aubry M.
- 7 Sembinelli D.
- 8 Berdat Ch.
- 9 Berdat S.
- 10 Blanchard A.
- 11 Sanglard Y.
- 12 Froidevaux A.
- 13 Mouche Ph.
- 14 Bechir N.
- 15 Siegenthaler O.
- 16 Siegenthaler M.
- 17 Steiner H.
- 18 Terrier P.
- 19 Beyler J.
- 20 Michel O.
- 21 Sigouin F.
- 22 Trottier J.
- 24 Siegenthaler A.
- 25 Milliet Ph.



Porteurs d'abonnement

A l'occasion du match contre Ajoie, la porte d'entrée côté piscine sera réservée aux porteurs d'abonnement

LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE...

**LA SEMEUSE**

Transports multibennes

**R. TANNER**

039/23 20 49  
2300 La Chaux-de-Fonds  
rue de l'Hôtel-de-Ville 122

Chaussures ville et sport

**J. KURTH S.A.**

Place du Marché  
Rue Neuve 4

**ENTRESOLS SA**  
**LE PAILLASON**

Tapis  
Rideaux  
Sols

Passage du Centre 3  
La Chaux-de-Fonds  
039/23 70 75

**Concours**

**Pronostiquez l'équipe gagnante**

Quel sera le vainqueur du match ?  
Inscrivez votre pronostic sur le coupon ci-contre et glissez-le dans l'urne aux guichets de la patinoire au début du match.  
Si vous avez deviné juste, vous pourrez gagner l'une des 10 entrées gratuites tirées au sort après la partie.  
Les prix sont à retirer chez le commerçant mentionné sur le coupon de participation. (Sur présentation d'une pièce d'identité).

RESTAURANT  
**au britchon**

Rue de la Serre 68,  
tél. 039/22 17 85  
(veuillez réserver votre table)

**Concours pronostics**

Le gagnant du match:  
La Chaux-de-Fonds - Ajoie  
sera ..... buts à ..... buts.  
Nom: .....  
Adresse: .....  
Tél.: .....

**Eugenio Beffa**

Vernis, couleurs, papiers peints  
Carrosserie-Outillage,  
La Chaux-de-Fonds,  
039/22 54 70

**SPORT**

**Tout pour le hockey**

**Carrosserie du Sentier**

J.-L. Zosso  
Réparations, transformations,  
peintures au four catalyseur

Ronde 21a, 039/23 93 33  
privé, 039/23 61 09

Mercedes

**Garage P. Ruckstul SA**

F.-Courvoisier 54,  
039/23 52 22

**Vöegtli SA**

Installations sanitaires, chauffage  
Transformations et dépannages,  
détartrage de boilers, devis sans engagement

Numa-Droz 89  
La Chaux-de-Fonds  
039/22 41 76

**G. Zuccolotto**

Pour toutes vos installations:

courant fort, faible et  
téléphone

La Chaux-de-Fonds  
039/23 66 33

**Marcel Sgualdo**  
Sporting goods

Articles de hockey  
Léopold-Robert 100,  
La Chaux-de-Fonds,  
039/23 36 88

## SPORTS

## Matches retour des huitièmes de finale de la Coupe UEFA Tâches difficiles pour les Suisses

Le FC Servette et le FC Zurich n'ont pas perdu espoir de se qualifier pour les quarts de finale de la coupe de l'UEFA. Pourtant, leur tâche apparaît difficile lors des matches retour des huitièmes de finale: tant les Genevois que les Zurichois doivent en effet s'imposer à l'extérieur, respectivement à Prague face aux Bohémiens et à Lisbonne aux dépens de Benfica. On les voit mal en effet spéculer sur un résultat nul qui devrait être pour le Servette de 3-3 et pour Zurich de 2-2 au moins...

De plus, les statistiques ne parlent pas en faveur des deux clubs helvétiques rescapés des coupes d'Europe. Aucune formation suisse ne l'a jamais emporté en Tchécoslovaquie pour le compte d'une coupe d'Europe. Au Portugal, seul Neuchâtel Xamax il y a une année était parvenu à obtenir un partage des points (0-0).

Pourtant, rien n'est joué d'avance. Tant Servette que Zurich ont déjà réussi cette saison de très bons résultats à l'extérieur. Et puis, Benfica Lisbonne n'a pas démontré beaucoup d'allant le week-end dernier. Il a perdu son premier point de la saison face au néophyte et dernier du classement Alcobaca. Côté zurichois, l'entraîneur Jeandupeux ne sait pas encore s'il alignera Walter Seiler, qui relève de blessure, ou Wyton Rufer au centre de son attaque.

### RENCONTRE PÉRILLEUSE

Comme Benfica, les Bohémiens Prague ont connu un revers dimanche. Ils ont en effet été battus par Zvl Zilina,

2-1. Mais ils n'en conservent pas moins la tête du championnat. Servette par contre a démontré sa bonne forme vendredi dernier en battant nettement, par 3-0, l'AC Torino. En match très amical il est vrai. L'entraîneur Guy Mathez pourra compter sur son équipe type pour cette rencontre qui s'annonce tout de même périlleuse pour les Genevois.

Sur un plan plus général, ces matches retour des huitièmes de finale s'annoncent comme très ouverts. A l'exception toutefois des Belges d'Anderlecht qui se déplaceront en Yougoslavie pour affronter Sarajevo avec un solide avantage acquis au match aller: 6-1. Des trois clubs de Bundesliga encore qualifiés, le FC Co-

logne semble le plus menacé. Le court succès, 1-0, acquis à domicile, ne devrait pas suffire au Stade olympique de Rome où l'AS Roma tentera de retourner la situation à son avantage. Une performance que devrait réussir également Werner Brème à Dundee United (1-2 à l'aller), Kaiserslautern devant Séville (0-1) et Uni Craiova aux dépens de Bordeaux (0-1).

Le tirage au sort des quarts de finale des trois coupes européennes interclubs aura lieu vendredi prochain à Zurich. Quant aux matches, ils sont fixés aux 2 et 16 mars 1983. (si)

### AU PROGRAMME

Bohemians Prague - Servette (aller 2-2)  
FC Sarajevo - RSC Anderlecht (1-6)  
FC Kaiserslautern - Séville (0-1)  
Benfica Lisbonne - FC Zurich (1-1)  
Uni Craiova - Bordeaux (0-1)  
AS Roma - FC Cologne (0-1)  
Werder Brème - Dundee United (1-2)  
FC Valence - Spartak Moscou (0-0)



Jean-Paul Brigger et le FC Servette: une tâche périlleuse. (Photo ASL)

## Championnat de LNB de badminton

# Un derby qui tourne court!

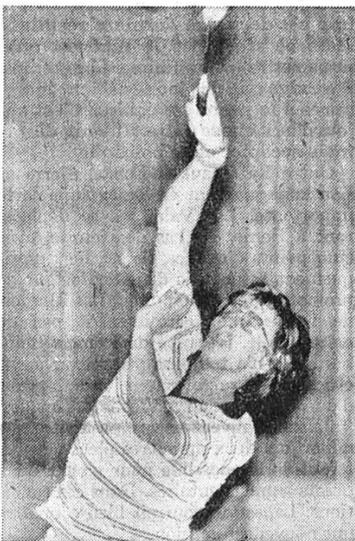
### ● LA CHAUX-DE-FONDS BAT NEUCHÂTEL 6 À 1

Cette rencontre qui aurait pu être intéressante, n'a pas tenu ses promesses. Si les simples n'ont posé aucun problème, ce match aura démontré une nouvelle fois un manque d'efficacité de la part du double dames et du double messieurs. Ce sont en effet les seules parties qui inquièteront l'entraîneur chaud-fonnier A Sen Gupta.

### ÉCRASANTE DOMINATION

Cette domination fut si évidente lors des simples que les joueurs du BC Neuchâtel baissèrent déjà les bras après quelques échanges. De Paoli, Ging, Triplet et Mlle Kraenzlin, tour à tour, imposèrent d'emblée un rythme soutenu. De plus, ces joueurs se trouvent actuellement dans une forme ascendante, ceci au grand dam de leurs rivaux du Bas. Cette insolente supériorité s'est encore révélée lors du double mixte où De Paoli et S. Gretillat ne laissèrent que 2 points à leurs adversaires.

Les joueurs du chef-lieu qui font le dur



Facile victoire pour J. Triplet

apprentissage de la ligue B se souviendront certainement de cette «gifle». Ils espèrent bien prouver lors du match retour qu'ils valent mieux que cela.

### PROCHAINE ÉCHÉANCE

Il est difficile après une telle victoire de situer la valeur actuelle des joueurs de l'équipe locale. On sera certainement fixé le 10 décembre, date à laquelle le BC La Chaux-de-Fonds recevra le BC Olympic Lausanne. Cette formation n'a jusqu'à ce jour encore jamais perdu. Les Montagnards auront à cœur d'effacer la terrible défaite (1-6) subie au match aller. (ge)

**Simple messieurs:** P. De Paoli - A. Perrenoud 15-3 15-4; E. Ging - R. Colin 15-2 15-1; J. Triplet - P. Perrenoud 15-4 15-5.

**Simple dames:** M. Kraenzlin - C. Colin 11-3 11-0.

**Double messieurs:** Ging - Triplet - Colin - Perrenoud 15-2 15-13.

**Double dames:** Kraenzlin - Gretillat - Colin - Bourquin 15-3 11-15 10-15.

**Double mixte:** De Paoli - Gretillat - Perrenoud - Bourquin 15-1 15-1.

## L'entraînement à Val-d'Isère Vers une victoire française?

La Française Marie-Luce Waldmeier dans la première manche et la Suissesse Doris De Agostini dans la deuxième se sont montrées les plus rapides lors des deux derniers entraînements chronométrés en vue de la descente du Critérium de la Première Neige, première épreuve féminine de la Coupe du monde qui a lieu ce jour sur la piste des sœurs Goitschell. Si elle avait été la seule Suissesse à se hisser au niveau des meilleures la veille, Doris De Agostini a reçu de l'aide lundi: Maria Walliser, en signant une fois le quatrième temps et une autre le sixième, a démontré qu'elle serait elle aussi à même de jouer un rôle intéressant dans cette première descente féminine de l'hiver.

Les meilleurs temps des derniers entraînements:

**Première manche:** 1. Marie-Luce Waldmeier (Fr) 1'22"85; 2. Gerry Sörensen (Can) 1'22"95; 3. Irene Epple (RFA) 1'22"98; 4. Maria Walliser (S) 1'23"03; 5. Françoise Bozon (Fr)

1'23"12; 6. Doris De Agostini (S) 1'23"13; 7. Elisabeth Kirchler (Aut) 1'23"22; 8. Diana Haight (Can) 1'23"30; 6. Cindy Oak (EU) 1'23"33; 10. Sylvia Eder (Aut) 1'23"34.

**Deuxième manche:** 1. De Agostini 1'23"38; 2. Laurie Graham (Can) 1'23"41; 3. Waldmeier 1'24"12; 4. I. Epple 1'24"15; 5. Caroline Attia (Fr) 1'24"29; 6. Maria Walliser 1'24"39; 7. Huberta Wolf (Aut) 1'24"55; 8. Sörensen 1'24"69; 9. Lea Soelkner (Aut) 1'24"76; 10. Elisabeth Chaud (Fr) 1'24"78.

### LE PROGRAMME

Les courses du Critérium de la Première Neige, à Val-d'Isère, auront lieu selon le programme suivant:

**Mardi 7 décembre:** descente féminine (premier départ 11 heures). **Mercredi 8 décembre:** slalom géant féminin (première manche 10 h. 30, deuxième manche 13 h. 30). **Jeudi 9 décembre:** descente masculine (11 heures). **Samedi 11 décembre:** super-géant masculin (11 h. 30). (si)

## Cross de Vesoul Bon comportement des Chaux-de-Fonniers

Dimanche dernier les athlètes de l'Olympic se sont alignés dans un des cross les plus importants de France, celui de Vesoul où le brouillard et le froid n'ont pas avantage les concurrents. L'impressionnant peloton des écoliers s'est longtemps étiré avec le Chaux-de-Fonnier Alain Picard à sa tête, mais le jeune coureur de l'Olym-



Renaud Matthey en plein effort.

pic a quelque peu cédé en fin de parcours pour prendre une honorable 4e place. Dans la course des minimes également très fréquentée, Nicolas Dubois, de l'Olympic, a montré de remarquables qualités en terminant très fort pour arracher une 7e place parmi un lot relevé de coureurs, alors que Daniel Bachmann se classait 15e. Peut-être pas au mieux de sa forme, Dominique Frankhauser a pourtant été un des animateurs de la course des cadets où il termina très fort pour une troisième place qui lui laisse quelques regrets de n'avoir pas démarré assez tôt. Ph. Lehmann (13e) et T. Schumacher (14e) chez les cadets se sont montrés en nets progrès. En cadettes, Corina Frankhauser a disputé un bon parcours en terminant à la 7e place. La course des juniors disputée sur 6 km groupait des concurrents de très bonne valeur au nombre desquels le Chaux-de-Fonnier Renaud Matthey disputait sa première course dans cette catégorie où il se montra prudent en début de course. Cette tactique compréhensible en la circonstance, lui coûta probablement deux rangs à l'arrivée qu'il franchissait en 5e position. Nul doute que Matthey parviendra à trouver son meilleur rendement en cours de saison. Jr.

## Assemblée de l'Union cycliste neuchâteloise Le divorce n'est pas consommé

Le divorce n'étant pas consommé, l'affaire de l'UCNJ a rebondi samedi à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de l'Union cycliste neuchâteloise, assemblée qui s'est tenue au Locle sous la présidence de M. Edmond Balmer. Quand le Jura est devenu canton, plusieurs clubs cyclistes jurassiens ont exprimé le désir de créer leur propre association. Ce souhait a été accepté en 1981 par l'Union cycliste suisse. Ces derniers se sont alors séparés de l'Union cycliste neuchâteloise et jurassienne, les clubs du canton fondant de leur côté au début de cette année, l'Union cycliste neuchâteloise. Samedi, les délégués présents au Locle auraient dû examiner et approuver les nouveaux statuts. Ce point de l'ordre du jour a dû être renvoyé à une date ultérieure. En effet, officiellement, l'UCNJ n'a jamais été dissoute. Avant de partir sur de nouvelles bases, il s'agit donc de régler rapidement ce problème. Cela devrait se faire en principe au mois de janvier 1983.

Cette situation, qui a suscité de vives discussions, n'a rien de dramatique comme l'a d'ailleurs relevé M. Fritz Golya membre du comité central de l'UCS. «Il s'agit simplement de résoudre une question formelle et de s'approcher des clubs concernés pour qu'ils présentent leur démission».

Les délégués présents ont aussi abordé la prochaine saison. L'omnium sera reconduit. L'expérience tentée cette année s'est en effet révélée extrêmement positive. Toutefois, quelques modifications y seront apportées. Les différentes épreuves seront désormais organisées à tour de rôle par tous les clubs du canton avec l'étroite collaboration de la commission de l'omnium qui passera de trois à cinq membres. En 1983, le critérium se déroulera dans le district du Locle; la course contre la montre à La Chaux-de-Fonds, l'épreuve en ligne dans la ré-

gion de Neuchâtel et la course de côte dans le district de Boudry. Toutefois aucune date n'a encore été définie. Il en va de même pour le championnat cantonal sur équipe et le championnat par équipe qui se disputera lui dans le Val-de-Travers.

Le président a également proposé d'organiser l'année prochaine une journée cantonale du vélo. Le principe a été retenu mais on ignore quand cette manifestation se déroulera. A ce sujet, les clubs neuchâtelois auront la possibilité de faire des propositions jusqu'au 31 janvier prochain.

M. D.

## Boxe

### Championnat suisse juniors Patrick Gubelmann qualifié

Dimanche, à l'occasion des éliminatoires qui se sont déroulés en Argovie à Gebenstorf, Patrick Gubelmann, le jeune protégé de Rosario Mucaria, entraîneur du Boxing-Club La Chaux-de-Fonds, s'est qualifié pour les demi-finales du championnat suisse juniors, catégorie welters. Celles-ci se dérouleront ce week-end à Sion. (md)

### Deux championnats du monde

La Nouvelle Orleans (Louisiane) a été le théâtre de deux championnats du monde. Le premier a permis à l'Américain Thomas Hearn de redevenir champion du monde des poids surwelters, en battant le Porto-Ricain Wilfredo Benitzte, tenant du titre (version WBC), aux points en quinze reprises. Le deuxième a donné l'occasion au Porto-Ricain Wilfredo Gomez de conserver son titre de champion du monde des poids super-coq, en battant le Mexicain Lupe Pintor par arrêt de l'arbitre au quatorzième round. (si)

## Eric Monnier en évidence au tournoi de badminton de Paris

L'Avia Racing Club de France a organisé les 27 et 28 novembre son 7e tournoi international de badminton à Paris.

Plus de 250 joueurs et joueuses provenant de France, Belgique, Danemark, Suède, Allemagne, Yougoslavie et Suisse se sont affrontés dans 15 disciplines.

Dans le simple messieurs, catégorie internationale, le Yougoslave Sedec s'est imposé en finale face au Belge Isari par 15-12, 15-5.

Seul Chaux-de-Fonnier en lice, Eric Monnier s'est incliné en simple messieurs, 2e catégorie, devant Deluy (Lyon) sur le score de 15-7, 15-11. Spécialiste avant tout du double messieurs, Monnier a de nouveau eu un excellent comportement dans cette discipline. Associé au Neuchâtelois Alain Perrenoud, le Chaux-de-Fonnier atteignit, à la surprise générale le stade des demi-finales, où il fut défait par les Franco-Asiatiques Boolanck - Hua-Quan.

Auparavant, les deux joueurs neuchâtelois avaient remporté trois matches, à chaque fois en trois manches, battant successivement Andien - Lefebvre (Belgique) par 15-8, 8-15, 15-9, puis Bouvier - Karski (France, Danemark) sur le score de 15-10, 5-15, 17-15 et enfin la tête de série formée de Fauché - Beryand (France, Suède). (Ae)

## Ski de fond

### Par manque de neige Annulation à Ramsau

En raison d'un manque d'enneigement, les premières épreuves de la Coupe du monde nordique, qui devaient avoir lieu ce week-end à Ramsau, ont dû être annulées. Le premier rendez-vous au sommet de l'hiver aura ainsi lieu le 18 décembre à Davos. (si)

## Avez-vous gagné?

### SPORT-TOTO

Concours numéro 49: 4 gagnants avec 13 points = Fr. 9429,25; 83 gagnants avec 12 points = Fr. 454,40; 1362 gagnants avec 11 points = Fr. 27,70; 9824 gagnants avec 10 points = Fr. 3,85.

### TOTO-X

Concours numéro 49: 45 gagnants avec 5 numéros = Fr. 963,20; 1906 gagnants avec 4 numéros = Fr. 17,45; 23.208 gagnants avec 3 numéros = Fr. 2,85.

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi, pas plus que 5 numéros avec le numéro complémentaire. Somme approximative du premier rang au prochain concours: Fr. 250.000,-

### LOTÉRIE À NUMÉROS

Tirage No 49: 7 gagnant avec 5 numéros plus le numéro complémentaire = Fr. 42.857,15; 172 gagnants avec 5 numéros = Fr. 3887,50; 7310 gagnants avec 4 numéros = Fr. 50,-; 124.465 gagnants avec 3 numéros = Fr. 5,-.

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. En raison des fêtes de fin d'année, la Société de la Loterie suisse a numéroté le jackpot du prochain tirage d'un million de francs supplémentaires. Somme approximative du premier rang au prochain concours: 2,2 millions de francs. (si)

# SPORTS

## Chocs explosifs ce soir en championnat de hockey de LNA et de LNB Ajoie aux Mèlèzes: un adversaire redoutable

Soirée explosive? Peut-être! La 20e ronde du championnat suisse de hockey sur glace s'annonce en tous cas extrêmement passionnante. Les chocs en effet ne vont pas manquer, des chocs qui vont permettre d'éclaircir davantage la situation actuelle. Certaines équipes vont jouer une carte très importante. C'est le cas notamment du HC La Chaux-de-Fonds qui accueillera Ajoie aux Mèlèzes. Le rendez-vous peut être qualifié de capital dans l'optique du tour de relégation. Une nouvelle défaite plongerait la formation neuchâteloise dans une situation très délicate pour ne pas dire plus. En raison de la rencontre qui opposera Langenthal à Grindelwald, les Chaux-de-Fonniers sont quasiment condamnés à gagner. Sinon... Mais réussiront-ils à retrouver le chemin des filets et surtout à contenir la fougue des attaquants ajoulets, Trottier et Sigouin en particulier?

Les Jurassiens affichent dans ce troisième tour une forme étincelante. Ils ont déjà récolté six points aux dépens de Lausanne, Sierre (excusez du peu!) et de Langenthal. Ils ont enfin sérieusement accroché Berne. C'est dire que les Chaux-de-Fonniers auront à faire à forte partie même si Ajoie ne se présentera pas au complet (voir ci-dessous). Hier soir, Christian Wittwer se montrait relativement confiant.

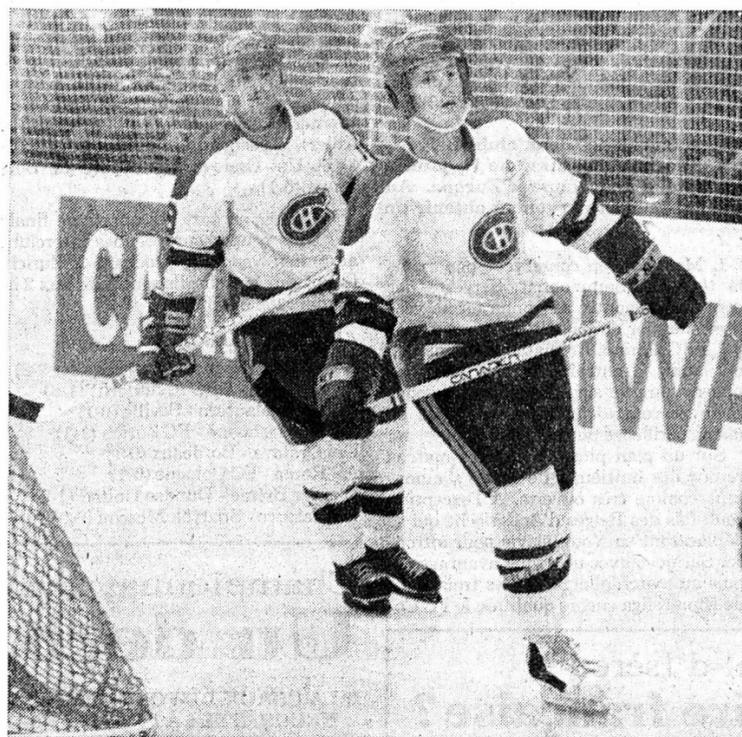
Nous pouvons nous imposer. Nous en avons les moyens. Il est vrai que

nous connaissons une période difficile. Certains joueurs, certains jeunes en particulier qui n'ont pas encore l'habitude de perdre, sont habités par le doute. Il suffit de peu de chose pour que tout change, que l'équipe retrouve sa vitesse de croisière. Seuls quelques buts marqués et une victoire provoqueraient le déclic nécessaire. J'en suis convaincu. Pour marquer des buts, il faut absolument que nous nous montrions plus rapides. Nous allons tenter de le faire ce soir. Et puis, il ne faut pas oublier que cette saison notre unique ambition est de se maintenir en LNB. Le classement actuel correspond plus ou moins à nos possibilités. Nous disposons d'une équipe très jeune qui manque encore d'expérience. Le public est déçu des derniers résultats. Mais ce n'est pas le moment qu'il nous retire sa confiance. Longtemps, il a exigé que des jeunes soient incorporés à la première équipe. C'est aujourd'hui chose faite. Il doit désormais accepter cette politique.

Outre La Chaux-de-Fonds, Sierre et Lausanne joueront également une carte importante. Les Valaisans se déplaceront à Berne. En cas de victoire, avec cinq points d'avance, ils seraient pratiquement assurés de disputer le tour de promotion-relégation. Mais les Bernois ne l'entendent certainement pas de cette oreille. L'équipe de Francis Reinhard, qui n'a toujours pas retrouvé son efficacité du premier tour, va au-devant d'une tâche ardue à Viège. Les Hauts-Valaisans peuvent encore prétendre terminer aux deux premières places. Aussi, feront-ils l'impossible pour glaner deux points supplémentaires. Dans ces conditions, Lausanne pourrait bien connaître une nouvelle déception.

### BIENNE: PÉRILLEUX DÉPLACEMENT

Bienne va-t-il enregistrer sa deuxième défaite en quelques jours? Battus à la surprise générale samedi par Lugano, les Seelandais n'auront en tous cas pas la



Daniel Dubois (à droite) et Dominique Bergamo auront à cœur de prouver avec leurs camarades que le HC La Chaux-de-Fonds vaut mieux que son classement actuel. (Photo Schneider)

tâche facile à Davos. Bien au contraire. L'occasion est belle pour les Grisons d'accentuer leur avance au classement. Suivant le résultat de cette importante confrontation, Arosa pourrait rejoindre l'équipe de Richmond Gosselin à la deuxième place du classement. Les champions suisses en titre, logiquement, devraient s'imposer à Ambri. Fribourg devrait en faire de même chez lui face à Langnau qui, malgré son changement d'entraîneur, ne semble pas encore se trouver sur le chemin de la victoire. Enfin Kloten accueillera Lugano. Match très important puisque l'équipe victorieuse ferait un grand pas vers le tour final!

Michel DERUNS

### Au programme de la soirée LNA

Davos - Bienne (7-1, 5-7)  
Ambri - Arosa (6-2, 3-5)  
Fribourg - Langnau 3-2, 3-7  
Kloten - Lugano (2-3, 6-5)

### LNB, GROUPE OUEST

La Chaux-de-Fonds - Ajoie (6-6, 5-6)  
Berne - Sierre (3-3, 4-6)  
Viège - Lausanne (4-3, 4-4)  
Langenthal - Grindelwald (3-5, 4-4)

### GROUPE EST

Coire - Hérissau (5-4, 8-4)  
Grasshoppers - Rapperswil 5-8, 3-7  
Olten - Zurich (6-3, 4-6)  
Wetzikon - Dübendorf (4-7, 7-3)

### Classement des buteurs Toujours Dubé

Le Canadien Normand Dubé occupe toujours la tête du classement des buteurs du groupe ouest de LNB, mais il ne compte plus qu'un point d'avance sur Jean Trottier. Classement: 1. Dubé (Sierre) 46; 2. Trottier (Ajoie) 45; 3. R. Wilson (Berne) 43; 4. Ebermann (Lausanne) 34; 5. Métivier (Sierre) 33; 6. Byers (Grindelwald) et Novak (Lausanne) 30; 8. Mac Farlane (La Chaux-de-Fonds) 29; 9. Decloe (Berne) 28; 10. Sigouin (Ajoie) 27.

## Ajoie handicapé



François Sigouin (à droite) et Jean Trottier feront-ils souffrir la défense chaux-de-fonnrière? (photo Schneider)

A l'issue de la rencontre de Berne, les Jurassiens étaient quelque peu déçus de leur défaite. Plus par le résultat que par la manière; ils se sentaient frustrés. Il faut souligner que ces temps, les entraînements ne peuvent se faire comme à l'accoutumée, en raison des blessés. Pour la rencontre de ce soir contre La Chaux-de-Fonds, les choses ne s'arrangent pas non plus. En faisant la liste des blessés, il ressort que: Aubry, Sanglard, Terrier, Bénard et Siegenthaler ne seront pas disponibles. Equation donc ardue pour l'entraîneur ajoulet Jacques Noël. Celui-ci déclare:

C'est un grand handicap de se déplacer avec cinq joueurs en moins. Nous serons donc diminués. Ce qui me rend conscient de notre situation de néo-promu face aux Chaux-de-Fonniers. François Sigouin se veut plus rassurant: Pour le match de ce soir, nous ne pouvons faire autrement que pour les autres matchs... mais avec des équipiers en moins. Il faudra se battre toute la partie durant. Bien sûr que ce déplacement sera difficile car nous sommes convaincus que La Chaux-de-Fonds vaut mieux que son classement. Comme à l'aller, le 6-1 à la mi-match ne se reproduira pas, car cette fois nous serons moins impressionnés et fébriles. Personnellement, cela m'avait fait une curieuse impression de me retrouver aux Mèlèzes. Aujourd'hui j'ai plus confiance, je me battraï avec mes camarades pour gagner je l'espère.

Je suis plus à l'aise maintenant qu'au début du championnat déclare Philippe Mouche. Je sens la forme qui revient et la rencontre contre Berne me redonne confiance car lors de ce match, je n'ai pas eu de chance. Contre La Chaux-de-Fonds, j'espère qu'elle sera de mon côté. Dans un tel match de derby, tout est possible et je pense que l'équipe la mieux en forme vaincra.

B. V.

## En championnat de deuxième ligue Serrières belliqueux, Joux-Derrière victorieux

### ● SERRIÈRES - LES JOUX-DERRIÈRE 1-4 (0-1 0-1 1-2)

Samedi soir à Monruz, Serrières recevait le leader qui, après sa défaite face à Yverdon, pouvait sembler une proie facile. Il n'en fut rien et c'est tant mieux; parce qu'une équipe comme Serrières, n'ayant d'autres arguments à faire valoir que la violence et l'agression, ne mérite pas de remporter l'enjeu d'une rencontre comme celle de samedi soir. Et pourtant, les Chaux-de-Fonniers étaient peut-être à leur portée.

Bien que n'ayant jamais donné l'impression d'être débordés, les «vert et jaune» n'ont pas fait preuve d'une domination insolente. On peut même relever qu'ils font preuve pour l'instant d'une inquiétante stérilité au niveau de la réalisation. L'ouverture du score par les Jurassiens intervint après six minutes par Berra, sur passe d'Anderegg.

Au deuxième tiers, ces mêmes joueurs portaient la marque à 0-2 dans la première minute de jeu. Jusque là le match fut très correct. C'est à partir de la 30e minute que les pénalités se succédèrent, essentiellement contre Serrières; mais aucun des buts ne fut réussi alors qu'un joueur purgeait une punition.

L'appel du troisième tiers vit les Chaux-de-Fonniers entrer sur la glace avec un avantage de deux unités, qu'ils surent habilement préserver, aggravant encore la marque par Cuhe et enfin Gaillard. C'est après cette quatrième réussite que les agressions des joueurs du Littoral commencèrent; et c'est également alors qu'ils étaient menés 0-4 qu'ils inscrivent, à moins de six minutes de la sirène finale, leur seul but par Rieder.

Relevons en conclusion que cette rencontre fut d'une qualité moyenne et que les arbitres annulèrent pour les Chaux-de-Fonniers un but tout à fait valable au cours du deuxième tiers-temps.

Serrières: Benoit; G. Divernois, A. Jakob; Delabays, Ph. Bauer, Gendre; Dubois, Rieder; F. Jakob, Rass, Guyaz; Adam; Faivre, O. Bauer, Moser, S. Divernois.

Les Joux-Derrière: Nagel; Willi-mann, Vocat; Anderegg, Berra, Lœpfe; Huggler, Cuhe; Gaillard, Singelé, P. Jutzi; Bergamin, Nicole; Ganguillet, J.-M. Jutzi, Mathez.

Buts: 6e Berra (Anderegg) 0-1; 21e

### Curling

### Championnats d'Europe Déceptions helvétiques

A Kircaldy, en Ecosse, les championnats d'Europe n'ont pas particulièrement bien débuté pour les deux équipes suisses, toutes deux détentrices du titre depuis l'an dernier à Grindelwald.

Chez les messieurs, Lausanne-Riviera (Patrick Loertscher, Franz Tanner, Juerg Hornisberger et le skip Juerg Tanner) a entamé le tournoi européen par une défaite devant la RFA, qui s'est imposée par 9-5 après avoir été mené par 5-0. En revanche, l'équipe helvétique n'a pas connu de problème dans son second match, contre la Hollande (13-6). Comme aucune équipe n'a gagné ses deux premiers matchs, les chances suisses restent toutefois intactes.

Chez les dames, les Bernoises de Susanne Schlapbach n'ont joué qu'une seule fois et elles ont perdu (4-8) contre la Norvège, après avoir également connu un début de partie catastrophique puisqu'elles furent rapidement menées par 3-0. (si)

Berra (Anderegg) 0-2; 48e Cuhe 0-3; 51e Gaillard 0-4; 54e Rieder (Gendre) 1-4.

Pénalités: 7 fois 2 minutes contre Serrières et 4 fois 2 minutes contre Les Joux-Derrière.

Arbitres: MM. Landry et Amstutz. (rp)

### En première ligue Moutier tenu en échec

### ● UNTERSEEN - MOUTIER 4-4 (0-4 2-0 2-0)

Pour son dernier match du premier tour, le HC Moutier était opposé à Unterseen, club néo-promu en première ligue et actuellement lanterne rouge, qui n'a comme ambition que de se maintenir dans cette catégorie de jeu.

Après 13 minutes, Moutier avait déjà marqué quatre fois et on pensait raisonnablement que les Prévôtois allaient au-devant d'un succès facile. C'était méconnaître la volonté des locaux qui, petit à petit, reprirent confiance, marquant deux buts dans le deuxième tiers, égalisant enfin à la 59e minute. Il était trop tard pour Moutier de reprendre l'avantage. C'est quelque peu déçus que les Prévôtois quittèrent la patinoire de Matten, près d'Interlaken.

Moutier: Hänggi; Schnyder, Jeanrenaud; Schweizer, Schmid; Gurtner, Guex, Gossin, Kohler, Guenat, Ceretti; Willy, Ruedi et Marcel Bachmann; Ortis, Frey, Charmillot.

Buts: pour Moutier, 2e Guenat (Gossin); 4e Kohler (Guenat); 12e Jeanrenaud; 13e Ortis.

Pénalités: 6 fois 2 minutes contre Unterseen; 5 fois 2 minutes contre Moutier.

Arbitres: MM. von Arx et Hänsli. Notes: Patinoire de Matten, 300 spectateurs. (kr)



## sportive de la semaine

### Lionella Asticher

Cette joueuse de basketball, née le 22. 11. 1960 à La Chaux-de-Fonds, est le quatrième enfant d'un ménage qui en compte cinq. Elle aurait d'ailleurs tout aussi bien pu être le troisième puisque sa sœur jumelle, Tarsilla, a vu le jour huit minutes plus tôt. Avant cette double naissance, Pietro et Mariella occupaient déjà de l'espace dans le foyer Asticher. Puis, le petit David venait compléter ce quatuor et, à eux tous, ils formaient en quelque sorte, le cinq de base de cette famille.

Après avoir fait toute sa scolarité dans notre ville, Lionella entra à la SSEC et accomplit son apprentissage d'employée de commerce au secrétariat du Gymnase. Au terme de ses études, elle s'en ira au greffe du tribunal pour quelques années. Puis avant de reprendre la responsabilité de tout le secteur commercial de l'entreprise familiale que dirige son père, elle avait décidé, avec son copain Riccardo, de s'offrir quatre mois de vacances aux Etats-Unis.

Lionella s'est intéressée au basket-ball à l'âge de 14 ans. A la suite des joutes sportives en 1974, elle n'a pas hésité longtemps pour répondre affirmativement à la sollicitation d'une joueuse d'Abeille. Voyant avec quel enthousiasme elle pratiquait ce sport, Tarsilla a suivi les traces de sa sœur, avec bonheur d'ailleurs, puisque la saison dernière elle a évolué avec Fémina Lausanne et que ce club est monté en division supérieure.



Quant à Lionella, dite aussi «Yoyo», après trois ans passés en juniors, elle effectuait, à 17 ans, le grand saut en ligue nationale. Sur le terrain, elle peut évoluer comme distributrice ou comme ailère. Elle marquerait une préférence pour ce dernier poste, mais elle se plie volontiers aux directives qu'elle reçoit de son coach. Elle attache une grande importance à l'esprit d'équipe et elle estime que, de pouvoir jouer avec quatre camarades de toujours, en l'occurrence D. Frascotti, A.-M. Strambo, M. Bourquin et F. Meyrat, aide à créer une excellente ambiance. Elle appelle ça «le noyau des vieilles».

Bien qu'étant de taille relativement petite pour pratiquer le basket-ball, Lionella compense ce léger handicap par son expérience, sa rapidité et sa rage de vaincre. Quant on lui demande quel est son meilleur souvenir, elle se contente de répondre que pour l'instant il n'y a rien d'important à signaler et que chaque victoire lui procure beaucoup de satisfaction. Par contre, elle n'a pas «digéré» la défaite subie il y a deux ans face à Pratteln, qui avait empêché le BBC Abeille d'accéder éventuellement en LNA. Elle regrette également que le public ne puisse pas mieux encourager son équipe par le fait qu'il n'y a pas de salle convenable dans notre cité.

Lionella aimerait bien, à court terme, que deux vœux se réalisent: parcourir le chemin le plus long possible en Coupe de Suisse et surtout connaître les joies d'une ascension en LNA.

Elle reconnaît également qu'elle est impulsive et qu'elle a de la peine à contrôler ses nerfs quand elle perd.

Pour conclure, nous lui avons demandé quand elle penserait arrêter le sport. Avec un sourire en coin, Yoyo nous a répondu: Je me sens assez jeune pour pouvoir jouer encore quelques saisons, pour autant que l'ambiance demeure et que la santé aille. De toute façon, quand l'heure de la retraite aura sonné, je ne pense pas racrocher. Je m'occuperai d'une équipe de jeunes car j'aime énormément les contacts humains. Cela est nécessaire pour mon équilibre.

H. K.

# L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31  
Fleurier (038) 61 35 75  
Neuchâtel (038) 51 39 50

Saint-Imier (039) 41 11 83  
Tramelan (032) 97 58 58  
Saint-Brais (066) 58 41 55

# la voix d'une région

## R

### regard

## La foule se défoule

Ouahhh...! Hou...! Hi...!

La foule exaltée se défoule. Par des onomatopées spontanées elle accompagne les phases du jeu. Elle manifeste son ardeur chauvine face au spectacle qui se déroule sous ses yeux. Son admiration partielle l'aveugle. Elle pardonne les erreurs de son équipe mais se montre beaucoup plus intrépidité pour celles de l'adversaire.

Ah...! chauvinisme quand tu nous tiens... Ta force de conviction est si grande qu'inconsciemment elle influe sur les réactions de la majorité des supporters. Mêlé à une équipe de fanatiques, tu permets même aux plus timides de s'extérioriser.

Eux aussi huent une action ou crient leur joie ou leur désespoir selon la cage dans laquelle le puck est entré.

Ce chauvinisme-là reste bon enfant et témoigne principalement de l'attachement d'un public à ses favoris. Les virulents propos échangés entre les équipes de fans adversaires dépassent bien souvent la pensée. Même si parfois on peut déplorer que certains supporters, dans le feu de l'action, règlent leurs comptes à coups de poing...

La violence sur un terrain de jeu déteint sur les occupants des gradins. Inversement, l'esprit sportif qui anime les joueurs favorise la compréhension entre spectateurs.

Se trouver parmi des fanatiques anglo-saxons, constitue par exemple, un danger: celui d'y laisser une partie de ses os... Alors que fort heureusement, chez nous, on ne perd que momentanément l'usage de ses cordes vocales.

Catherine MONTANDON

## Elections du Conseil de ville à Moutier « Le Rauraque » a frappé

Comme nous l'avions annoncé dans notre édition d'hier, les autonomistes ont pris le dessus au législatif prévôtis. Hier matin, les pronostics ont été confirmés: 21 sièges pour les quatre partis jurassiens («le Rauraque», pdc, rpj, psa) et 20 sièges pour les trois partis antiséparatistes (prjb, psjb, udc). Les autonomistes ont recueilli 52,03 pour cent des suffrages, contre 47,97 pour cent pour les pro-Bernois, ce qui représente une avance autonomiste de 4,06 pour cent. Malgré une participation de près de 95 pour cent, tous les partis voient leurs suffrages en pourcentage diminuer. Le parti de l'udc perd un siège, mais le psjb et le prjb conservent le même nombre de mandats. Du côté autonomiste, le rpj perd deux sièges, le psa un siège et le pdc un siège. Ces places laissées vacantes sont occupées par «le Rauraque», qui réalise le tour de force de glaner cinq sièges.

Pour les élections au Conseil de ville, 261 candidats s'étaient mis en liste, pour occuper les 41 sièges disponibles du législatif. Ces candidats étaient répartis en sept listes, soit trois antiséparatistes et quatre autonomistes. Ces derniers réunissaient 158 candidats contre 103 pour les pro-Bernois. 36 conseillers de ville sortants se représentaient: 29 ont été réélus. N'ont pas retrouvé leur siège: Philippe Zahno (pdc), Marie-José Roth (pdc), André Winkler (rpj), Armand Dupré (rpj), André Gorge (prjb), Rémy Steiner (prjb), et Joseph Kiener (psjb).

Le nouveau Conseil de ville arbore un visage plus jeune que celui de la législature précédente. En effet, «le Rauraque», qui détient le 12 pour cent des sièges, est un mouvement dont la moyenne d'âge est de 27,5 ans. De plus, les autonomistes en liste avaient 39 ans de moyenne d'âge contre 44 pour les antiséparatistes. Enfin, en ce qui concerne la présence féminine, elle est plutôt maigre: seules quatre femmes ont été élues au législatif. Toutes d'appartenance autonomistes.

### RPJ: DEUX MANDATS EN MOINS

Le prjb qui conserve ses neuf sièges obtient le 20,4 pour cent des suffrages. Le psjb maintient également sa présence, avec 7 élus, et il a enregistré 16,97 pour cent de suffrages.

Quant au troisième parti antiséparatiste, l'udc, il perd un siège et se retrouve avec quatre élus, pour un total de 10,61 pour cent de suffrages. Les trois partis de l'Entente prévôtis accusent tous une diminution de moins de 1 pour cent de suffrages

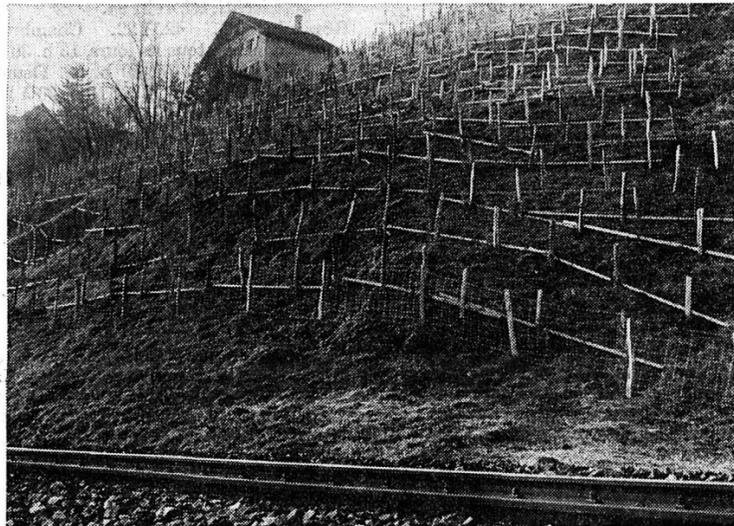
par rapport à la législature précédente. Du côté autonomiste, le mouvement des jeunes «le Rauraque», qui s'est créé cette année, empêche le 12,52 pour cent des suffrages et obtient cinq sièges. Le rpj, qui avait sept mandats en 1978, n'en a plus de cinq aujourd'hui; il accuse une importante chute des suffrages, passant

de 17,56 pour cent à 12,11 pour cent, ce qui représente une perte de 5,45 pour cent. Le pdc cède également un mandat. Il en détient cinq au lieu de six. Sa perte de suffrages mérite également d'être signalée, passant de 15,50 pour cent à 13,49 pour cent, soit deux pour cent de moins. Enfin, le psa se retrouve aussi avec un siège en moins, soit six pour la prochaine législature. Alors qu'il avait glané 16,67 pour cent des suffrages en 1978, il n'en récolte cette année que 13,91 pour cent, soit près de trois pour cent de moins. En résumé, au sein du groupe autonomiste, les trois partis de 1978 voient leur force baisser au profit du nouveau venu «le Rauraque».

C. D.

► Page 25

## Opération antiavalanches au Locle Reboisement d'un talus pentu dominant les voies CFF



Il n'y a pas que dans les Alpes qu'il faut se prémunir contre les avalanches. Dans nos régions également. Et plus particulièrement au-dessus du Locle. De

façon plus modeste naturellement. Néanmoins, au-dessus de la Mère-Commune, au lieu dit le «Raya» le danger d'avalanches est bien réel. A la fin de l'année dernière l'une d'elle était descendue en s'abattant sur les rails du train.

Une locomotive tractant un convoi était sorti des voies. En conséquence, les CFF ont pris des mesures. Ils ont décidé de reboiser le talus particulièrement pentu qui domine la voie.

Les bûcherons de la commune du Locle ont planté récemment mille pieux qui abritent autant d'arbres ou d'arbustes. Grâce à cette forme de clayonnage la masse de neige ne devrait plus glisser.

(jcp-photo Impar-Perrin)

## Au Tribunal de police du Val-de-Travers Pour quatre bouteilles de rhum blanc

Cinq jours de prison, avec sursis pendant deux ans: c'est la peine infligée hier après-midi par le juge Schneider, président du Tribunal du Val-de-Travers, à un jeune Noir résidant aux Verrières de Joux (France) et qui s'était introduit à deux reprises dans l'appartement d'une amie résidant au chef-lieu pour y voler quatre bouteilles de rhum blanc. La femme qui avait porté plainte pour vol, violation de domicile et dommages à la propriété retira finalement sa plainte. Restait quand même le vol, poursuivi d'office, et pour lequel le procureur demandait une peine de 20 jours d'emprisonnement, le prévenu S. E. étant soupçonné d'avoir, en plus de l'alcool, fait main basse sur un fer à repasser, des hauts-parleurs, des disques et des cassettes, ainsi qu'une somme de 558 francs. En fin de compte, seul le vol par effraction des quatre bouteilles a été retenu. En plus de la peine d'emprisonnement avec sursis, S. E. devra encore payer 35 francs de frais. Ce fut, hier, la plus lourde peine prononcée par le juge assisté de la greffière Chantal Delachaux.

Une autre affaire a longuement occupé le tribunal. Trois personnes étaient assises sur le banc des prévenus. M. T. de Saint-Sulpice, G. B. du même village et son frère W. B. On reprochait aux deux frères des injures et des lésions corporelles simples, tandis que M. T. était prévenu d'infraction à la loi sur le repos hebdomadaire et de dommages à la propriété.

Les faits. G. B., garagiste, a obtenu le permis de construire des garages sur sa propriété. Il a commencé par élever un mur, déposant du tout-venant sur le terrain de M. T. Un beau dimanche d'août, ce dernier a pris une pelle et il a retourné le colis à l'expéditeur. Le garagiste l'a mal pris, une dispute a éclaté sur la frontière séparant les deux propriétés. Et W. B. a finalement poussé le voisin qui s'est fait mal en tombant.

Comme G. B. est en rogne contre la commune de Saint-Sulpice qui lui aurait mis à plusieurs reprises des bâtons dans les roues et que le voisin, M. T., est conseiller communal des noms d'oiseaux ont été échangés. D'où le dépôt de plaintes de part et d'autre.

- Il me riait au nez, déclare W. B.; je l'ai simplement aidé à retourner sur son terrain.

Un peu brusquement quand même si l'on en juge d'après le certificat médical

établi par le médecin au soir de la dispute et qui précise que M. T. souffre de la colonne vertébrale depuis son vol plané.

Réplique de W. B.:  
Ouais, s'il a mal au dos c'est peut-être parce qu'il a passé son dimanche à déplacer le tout-venant sur notre terrain...

M. T. s'exprime à son tour:  
- Depuis que G. B. a eu des difficultés avec le Conseil communal, il m'en veut. Evidemment, je suis membre de cet exécutif et ma propriété jouxte la sienne.

G. B. en veut également à la justice. L'arrêt de renvoi qu'il a reçu contient, entre autres chefs d'accusation, la violation de domicile. A cause de cela, il a dû cesser les travaux, n'osant plus mettre un pied sur le terrain de son voisin.

Le président explique que le ministère public s'est trompé. Que la violation de domicile ne sera pas prise en considération. Et il le répète une fois, deux fois, trois fois. G. B. revient à la charge, s'énervant. Le président aussi. L'audience devient houleuse. Dans ces conditions, la conciliation ne peut pas aboutir, malgré la bonne volonté de M. T. qui veut bien accepter un arrangement. Les deux frères ne sont pas d'accord. L'affaire sera jugée prochainement.

Trois musiciens français s'étaient produits cet automne dans un établissement public de Buttis. Sans autorisation du Département de police, ni patente pour l'exercice d'une profession artistique itinérante.

JJC

► Page 21

● LIRE ÉGALEMENT EN PAGE 19

## billet

Le sein, la vie, la mort.  
Le sein humaniste.

Du sein au «saint des saints»

Le sein et l'image du corps groupal.

De quel sein parlons-nous?

Sein et imaginaire, de mort et néoplasie.

Le sein comme pont entre le moi-plaisir et le surmoi.

Sous sein (g) privé.

Ce n'est pas une litanie d'obscédé. En tout cas, je ne suis pas celui-là que vous croyez peut-être. Cette liste est un extrait des communications et ateliers d'étude qui ont animé des «journées annuelles de la Société française de sexologie clinique».

Et moi le terre-à-terre, le raseur de pâquerettes, je rigole bêtement en lisant ça et en imaginant les doctes individus capables de pareilles dissertations. Entre parenthèses, m'étonnerait qu'il y ait beaucoup de femmes dans le lot. Le sein est une partie du corps qui, pour être diffé-

rent de forme et de fonction, porte le même nom chez les deux sexes, mais implicitement il n'y a que les hommes pour tant discuter de ceux des femmes.

Quand je pense qu'il y a des gens qui chôment, d'autres qui croulent sous un travail ardu, et pendant ce temps des grands gaillards, là, qui restent au sein, s'y fixent, s'y accrochent, ne savent plus sous quel angle l'aborner, l'analyser, le psychanalyser, le symboliser, le sanctifier, le disséquer à perte de vue, je me dis que notre bonne mère la Terre nourrit de drôles de fils.

Ont-ils tant de peine à être pour être si marqués d'avoir tété?

JHK

## Q

### quidam

M. Arsène Rémy, 80 ans, est traité à Reconvilier. C'est un de ces hommes qui ont gardé une grande fraîcheur d'esprit même en étant déjà d'un certain âge.

Il est pensionné de la Fonderie Boillat SA à Reconvilier. Tous ceux qui travaillèrent avec lui se rappellent qu'il avait une grande mémoire et qu'on n'était jamais déçu quand on lui demandait un renseignement.

Sur le plan local, M. Arsène Rémy a toujours été un des animateurs de la Bibliothèque de Reconvilier qui fête d'ailleurs ses 85 ans cette année. Il s'est aussi beaucoup dévoué pour le Club des aînés de Reconvilier, une société pleine de vitalité.

Il a aussi fêté récemment, avec son épouse, ses 50 ans de mariage.

(texte et photo kr)

## B

### bonne nouvelle

La bonne entente est possible entre locataires: preuve en est la traditionnelle célébration de la Saint-Nicolas par les habitants de l'immeuble No 49 de la rue Abraham-Robert à La Chaux-de-Fonds, qui ont pris cette bonne habitude depuis quelques années déjà.

Les bras chargés de présents et surprises, chacun se rend dans les locaux décorés par les participants et c'est la fête pour petits et grands autour du buffet et de l'accordéon.

Cette année, ils étaient plus de septante et ils se sont déjà donné rendez-vous à l'année prochaine en espérant être encore plus nombreux et surtout que leur exemple sera suivi ailleurs aussi. (cp, Imp.)

## S

### sommaire

NEUCHÂTEL. - Le législatif débat du budget.

PAGE 23

CANTON DU JURA. - Chômage en hausse.

PAGE 27

# IMPAR SERVICE

## La Chaux-de-Fonds

Patinoire des Mélézes: 20 h., La Chaux-de-Fonds - Ajoie.  
 Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30-17 h.  
 Vivarium: 14-17 h.  
 Musée paysan: expos. architecture paysanne, fermée.  
 Musée int. horlogerie: 10-12, 14-17 h.  
 Musée des beaux-arts: fermé.  
 Musée d'histoire naturelle: 14-17 h., expos. insectes et fleurs de nos régions, dessins d'Ed. Urech.  
 Musée d'histoire et médaillier: lundi au vendredi sur demande, samedi et dimanche 10-12 h., 14-17 h.  
 Galerie du Manoir: expos. sculptures de Charles-Martin Hirschy et bijoux de Nina Alvarez, 15-19 h.  
 Galerie L'Echoppe: expos. aquarelles de Jean-Pierre Dubois, 14-20 h.  
 Galerie La Plume: expos. 8 céramistes - thème l'assiette - et batik.  
 Club 44: expos. objets de Raymond Waydelich, 18-20 h. 30.  
 Biblioth. ville, salle expo: expos. de Georges Lemoine et Jean-François Laguonnie, illustrateurs, 17-20 h.  
 Centre de rencontre: expos. photos «Propre en ordre ou le sprayeur fou a encore frappés».  
 Rond-Point des Artisans: expos. céramiques; tissages et jouets en bois.  
 Galerie Louis Ducommun: mardi, jeudi, samedi, 17 h. 30-21 h.  
 Bibliothèque de la Ville: 9-12 h., 13 h. 45-20 h. expos. Yvan Moscatelli.  
 Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32 et Jardinière 23: 13 h. 30-18 h.  
 Bibliothèque science-fiction: Recrètes 29, mercredi 17-19 h.  
 Ludothèque: Serre 3, mardi 16-19 h., jeudi 16-18 h.  
 Patinoire: 9-11 h. 45, 14-16 h.  
 Piscine Numa-Droz: mardi et jeudi 20-22 h., vendredi 19-22 h., samedi 13 h. 30-17 h. 30, 19-22 h., dimanche 9-12 h.  
 Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions. Le Scotch: Bar-Dancing.  
 Club 55: Dancing, attractions.  
 Le Domino: Cabaret-Attractions.  
 La Boule d'Or: Bar-dancing.  
 Centre de rencontre: 16-18 h., 20-22 h.  
 Centre de jeunesse suisse allemand: Doubs 107, ma et ve 19-23 h., me 14-23 h., chaque 2e week-end.

**Informations touristiques ADC:** tél. (039) 22 48 21, rue Neuve 11.  
**Planning familial:** tél. 23 56 56.  
**Consultations conjugales:** tél. (038) 24 76 80.  
**Service d'aide familiale:** tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.  
**Parents inform.:** tél. (038) 25 56 46, lundi 20-22 h., jeudi 14-18.  
**Ecole des parents:** tél. 23 33 57 et 22 12 48.  
**Information allaitement:** tél. 26 54 15 ou (038) 31 65 64.  
**Crèche de l'amitié: Manège 11,** tél. 23 18 52.  
**Services Croix-Rouge,** tél. 22 22 89 ou 22 20 38. Baby sitting, 7 h. 30-11 h. 30. Soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14 h.-17 h. 30.  
**Service soins à domicile:** tél. 23 41 26.  
**Information diabète: Serre 12,** vendredi après-midi, tél. 23 41 26.  
**Assoc. des sourds: perm. dernier jeudi** du mois, 13-15 h., Jardinière 23.  
**Pro Infirmis: Léopold-Robert 90,** tél. 23 97 01.  
**Boutique 3e âge: Serre 69,** 14-17 h.  
**Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73,** mercredi 14-19 h., jeudi 14-18 h.  
**Pro Senectute: L.-Robert 53,** tél. 23 20 20, le matin. Repas à domicile: tél. 23 20 53, le matin.  
**Accueil du Soleil: Serre 67,** 14-18 h., jeudi fermé.  
**Eglise réformée: secrétariat de paroisse,** tél. 22 32 44.  
**Drop in (Industrie 22):** 16-19 h., tél. 23 52 42. Mardi et jeudi, 20 h. 30-23 h.  
**SOS alcoolisme: tél. (039) 22 41 91.**  
**Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 66 04;** case postale 866.  
**La Main-tendue: No 143. 20" d'attente.**  
**Aide aux victimes de désexés sexuels: tél. (039) 28 11 13,** lundi 14-22 h., mardi à vendredi 14-20 h.  
**Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h. 30,** Coop 3, L.-Robert 108. Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.  
**Service d'urgence médicale et dentaire:** tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).  
**Assoc. pour la défense des chômeurs: tél. 22 29 31,** ma au ve de 14 h. 30 à 18 h. 30; tél. 26 83 09 tous les jours sauf mardi, 18-21 h.  
**Société protectrice des animaux: D.-Jean-Richard 31,** tél. 23 45 65, ouvert 17-19 h.  
**Contrôle des champignons: Service d'hygiène,** L.-Robert 36, lundi au vendredi 11-12 h., 17-18 h.  
**Police secours: tél. No 117.**  
**Feu: tél. No 118.**

**CINÉMAS**  
 Corso: 20 h. 30, 200 000 dollars en cavale.  
 Eden: 20 h. 30, Hair; 18 h. 30, Les secrets insolites d'un internat de jeunes filles.  
 Plaza: 20 h. 30, Poltergeist.  
 Scala: 20 h. 45, Banana Joe.  
**• communiqués**  
**Ancien Stand:** mercredi à 20 h., loto du Ski-Club La Chaux-de-Fonds.  
**Conservatoire:** jeudi 9 décembre permettra d'entendre la Quatuor de Lausanne. Ce nouvel ensemble est formé de solistes de l'OCL, réunis sous l'impulsion d'Henri Revelli, 1er violon solo, Francis Zanlonghi, y tient la partie de second violon. Le programme comporte le quintette de Schumann avec piano et Paulette Zanlonghi se joindra au groupe pour cette oeuvre.

## Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h. 30, Le père Noël est une ordure.  
 Château de Môtiers: expos. sculptures de José Chiaradia, 10-22 h. 30.  
 Fleurier, collègue primaire Longereuse: bibliothèque communale, lundi 17 h. 30-20 h., jeudi 15-20 h.  
 Fleurier, Centre de rencontre: tél. 61 35 05.  
**Informations touristiques: gare Fleurier,** tél. 61 10 78.  
 Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48.  
 Fleurier, Pro senectute: lundi et jeudi matin, Grand-Rue 7, tél. 61 35 05, repas à domicile.  
**Fleurier, service du feu:** tél. 61 12 04 ou 118.  
**Centre de secours du Val-de-Travers:** tél. 63 19 45; non-réponse, tél. 63 17 17.  
**Police du feu: tél. 118.**  
**Police (cas urgents): tél. 117.**  
**Police cantonale: tél. 61 14 23.**  
**Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.**  
**Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.**  
**Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.**  
**La Main-Tendue: tél. 143.**  
**SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90.**

## Jura bernois

**Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier,** tél. (032) 93 51 66.  
**Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils) rue des Martinets, Courtelary,** tél. (039) 44 14 24.  
**Centre social protestant: service de Consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous,** tél. (032) 93 32 21.  
**Pro Senectute Jura-Sud: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous,** tél. (032) 91 21 20.  
**Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.**  
**La Main-tendue: No 143.**  
**Saint-Imier**  
 Cinéma Lux: relâche.  
 Bibliothèque municipale (Ecole primaire): merc. 16-18 h., vendr. 15 h. 30-19 h. 30.  
 Ludothèque: mar. 15-17 h., ve. 16-18 h.  
**Bureau renseignements: rue Francillon 30,** tél. 41 48 48.  
 Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.  
**Service du feu: tél. 118.**  
**Police cantonale: tél. 41 25 66.**  
**Police municipale: tél. 41 20 46.**  
**Ambulance: tél. 42 11 22.**  
**Pharmacie de service: jusqu'à 18 h. 30,** Liehti, tél. 41 21 94.  
**Hôpital: tél. 42 11 22.** Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.  
 Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 42 15.  
 Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).  
**A.A. Alcool. anonymes: tél. 41 12 18.**

**Courtelary**  
**Service du feu: No 118.**  
**Police cantonale: tél. 44 14 27.**  
 Préfecture: tél. 41 11 04.  
 Sœur visitante: tél. 44 11 68.  
**Médecins: Dr Choppon (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.**

**Tramelan**  
 Cinéma Cosmos: relâche.  
**Bureau de renseignements: Grand-Rue,** tél. (032) 97 52 78.  
 Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30.

## Neuchâtel

Cité universitaire: 20 h. 30, Marianne Blaser et Andrée Hoffmann, cantatrices, Louis Marval, pianiste. Oeuvres de Gerber, Perrenoud et Bauermeister.  
 Bibliothèque Ville: lecture publique, lundi 13-20 h., mardi-vendredi 9-20 h. Fonds général, lundi-vendredi 10-12 h., 14-18 h., jeudi jusqu'à 21 h.  
 Jazzland, La Rotonde: 21 h. 15-2 h.  
 Plateau libre: 22 h., Ashton A.  
 Musée d'Ethnographie: 10-12 h., 14-17 h., expos. collections «Passion».  
 Musée d'Art et d'Histoire: 10-12 h., 14-17 h., expos. Archets français du 18e siècle à nos jours; sculptures de Heinz Schwarz.  
 Musée d'Histoire naturelle: 14-17 h.  
 Musée d'archéologie: 14-17 h.  
 Galerie de l'Evoile: expos. peinture neuchâteloise du 19e siècle, 14-18 h. 30.  
 Fondation Clos-Brochet: expo dessins et croquis sur la vie à Clos-Brochet, 14-17 h.  
 Galerie Ditesheim: expos. céramiques Pierrette Favarger, 10-12 h., 14-18 h. 30.  
 Galerie Ideas: expos. photos de Hanspeter Bagattini.  
 Collège latin: expos. Alice de Chambrier 1882-1982, 8-21 h.  
**Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures,** Armand, rue de l'Hôpital. Ensuite tél. 25 10 17.  
 Information diabète: mardi après-midi, tél. 24 11 52, av. DuPeyrou 8.  
 SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90.  
 La Main-Tendue: tél. 143.

**Feu: 118.**  
**Police cantonale: tél. 97 40 69.**  
**Police municipale: tél. 97 51 41;** en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.  
**Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28.**  
**Pharmacies: H. Schneeberger (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30.**  
 Infirmière visitante et dépôt sanitaire: tél. 97 68 78 lu-ve de 15 h. à 16 h. 30, sa-di 12 h. 30-13 h. 30.  
 Aide familiale: tél. 97 42 50.  
 Centre de puériculture: tél. 97 62 45.

**Tavannes**  
 Cinéma Royal: relâche.  
 Vivarium Ophidia: mercredi, samedi, dimanche, 14-18 h. Expos. coquillages de René Fuchs.

## Bévilard

Cinéma Palace: 20 h. 30, Le coeur glacé.

## Moutier

Cinéma Rex: relâche.  
 Galerie Club jurassien: expo photos de Jean-Claude Wicky, 19 h. 30-21 h. 30.  
**Bureau renseignements: Pro Jura,** Hôtel-de-Ville 16, tél. 93 18 24.  
 Services industriels: tél. 93 12 51; en dehors des heures de bureau tél. 93 12 53.  
**Service du feu: tél. 93 18 18.**  
**Police cantonale: tél. 93 38 31.**  
**Police municipale: tél. 93 33 03.**  
**Hôpital: tél. 93 61 11.**  
**Ambulance: 93 40 40.**  
 Sœur visitante: tél. 93 14 88.  
 Sœurs gardes-malades: tél. 93 18 69.  
 Centre de puériculture: tél. 93 20 72.  
 Baby-sitting: tél. 93 38 84.  
 Pharmacie d'office: Greppin, tél. 93 18 71.

## Bienne

Société des beaux-arts: expo de Noël 16-18 h., 20-21 h. 30.  
 Galerie Cartier: expos. céramiques de J. Kaufmann, S. Honegger et P. Barde, fermée.  
 Galerie Silvia Steiner: expos. dessins gravés de Georges Item, peintures de Marco Richterich, 15-19 h.  
 Galerie Suzanne Kùpfer: «Images de femmes», par Christian Vogt, 16-19 h.

**CINÉMAS**  
 Apollo: 15 h., 20 h. 15, Commando pour un homme seul. 17 h. 30, A l'est de l'Eden.  
 Capitol: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, L'as des as.  
 Elite: 14 h. 30, 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, Sex-Hostessen.  
 Lido 1: 15 h., 20 h. 15, Les fantômes du chapelier. 17 h. 45, Jésus.  
 Lido 2: 15 h., 18 h., 20 h. 30, Comédie érotique d'une nuit d'été.  
 Métro: 19 h. 50, Sept hommes pour Tobrouk. House of Crazies.  
 Palace: 14 h. 15, 21 h., Poltergeist. 16 h. 30, 18 h. 30, Der Todesschrei des gelben Tigers.  
 Rex: 15 h., 20 h. 15, Porky's; 17 h. 45, Matlosa.  
 Studio: 14 h. 30-22 h. 30, permanent, Les caresses interdites d'une salope.

## Canton du Jura

**Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, tél. 53 17 66.**  
**Transport handicapés, service «Kangourou»: pour bénéficiaire de ce service, tél. 65 11 51 (Porrentruy), ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).**  
 La Main Tendue: tél. 143.

## Le Noirmont

Cinéma: 20 h. 30, Pierrot le fou.

## Saignelégier

Ludothèque: mardi, 14 h. 30-17 h.  
 Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.  
 Préfecture: tél. 51 11 81.  
**Police cantonale: tél. 51 11 07.**  
**Service du feu: No 118.**  
**Service ambulance: tél. 51 22 44.**  
**Hôpital et maternité: tél. 51 13 01.**  
**Médecins: Dr Boegli, tél. 51 22 88; Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.**  
**Pharmacie Fleury: tél. (039) 51 12 03.**  
 Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.  
 Aide familiale: tél. 51 11 04.

## Delémont

Cinéma Lido: 20 h. 30, Conan le barbare.  
 Cinéma La Grange: 20 h. 30, Mad Max 2.  
 Temple protestant: 20 h. 30, concert de Noël.  
 CCRD: expo internationale dessins handicapés mentaux, 18-21 h.  
 Galerie Paul Bovée: expos. dessins et gravures Elmar Peintner, fermée.  
 Bibliothèque de la ville (Wicka II): lundi-mardi-jeudi 15-19 h.; mercredi 16-20 h. 30; vendredi 14-18 h.; samedi 10-12 h.  
 Bibliothèque des jeunes (rue de l'Hôpital): mardi au vendr. 14-17 h. 30.  
 Ludothèque (rue du Fer 4): mardi et jeudi, 14-17 h. 30, vendredi 16-20 h. 30. Mercredi fermée.  
 Piscine couverte: lundi à vendredi 9-21 h., mardi 11-21 h.  
 Centre culturel régional: tél. 22 50 22.  
 Auberge de jeunesse: tél. 22 20 54.  
**Bureau office de renseignements: tél. 22 66 86.**  
 Services industriels: tél. 22 17 31.  
**Service du feu: tél. 118.**  
**Police cantonale: tél. 21 53 53.**  
**Police municipale: tél. 22 44 22.**  
**Hôpital et ambulance: tél. 21 11 51.**  
**Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Misessez, tél. 22 11 93.**  
 Sœur visitante: tél. 22 20 36.  
 Sœurs gardes-malades: tél. 22 16 60.  
 Centre de puériculture: tél. 22 55 34.  
 Baby-sitting: tél. 22 28 41.  
 Hôtel Central: tous les 1er mardis du mois, permanence de l'Assoc. des femmes chefs de famille, 20 h.

## Porrentruy

Cinéma Casino: 20 h. 30, Missing.  
 Cinéma Colisée: 20 h. 30, Certains l'aiment chaud.  
 Bibliothèque municipale (Hôtel-Dieu): mardi 16-19 h., mercredi, jeudi et vendredi 16-18 h., samedi 10-12 h.  
 Bibliothèque des jeunes (Hôtel-Dieu): mardi 16-19 h., mercredi 14-18 h.  
 Ludothèque (Tilleuls 2): mercredi 14-16 h. 30, vendredi 16-18 h. 30.  
 Jardin Botanique: 8-17 h.; collection serre: 8-12 h., 14-17 h.  
 Syndicat d'initiative régional: tél. 66 18 53.  
**Service du feu: tél. 118.**  
**Police cantonale: tél. 66 11 79.**  
**Police municipale: tél. 66 10 18.**  
**Hôpital et ambulance: tél. 65 11 51.**  
**Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Erard, tél. 66 10 44.**  
 Consultation conjugale: tél. 93 32 21.

## AVIS URGENTS

### PATINOIRE DES MÉLÈZES Ce soir, à 20 heures

### HC La Chaux-de-Fonds HC AJOIE

match de championnat

62222

## Le Locle

Musée des beaux-arts: expos. vingt graveurs suisses contemporains, 15-18 heures.  
 Bibliothèque ville: 14 h. 30-18 h. 30.  
 Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30-18 h.  
 Ludothèque: M.-A. Calame 5, jeudi 15 h. 45-18 h. 15.  
 Patinoire: 9-17 h.  
**Pharmacie d'office: Casino, jusqu'à 20 h.** En dehors de ces heures, le No 117 renseignera.  
**Permanence médicale:** en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.  
**Permanence dentaire:** No 117 renseignera.  
 Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lundi, mercredi, vendredi, tél. 31 20 19.  
 Mardi, jeudi, tél. 31 11 49.  
 Information diabète: Hôpital, lundi après-midi, tél. 31 52 52.  
**La Main-Tendue: tél. No 143.**  
 Service aide-familiale: tél. 31 82 44, 9-10 h.  
 Planning familial: tél. 23 56 56.  
 Consult. conjugale: (038) 24 76 80.  
 Office social, Marais 36: tél. 31 62 22.  
 Garderie Ecole des parents: vendredi, 14-17 h. (r. M.-A.-Calame 5).  
 Crèche pouponnière: tél. 31 18 52, garderie, tous les jours.  
 Société protectrice des animaux: tél. 31 13 16 ou 31 41 65.  
 Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, jeudi 14-18 h. 30.  
 Contrôle des champignons: Hôtel de Ville, lundi-mardi 7 h. 30 - 12 h., 13 h. 45 - 18 h. 15; mercredi-jeudi-vendredi 7 h. 30 - 12 h., 13 h. 45 - 17 h. 15.

**Réception  
des avis urgents:  
jusqu'à 20 heures**

# LA CHAUX-DE-FONDS

la voix  
d'une région

## Séance extraordinaire du Conseil général de La Sagne L'achat d'un véhicule pour les Travaux publics renvoyé

Le législatif de La Sagne a siégé récemment sous la présidence de M. Roger Vuille, président, dans la salle du Conseil général, au restaurant de Commune.

Après l'appel, l'assemblée accepte le procès-verbal de la séance du 1er septembre avec remerciements à son auteur. M. R. Vuille donna ensuite connaissance de la lettre de démission de M. Gilbert Wagner; pour succéder à ce conseiller général, le parti socialiste a présenté M. Serge Soguel, lequel est nommé par l'exécutif. Le président lui souhaita la bienvenue.

### DEMANDE D'EMPRUNT

Lecture est donnée du rapport de l'exécutif demandant un emprunt de 500.000 francs. MM. Claude Perret, Jean Roux, Pierre Hirschi et Pierre-André Dubois ont posé certaines questions au niveau des amortissements, du taux des emprunts anciens, des charges courantes et d'un plan des investissements futurs dans les cinq années à venir. MM. Gérard Jaquet, responsable des Finances et Denis Lüthi, administrateur, donnèrent quelques explications complémentaires. Cette requête a recueilli l'unanimité de voix.

L'achat d'une forêt de 8 ha à La Plature est également soumis au législatif. M. Vuille a donné connaissance du rapport du Conseil communal, puis la discussion a été ouverte. M. Jacques Maire remercia l'autorité exécutive du travail accompli, se disant favorable à ce crédit attendu que c'est une amélioration du patrimoine communal.

MM. Maurice Botteron et Serge Soguel approuvèrent aussi cette acquisition. Un petit problème d'exploitation a ensuite été soulevé et le président de commune, M. Jean-Gustave Béguin, donna quelques commentaires sur l'attribution des coupes de bois en précisant que les bûcherons de la place ont une certaine priorité à condition que la qualité du travail soit garantie. Cet achat de forêt fut agréé à l'unanimité des membres.

### POUSSER L'ÉTUDE PLUS LOIN

Après lecture du rapport, une longue discussion se produisit. La polyvalence de l'engin envisagé est-elle judicieuse?, questionne M. Gervais Oreiller. M. Jean Roux a attiré l'attention sur le fait suivant, une étude comparative devrait être poussée beaucoup plus loin, il n'est pas opposé à l'achat d'un véhicule, il a proposé que ce point soit renvoyé à une commission. M. Emile Schnegg, respon-

sable des Travaux publics, apporta quelques précisions. Au vote, la proposition de M. Roux, créer une commission et renvoyer ce point est acceptée. Sont élus à la commission: MM. Pierre-Ami Béguin, Jean Bettex, Pierre-André Dubois, Jacques Fallet, Fernand Oppliger et Gervais Oreiller.

Pour remplacer M. Wagner, démissionnaire, le législatif a nommé M. Claude Perret, à la commission financière.

Pour succéder à M. Wagner, le Conseil général a nommé M. Serge Soguel, à la commission des eaux.

Au chapitre des communications de l'exécutif, M. Gérard Jaquet a indiqué que le poids public subira une réfection au printemps prochain. M. Jean-Pierre Ferrari informa ensuite le législatif sur le problème causé par les travaux à envisager à la route cantonale de Miéville à Sagne-Eglise, oppositions de privés, étude de canalisations, etc. M. Ferrari a souligné ensuite que la commune mettra un

fût à la gare pour la récupération des huiles.

### MOTION

Mme Simone Wagner et consorts ont déposé en bonne et due forme une motion demandant à l'exécutif d'intervenir auprès du Conseil d'Etat afin qu'il suspende la lutte chimique contre les campagnols vu les dégâts causés. Cette motion est prise en considération par neuf voix contre sept.

### INTERPELLATIONS

M. G. Oreiller a relevé que la route de la gare a été dans un état désastreux, il y a quelques semaines, c'est anormal. Le Conseil communal a constaté et le nécessaire a été fait.

M. Pierre-Ami Béguin remercie l'exécutif de la visite organisée à la Maison de retraite, ce fut réussi et cela a permis au législatif de constater que l'ambiance du home est bonne et familiale. La date de la prochaine assemblée est fixée, en principe, au mardi 28 décembre 1982. (dl)

## Protection civile «pratique» Les samaritains de La Sagne au travail

La section des samaritains de La Sagne, présidée par Mme Madeleine Matile, a organisé un cours «Soigner chez soi». Ce cours a été suivi par seize participantes. Mme Béatrice Lidy, ancienne membre de la protection civile et monitrice de ce cours a trouvé parmi les participantes beaucoup d'intérêt et un bel enthousiasme.

Récemment les participantes ainsi que des habitantes de la Sagne et de La Chaux-de-Fonds, ont été invitées à une séance d'information afin d'être mieux renseignées sur le travail indispensable entrepris en se formant pour pouvoir soulager, soigner et aider (six participantes sont employées au Foyer).

L'exposé de M. Zosso, chef responsable des cours pour le canton de Neuchâtel, au centre de protection civile de Sugiez, ainsi que le film qui a suivi, ont permis de faire connaissance et de mieux comprendre la nécessité de la participation féminine à tous les échelons. Il a naturellement été dit que la femme, en cas de

besoin, se porterait volontaire, comme cela a déjà été le cas (39-45) mais, n'est-il pas préférable pour elle d'avoir une formation.

Les samaritains, la Croix-Rouge ainsi que la protection civile travaillent en étroite collaboration et nous avons appris qu'en cas de catastrophe ou de guerre, toutes les femmes ayant suivies des cours dans ces organismes seraient contactées pour une aide éventuelle dans des circonstances précises.

Ainsi les vingt-deux personnes présentes (deux messieurs), une belle participation, connaissance mieux la protection civile, mal aimée par ceux qui mal con-

(cl.w)

### TRIBUNE LIBRE

## Les rapaces se portent encore bien, Dieu merci!

Ce matin, j'observe 12 buses au-dessus du Bas-Monsieur. Le vent d'ouest porte ces gracieux planeurs et c'est un régal pour les yeux de les voir évoluer.

Les propos alarmistes concernant la destruction massive de ces prédateurs par le traitement anticampagnols ne se sont heureusement pas confirmés. Joins aux troupes de milans noirs qui ne manquent pas de revenir au printemps, ces rapaces constituent encore une armée puissante. Et les criantes que l'on peut avoir à leur sujet sont plutôt que, privés d'une nourriture surabondante, ces oiseaux ne meurent de faim ou alors s'attaquent à d'autres proies, petits oiseaux ou petits carnassiers...

Beaucoup de gens se sont exprimés dans ces colonnes au sujet de la lutte chimique contre les campagnols. Nous connaissons l'avis des écologistes, des médecins contre, des médécins pour, des politiciens, des responsables cantonaux, des lecteurs moyens, des journalistes de service, etc. Vous permettez bien à un agriculteur concerné de s'exprimer à son tour.

Ce n'est certes pas dans l'enthousiasme que la très grande majorité des agriculteurs du Jura neuchâtelois a accepté d'appliquer le plan de lutte préconisé par la Société cantonale d'agriculture et rendu obligatoire par le canton. Pourtant, nous avons bien dû convenir que seule une lutte organisée sur une grande échelle et par des moyens réellement efficaces avait quelque chance de venir à bout d'un fléau dont on sous-estime l'importance dans les milieux concernés.

Les exploitants de terrains fortement envahis ne sont pas près d'oublier l'aspect désolant de leurs prairies à la fonte des neiges. Tout était ravagé, labouré, cul par-dessus tête. Des hectares entiers n'offraient plus aucune trace de végétation. Plus d'un vieux paysan a pleuré, plus d'un jeune était prêt à tout abandonner. Personnellement, des images m'ont longtemps obsédées: le passage des sauterelles tel qu'on nous le décrit et aussi la précarité de notre base alimentaire, que l'on croit solide et qui est pourtant fragile...

Il a fallu reconstituer les prairies dévastées. Malheureusement, les rongeurs

n'ont pas désarmé. En septembre, selon des comptages effectués officiellement, on comptait plus de 1000 campagnols à l'hectare contre 700 en mai. Inutile de préciser que les récoltes fortement déficitaires et souillées de terre ont dû être complétées par des fourrages achetés en plaine.

Ne rien faire, c'était risquer un désastre l'année prochaine et les méthodes traditionnelles de lutte s'avèrent inefficaces, face à l'ampleur de l'invasion. C'est pourquoi la majorité des agriculteurs des Montagnes a accepté de jouer la carte du traitement chimique.

Cela n'a pas été facile, il a fallu travailler avec précipitation, avec du matériel pas toujours au point et nous reconnaissions volontiers que des erreurs ont été commises. Malgré cela, quinze jours après la fin des traitements principaux, les résultats paraissent positifs. Les prairies hersées après traitement ont repris un aspect plus normal et les repousces de taupinières sont relativement peu nombreuses. Quant au prix payé, quelques dizaines d'animaux morts innocemment dans le canton, il paraît acceptable face à l'objectif poursuivi: la destruction de plusieurs millions de campagnols.

Pour terminer, je dirai que la plupart d'entre nous comprennent la motivation des milieux opposés à ce traitement. Nous aurions pourtant préféré une attitude plus positive de leur part. Aux ratissages systématiques des espaces traités, souvent ressentis comme une volonté de prendre en faute ces paysans négligeants, nous aurions préféré une franche collaboration hors du traitement, collaboration qui aurait sans doute permis de réduire, voire de supprimer les quelques bavures relevées.

Francis Kaufmann  
Le Bas-Monsieur

Notre rubrique TRIBUNE LIBRE est ouverte (sans frais) à tous les lecteurs qui désirent exprimer leur opinion ou faire connaître des faits d'intérêt public.

Les lettres, brèves et conformes aux usages seront signées et mentionneront l'adresse complète de l'auteur.

## Journée du timbre de Timbrophilia Fructueux échanges!



Il y avait beaucoup de monde à la Journée du timbre organisée ce dimanche par la société Timbrophilia. Une bourse, une exposition et l'occasion d'échanger de multiples expériences, voilà donc ce qui était offert à tous les

philatélistes de la ville. Ils ne se sont donc pas fait prier et sont venus en masse à la Channe Valaisanne, tous âges mélangés ainsi que l'illustre notre photo Bernard!

(Imp.)

## Au Théâtre: un gardien nommé Dufilho

Salle bondée dimanche soir au Théâtre pour venir applaudir Jacques Dufilho dans la pièce d'Harold Pinter «Le Gardien», l'un des spectacles très attendus de la saison de Musica-Théâtre.

Les uns sont donc venus pour la tête d'affiche et, d'autres pour le théâtre de qualité au label de Pinter. Ce fut d'ailleurs un mariage heureux même si l'on ne sait trop mesurer comment les spectateurs ont vécu ces noces artistiques. En effet, ce théâtre-là n'est pas d'appréhension facile: il se tisse d'un texte fort dense, il se meut dans une histoire - ou des histoires - à ricochets et propose plus d'émulation à l'esprit que d'étonnement au regard.

Aujourd'hui, nombre de jeunes auteurs ont heureusement réinvesti les plateaux de théâtre avec une approche plus visuelle. Certes le propos de Pinter est ailleurs; il invente des personnages qui lui tiennent à cœur, les oppose dans une situation donnée, et puis, dit-il lui-même, c'est la vie qui s'en empare, presque malgré l'auteur.

Alors ce sont les caractères de départ qui sont importants. Dans ce «Gardien», trois personnages, trois hommes, fort dissemblables. Un vieux clochard, Davies, interprété par Jacques Dufilho, est hébergé par un jeune homme un peu mystérieux; ce dernier a un frère, du genre petit voyou provocant. Peu à peu, par des scènes apparemment banales, chacun se découvre à l'autre et aux spectateurs.

Avec un jeu très extraverti, une manière appuyée de servir son texte, Dufilho livre rapidement l'essentiel de son personnage. Ensuite, paradoxalement, l'attention se porte plus sur les deux autres, afin de tenter de cerner leur être à travers leurs actions.

Ils ont d'ailleurs une étoffe plus intéressante que le vieux Davies, type du conformiste renâcleur, raciste sur les bords, et égoïstement préoccupé de sa petite et sale personne.

En s'attardant sur les deux frères, au caractère fort éloigné l'un de l'autre, on perçoit mieux l'intention de Pinter. Dans son tableau de la vie quotidienne, à des-

sein choisi plutôt noir, il confronte les complexités de la personne humaine. Aston, c'est un peu le poète lunaire que ce monde et ses structures ne peuvent qu'écorcher, et qui accuse douloureusement les coups; son frère Nick est aussi vulnérable, mais cache sa sensibilité sous une façade agressive et une incohérence de comportement. Une amitié non dite les lie et le vieux clochard deviendra une sorte d'instrument de provocation, une espèce de faire-valoir, intensifiant leurs rapports.

Mais ce dernier voulant s'imposer avec trop de bêtise, les deux frères chercheront tous deux à l'éloigner. Entre eux, rien n'aura vraiment changé; ils n'auront pas fait un pas de plus vers l'autre et surtout, en eux-mêmes.

Car le but poursuivi par ces deux êtres apparemment incohérents n'est finalement que la recherche et la connaissance de soi. Les monologues du frère aîné, la violence et les actes brutaux du cadet ne sont qu'interrogations et quêtes de compréhension que l'auteur développe surtout par le texte. Un peu comme une parabole sur la condition humaine, riche certes, mais fort complexe aussi.

Un décor dans la note, mansarde encombrée et poussiéreuse, et des comédiens à la hauteur qui ont su remarquablement dire et jouer un texte sans réelles évidences. Les jeunes gens, interprétés par Georges Claisse et Alain Fournes n'ont pas été éclipsés par l'immense présence de Dufilho. Au contraire, peut-être, leur réserve, leur retenue ont attiré l'attention sur leur personnage, ont inculqué sur leur caractère. Car malgré tout le talent et le métier qu'on doit lui reconnaître, Dufilho c'est avant tout Dufilho; il ne devient qu'ensuite protagoniste d'une pièce ou d'un film. C'est une manière, aussi, de faire du théâtre. (ib)

**bravo à**

**tous les jeunes sauveteurs...**

... à qui ont été remis récemment les brevets de sauvetage de la section chaux-de-fondrière de la Société suisse de sauvetage.

Ont reçu leur brevet I: Lise Berthet, Martine Brusa, Florence Chitacombi, Catherine Colomb, Monique Deforel, Laurence Huguenin, Nicole Montandon, Silvia Sigona, Gabriel Lema, Sylvain Rochat et Jean-Philippe Turrian.

Brevet de premiers secours (ce brevet permet aux personnes déjà titulaires du brevet I d'être dispensées de l'examen de samaritain prévu pour l'obtention du permis de conduire): Florence Dietrich, Betty Jeanneret, Magali Lehmann, Yolande Leuenberger, Pierre-Yves Buri, Yves Caraux, Boris Gerber, Claudio Masoni, Alain Perrot, Daniel Perrot, Didier Schruppf, Félix Toretta et Fabien Vuilleme.

Brevet ABC II (moniteur de plongée libre): Steve Droz.

Ces distinctions ont été remises par M. D. Berberat, chef technique, en présence de M. A. Greub, président de la section. (Imp.)

**M. Fernand Treuthardt...**

... qui vient d'être nommé chef comptable de la succursale chaux-de-fondrière de l'Union de Banques Suisses, avec le titre de mandataire commercial. (Comm.)

**M. Pietro Pesavento...**

... qui fête cette année le vingt-cinquième anniversaire de son entrée au sein du personnel de la vitrerie Jost. Agé de 44 ans, marié et père de deux enfants, M. Pesavento est arrivé il y a 25 ans dans notre pays. Il a donc accompli toute sa carrière professionnelle au sein de la même entreprise dans laquelle il a de tout temps donné entière satisfaction. (Imp.)

la maison du tricot

83-7501

**Jupes**

toutes tailles, tous coloris, unies et fantaisies.

39.<sup>80</sup> 59.-  
79.- 89.-

Meilleures marques européennes.

Pour assortir, plus de 5000 pullovers 100% laine, dans 50 coloris mode.

dès 39.<sup>80</sup>

La Chaux-de-Fonds  
53, avenue Léopold-Robert 22 26 73

LA MAISON  
DU TRICOT

# LE LOCLE ET DISTRICT

# Commerce Indépendant de Détail



**BLAUPUNKT**

**RTV 222 télécommande**  
ralenti, arrêt  
modèle PAL

**Fr. 1998.-**

chez votre fournisseur

**RADIO-ELECTRO**  
Temple 21, Le Locle

Choisissez à temps vos  
**cartes de vœux**  
variétés et spécialités  
de votre papetier  
de la rue du Temple 3

RUE DU TEMPLE  
**3** Papeterie  
Grandjean  
Le Locle

Pour vos cadeaux vous trouverez chez votre maroquinier un choix exceptionnel d'articles de qualité, porte-monnaie, portefeuilles, ceintures, gants et parapluies à tous les prix.

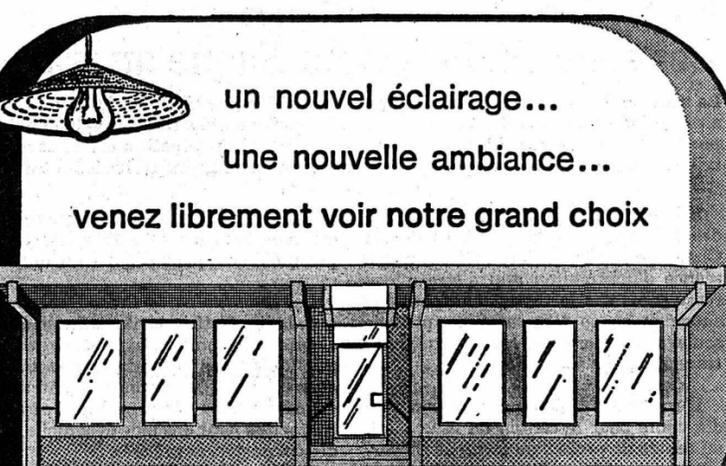


**H. Dubois Maroquinier**

Le Locle, Place du Marché  
La Chaux-de-Fonds,  
av. Léopold-Robert 27

Pour les fêtes nous vous les réserverons volontiers

un nouvel éclairage...  
une nouvelle ambiance...  
venez librement voir notre grand choix



**ELECTRICITE berger**  
un magasin spécialisé  
au service de tous,  
Daniel-Jean Richard  
25 LE LOCLE  
tél. 313066

Parmi nos spécialités:



Les Pives du Jura  
Les Pendules  
neuchâtelaises  
Les Truites  
du Doubs  
Les Raisins  
au Cognac

Confiserie - Tea-Room  
**Angehrn**  
Le Locle, tél. (039) 31 13 47

UN PARFUM UN CADEAU TOUJOURS APPRÉCIÉ

Caron Révillon Couturier Rochas  
LANVIN Parfumerie Locloise Cacharel  
Nitchevo Galanos Weill

J. Huguenin - Grande-Rue 18, Le Locle  
chèques fidélité

Les produits de qualité  
chez Fritz Gerber  
Laiterie Centrale



L'ADRESSE pour toutes vos  
spécialités de produits laitiers et  
fromages.

Temple 8, 2400 Le Locle, tél. 039/31 26 44-45

Nouveaux choix  
d'articles  
de fumeurs

briquets, pipes, cendriers  
Distributeur de cigarettes  
Magasin de tabac  
**A. Jordan**  
M.-A.-Calame 16, Le Locle  
chèques fidélité

COMMERCE INDÉPENDANT  
DE DÉTAIL  
**Le Locle**

**AVIS**  
ouverture  
des magasins CID  
en décembre

mercredi 15 } ouvertures nocturnes  
et mercredi 22 } jusqu'à 22 h.

vendredi 24 } fermeture à 17 h.  
vendredi 31 } fermeture à 16 h.

**Cadeaux CID**  
Cadeaux personnalisés

**DE BONS ACHATS  
DANS UNE BONNE AMBIANCE**

Pour compléter votre train électrique

le matériel roulant  
Locomotives et motrices, voitures et  
wagons CFF et BLS  
HAG = qualité et fabrication suisse  
Conseils - Service après-vente  
chèques fidélité



A. JORDAN  
**AU SIGNAL**  
JEUX ET JOUETS  
TECHNIQUES  
2400  
LE LOCLE  
M.-A.-CALAME 16

**Noël approche !**

Nous confectionnons tous genres  
d'arrangements de bougies +  
beau choix de plantes et fleurs  
coupées

**Turtschy  
Fleurs**

Grande-Rue 40, Le Locle,  
tél. 039/31 46 69

Ouvert tous les jours

**Grand choix**  
de pelles à neige, rables,  
pioches à glace  
et crampons à la

**Quincaillerie  
Dubois**



Le Locle,  
tél. 039/31 40 15

**Boutique du tapis**  
Côte 12, Le Locle

**E. Matthey** Tapissier-décorateur

Toujours notre exposition permanente de  
**TAPIS ORIENT tous genres  
TAPIS MÉCANIQUES  
TAPIS DE MUR À MUR**

Choix à domicile

Dans les magasins



on ne force pas la main  
aux clients

**Gilbert Castella**  
Alimentation  
France 33, Le Locle, tél. 039/31 11 54

<b>Bouteilles blanc 7 dl</b>	<b>Bouteilles rouge 7 dl.</b>
Fendant Fr. 8.90	Côte du Rhône Fr. 4.50
Mâcon blanc Fr. 6.95	Beaujolais Fr. 5.60
Gamay vaudois Fr. 8.50	Fleurie Fr. 8.90
Asti Fr. 2.95	Brouilly Fr. 6.95

**FONDANTS PRALINÉS**, la boîtes 500 g. Fr. 12.90

■ Livraison à domicile ■

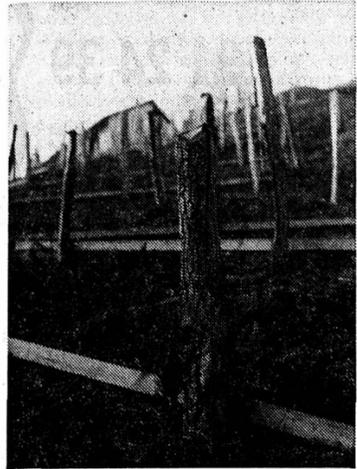
# LE LOCLE

et son district

## la voix d'une région

Opération antiavalanches

### Un millier d'arbres et d'arbustes plantés dans la côte du Raya



Un jeune pin bien à l'abri derrière son piquet qui permettra le reboisement de ce talus pentu.

Le 30 décembre 1981 une avalanche s'abattait sur les rails au Raya. Un convoi lancé à environ 80 kilomètres à l'heure se trouvait face à la masse de neige qui obstruait les voies. La locomotive fut soulevée et sortit des rails. Le trafic avait alors été interrompu durant plusieurs heures.

Cet endroit était connu des mécaniciens qui en hiver avaient pris l'habitude de réduire l'allure de leur machine car ils n'ignoraient pas le danger.

Le grand talus très pentu qui, à cet endroit, domine les voies avait été généreusement planté de centaines de piquets. Cela n'avait toutefois pas empêché la masse de neige de glisser. Ce qui ne devrait maintenant plus se reproduire puisque, sur mandat des CFF, les bûcherons de la commune ont enfoncé dans le sol quelque 1000 piquets au pied desquels des arbres de diverses espèces ont été mis en terre.

C'est dire que ce talus sera reboisé. Une manière sympathique et qui surtout a déjà montré son efficacité pour lutter contre les avalanches.

Ainsi, dans ce talus dont la pente moyenne est de 65 pour cent avec des «pointes» allant jusqu'à 90 pour cent quelque 1000 arbres et arbustes vont croître.

«C'était la première fois que nous entreprenions un tel travail» explique le garde-forestier communal, M. Charles-Henri Pochon. «Mais c'était très intéressant, même si parfois il était pénible». Se déplacer dans une telle pente n'est évidemment pas chose aisée. Et l'enfonçage des quelque mille pieux ne se fit pas sans mal. Tous mesuraient 1 mètre 80. Ils ont été plantés un mètre dans le sol. A dis-



Un millier de pieux, tout autant d'arbres et arbustes forment un clayonnage destiné à empêcher la neige de s'abattre sur les voies CFF au Raya. (Photos Impar-Perrin)

### Vente annuelle de la Croix-Bleue



Samedi la section locloise de la Croix-Bleue organisait sa traditionnelle vente annuelle. Celle-ci a eu lieu dans les locaux de la société au numéro 8 de la rue de France. Bon nombre d'acheteurs se

sont pressés aux stands montés pour l'occasion dans la salle. Il était possible d'y faire son marché. Au centre quelques tables permirent à ceux qui le désiraient de se restaurer. (Photo Impar-Perrin)

tance régulière. Tous les 140 centimètres latéralement et tous les 180 centimètres dans le sens de la pente du talus.

#### HUIT SORTES D'ARBRES ET ARBUSTES

En outre, pour compléter cette espèce de clayonnage, des lattes de bonnes dimensions relient ces piquets entre eux, «afin d'éviter que la neige puisse ramper puis glisser» explique M. Pochon. Cette nouvelle plantation a été clôturée pour éviter qu'elle puisse subir des dommages de la part des chevreuils toujours friands de jeunes pousses.

En fonction de la stabilité du terrain certaines espèces d'arbres ont été choisies. Ainsi, là où des glissements seraient possibles ce sont de jeunes vernes (aulnes blancs) qui ont été plantés. Ceux-ci croissent rapidement et développent un réseau de racines assez dense. Ainsi, en peu de temps le terrain sera à nouveau stabilisé. Au bords des rails, des pins noirs ont été mis en terre.

Ailleurs on trouve aussi l'épine blanche, des noisetiers, des alisiers, des peupliers trembles, des sorbiers, des oiseleurs, des érables sycomores...

Aussi hétéroclite que puisse apparaître cet ensemble sa composition a cependant été soigneusement pensée. Ainsi, ces arbres se trouveront parsemés de petits bosquets. Ce qui n'enlèvera pas la vue des habitants de la maison construite au sommet de ce talus et favorisera l'arrivée d'oiseaux de diverses espèces. Ce que désire justement le propriétaire du terrain qui a donné son accord pour cette opération «antiavalanches». (jcp)

#### Collision

Hier à 15 h. 20, un conducteur de La Chaux-du-Milieu, M. H. M., circulait rue de la Gare direction ouest. A la hauteur du No 4 lors d'un croisement avec un véhicule inconnu sa voiture a heurté une voiture en stationnement. Dégâts.

### On en parle au Locle

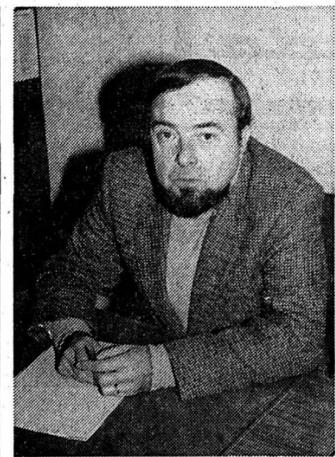
Comme cela se fait chaque année dans toutes les entreprises, des employés, des ouvriers, hommes et femmes, vont être fêtés pour leur fidélité à la maison qu'ils avaient autrefois librement choisie pour y travailler. Ainsi, pour nos collègues, amis ou connaissances des FAR, qui sont entrés en activités en plein milieu de la Deuxième Guerre mondiale, en 1942, et qui comptent donc quarante ans de collaboration dans la fabrication des composants de l'assortiment. Cette année-là, les dirigeants de l'entreprise fondèrent une caisse de retraite et une assemblée du personnel loclois eut lieu au Casino pour approuver et applaudir cette œuvre de pionniers. Il y avait là, entre autres, des hommes, des précurseurs, des responsables, Georges Perrenoud, Willy et Louis Huguenin, Georges Chabloz, Edgar Nicolet, pour qui l'évolution industrielle n'allait pas sans un évolution sociale certaine. Depuis des décennies, des centaines de retraités, de veuves et d'orphelins, bénéficient de prestations appréciées que l'on appelle aujourd'hui celles du deuxième pilier. Un deuxième pilier qui aura mis quarante ans et davantage à se généraliser dans le pays.

Nous ne reviendrons pas, amis, sur les trente années de prospérité, d'expansion continue, de production massive, que nous avons vécues tous ensemble, chacun dans «sa» succursale. Depuis 1975, tout est allé se dégradant, aujourd'hui rien ne va plus et nul n'ose envisager l'avenir avec confiance et sérénité. Mais ce que nous voulions vous dire, en dépit de la tristesse des circonstances, c'est qu'au-delà des compliments et des remerciements qui vous seront adressés et que vous avez certes bien mérités, au-delà des sourires, des cadeaux et des poignées de main chaleureuses, au-delà des prévisions pessimistes, des éventuelles retraites anticipées, des difficultés encore à venir, il restera toujours les fruits de la prévoyance de ces hommes qui, dès les années 40, ont eu l'intelligence et le courage de songer au futur et de transmettre à leurs successeurs un testament moral qui a toujours été respecté.

Ae.

### bravo à

M. Francisco Delgado...



... directeur de l'Office régional d'orientation scolaire et professionnel du Locle, qui vient de recevoir le «diplôme d'honneur» décerné par l'Institut académique de Paris à l'occasion des «Poésies 82».

Ce concours annuel de poésie est ouvert à tous les poètes francophones et a appelé, cette année, plus de 700 auteurs de France, de Suisse, d'Algérie, de Belgique, d'Iran, d'Israël, du Luxembourg, de Nouvelle-Calédonie et de la République fédérale allemande.

Rappelons que Francisco Delgado a publié ces dernières années, quelques recueils de poèmes: «Poèmes de l'Amour Patien» (Editions Pierre-Jean Oswald, Paris, 1974), «Dire l'Amour» (Editions Saint-Germain-des-Prés, Paris, 1978) et «Rompre le Silence» (Editions du Baroque, Le Locle, 1981).

Actuellement ce poète domicilié dans la Mère-Commune prépare son prochain livre «Le Gai Amour» qu'il espère publier dans le courant de l'année prochaine.

(sp-Photo Impar-Perrin)

M. Blaise Voumard...

... natif du Locle où il a fréquenté l'École secondaire avant de poursuivre ses études au Gymnase de La Chaux-de-Fonds qui vient de soutenir à Zurich une thèse de doctorat en médecine vétérinaire ayant pour thème: «Die Wirkung von 1,25- und 24,25 Dihydroxyvitamin D<sub>3</sub> auf die Sekretion von Parathormon beim Rind». (sp)

### Soirée de la Sainte-Cécile aux Ponts-de-Martel A la fois musicien et acteur...



Les musiciens de la fanfare «Sainte-Cécile» sous la baguette de M. Jean-Robert Barth. (Photos Impar-Perrin)

Samedi dernier la fanfare Sainte-Cécile des Ponts-de-Martel conviait la population, ses amis et membres soutien à assister à sa seconde soirée musicale et théâtrale.

Dans un programme parfaitement identique qui avait alors été suivi d'un bal, ce qui ne fut pas le cas samedi dernier, elle avait déjà eu lieu le 20 novembre.

Sur la scène de la maison de paroisse, les acteurs amateurs d'un groupe théâtral de la société ont succédé aux musiciens.

La partie musicale a débuté par une marche (Easy-Walker de Fred Jewell) interprétée avec entrain par les membres de la fanfare dirigés par M. Jean-Robert Barth.

Le président, M. Raymond Ischer adressa quelques mots au public en présentant dans ses grandes lignes le programme de la soirée. Il lança également un appel en faveur du recrutement de nouveaux musiciens.

Ce fut ensuite une ouverture de Alfred Delberg «Les joyeuses commères de Bastia», qui permit aux «petits chants» de se mettre en valeur. Enjouée, gaie, ce fut alors une fantaisie moderne de H. Schörer «Euro swing» que la fanfare enleva avec entrain, en étant fort bien soutenue par sa partie rythmique.

Puis le sous-directeur M. André Horni prit la baguette pour diriger une polka de J. Bieri «Bergkristall».

Une marche mit un terme au concert de la fanfare. En fait un programme assez classique, sans grande audace mais joliment broché par les musiciens de la «Sainte-Cécile».

#### UNE COMÉDIE POLICIÈRE

Pour la partie théâtrale de cette soirée les acteurs d'un groupe théâtral de la so-

ciété interprétèrent une comédie policière en trois actes de M.-L. Hespel et Jean des Marchenelles qui a pour titre «Sœur Anne, je vous vois venir». La mise en scène était de M. Claude Vuille.

Il s'agit de l'histoire de deux cambrioleurs qui après un «casse» sont contraints de se réfugier dans un couvent.

La ils prennent en otage des parents venus voir leur fille ainsi que progressivement la totalité des sœurs. L'une d'elle dont le père est commissaire de police parvient à l'alerter. Les malfrats parviennent à s'enfuir en emmenant un otage. Coup de théâtre au dernier acte puisque les spectateurs s'aperçoivent qu'ils ont trouvé refuge dans la demeure des parents qui rendaient visite à leur fille. L'époux serait le cerveau de la bande. Cependant, interrogé par les gendarmes il présente une carte de commissaire d'un service spécial de la police... Qui est-il réellement? Lui-même de le sait pas trop et c'est sur cette interrogation que restera le public.

Peut-être peut-on déjà un peu mettre en cause le choix de cette «œuvre». Mais il est certain que Jean des Marchenelles, toujours dans un style vaudevillesque nous avait habitués de meilleures pièces. Ici, les dialogues sont passablement fades. En outre, le fait que l'action se déroule presque totalement dans un même endroit crée une certaine monotonie.

Ce qui n'enlève rien à l'enthousiasme que ces jeunes acteurs ont mis pour l'interprétation de cette comédie. (jcp)



Des sœurs prises en otage dans leur propre institution. Ceci lors de la représentation théâtrale.

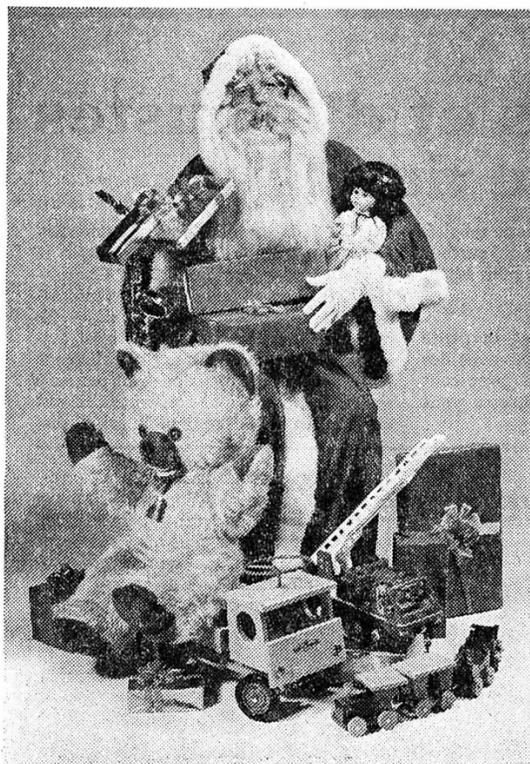
**LE LOCLE**

**innovation**

**Visite du Père Noël**

demain mercredi  
8 décembre à 14 h. 30

*Dans sa calèche, tirée par un poney pommelé, il s'y rendra en passant du Crêt-du-Loclle au centre ville, pour revenir devant notre magasin, rue Marie-Anne-Calame*



*Une bonne surprise attend nos jeunes visiteurs !*

**LES ENFANTS POURRONT ÊTRE PHOTOGRAPHIÉS AVEC LE PÈRE NOËL**  
(au 1er étage de notre magasin)

Le Locle



Propriétaires, gérances et particuliers

- ANDRÉ BUBLOZ** 91-179  
Concessionnaire téléphone  
Installations téléphone  
télédiffusion - horloges et signaux  
Etangs 16 **31 55 44**
- Installation sanitaire - Ferblanterie 91-185  
Couverture - Etanchéité  
**RENÉ VERNETTI**  
Envers 17a **31 24 39**
- Electricité générale 91-83  
Vente - Installations  
Agencements de cuisines  
**MICHEL BERGER**  
Daniel-JeanRichard 25 **31 30 66**
- Plâtrerie - Peinture - Papiers peints 91-180  
Plafonds suspendus - Enseignes  
Isolation sur façades extérieures  
**CLAUDE JEANNERET**  
succ. de Becker & Co - Envers 39 **31 37 61**
- Installation sanitaire 91-221  
Electricité - Gaz  
**SERVICES INDUSTRIELS**  
magasin M.-A.-Calame 10,  
31 47 22 **31 63 63**
- Entreprise 91-183  
**R. NIEDERHAUSER**  
Ferblanterie - Couverture  
Etanchéité - Période hiver:  
déblaiement de neige de toitures,  
réparations provisoires, coulages  
et toitures plates **31 59 65**

Cartes de visite - Imprimerie Courvoisier SA

**HORLOGERIE BIJOUTERIE ORFÈVRE**  
**Eric JOSSI**  
D.-JeanRichard 1  
**LE LOCLE** 91-155  
Tél. (039) 31 14 89

**CHAÎNES À NEIGE** dès Fr. 46.-  
toutes dimensions  
**SAC DE SABLE 16 kg.** Fr. 5.50  
**ANTIGEL à l'emporter, 3 l.** Fr. 7.50

**GARAGE DU STAND**  
Le Locle  
**NISSAN / DATSUN** **Lada**  
Rue Girardet 27, tél. 039/31 29 41

**NOUVEAUTÉ**  
N'achetez plus VOS  
**MEUBLES** sans avoir visité  
librement  
**VOTRE GROSSISTE**  
**3500 m<sup>2</sup> D'EXPOSITION**  
Ouverture nocturne toutes les  
semaines  
**PRIX TRÈS COMPÉTITIFS**  
**+ CRÉDIT** 91-279  
Tél. 039/31 38 85, de 14 h. à 18 h. 30  
**NOUVEAUTÉ**

En toute saison,  
**L'IMPARTIAL,**  
votre source  
d'informations

A louer au Locle pour fin décembre  
**APPARTEMENT 2 PIÈCES**  
cuisinette, bain, Fr. 295.-, charges com-  
prises. Parcage assuré.  
Tél. 039/31 13 17, le soir. 91-60821

**Un coup de téléphone suffit**

**Une idée cadeau**  
foulard, parfum, bijoux, trousse, savons  
**Parfumerie Locloise**  
J. Huguenin, esthéticienne diplômée  
Grande-Rue 18, Le Locle, tél. 039/31 36 31

**AU RESTAURANT DU DOUBS**  
Les Brenets  
chefs du personnel, sociétés, familles, étudiez notre offre pour  
vos repas ou banquets de fin d'année:  
- Cuisse de grenouilles  
- Terrine  
- Portion de truites ou steak  
- Glace  
pour le prix de Fr. 21.-  
Fermé le lundi  
Se recommande: Famille Jacot -Tél. 039/32 10 91 91-67

**E** V

Sans annonces, l'existence même des journaux serait compromise

**nouveaux • nouveaux • nouveaux • nouveaux**

Tapis d'Orient sans intermédiaire directement du port franc. Gigantesque choix, prix cash et à l'emporter calculés au plus juste.

**Coupons à partir de 6 frs par m<sup>2</sup>**

Avec certificat d'origine.

- Afghanistan - Iran -
- Inde - Roumanie -
- Russie - Turquie -
- Pakistan

**TapOrient**  
**cernier**  
**vente directe**

en face de Moco Meubles

«Si l'Orient est loin, Cernier est près»

# CANTON DE NEUCHÂTEL

## la voix d'une région

### Au Tribunal de police du Val-de-Travers

## Pour quatre bouteilles de rhum blanc

Page 15

Le patron du café-restaurant, G. E., s'est donc retrouvé hier devant le juge pour répondre de l'infraction à la loi sur le séjour et l'établissement des étrangers.

L'un des musiciens a expliqué que lui et ses camarades s'étaient produits pour le plaisir de jouer, sans recevoir aucun cachet. Les trois étaient contents de pouvoir s'exercer en public, c'est tout.

Le gendarme a précisé que le patron de l'établissement n'avait pas demandé d'autorisation, ni au Département de police, ni à la gendarmerie de Môtiers.

Quant à l'avocat de E. B. il a plaidé l'acquiescement pur et simple car le restaurateur n'était en aucune manière l'employeur des musiciens. Il leur a simplement mis le local à disposition.

Comme la jurisprudence du Tribunal fédéral à ce propos remplit dix pages au moins d'un recueil, le juge s'est donné le

temps de la réflexion avant de prononcer son verdict.

\*\*\*

A. S., marchand de bétail aux Verrières avait acheté une vache qu'il revendit à un éleveur, des Verrières également, L. G., avant même de rentrer à la maison avec l'animal qu'il transportait dans son camion, rien que de très normal. Hélas, si le certificat de bonne santé du bovin avait bien été remis au moment de l'achat, manquait celui concernant l'IBR qui devait être envoyé par le poste quelques jours plus tard. Il s'est fait attendre, ce qui a valu à A. S. de comparaître devant le tribunal pour répondre de la prévention d'infraction à la loi sur les épizooties. L'acheteur aussi, accusé en outre de faux dans les certificats.

A. S. a expliqué qu'il pensait que la vache était en ordre car elle n'aurait pas pu se trouver dans une étable sans être indemne d'IBR. Quant à L. G. il ne porte aucune part de responsabilité dans la

falsification du certificat, ni A. S., ainsi que l'a admis le juge du Tribunal du Locle le jour où le marchand a comparu en qualité de témoin pendant l'audience où le premier vendeur a été condamné. Une affaire compliquée. Finalement, après de longues explications, le président Schneider a retenu que A. S. et L. G. avaient bel et bien commis une infraction à la loi sur les épizooties. Les deux prévenus ont été condamnés à payer chacun 40 francs d'amende et 25 francs de frais.

Commentaire de A. S.:

- Je n'ai pas l'impression d'avoir commis une faute dans cette histoire. Je préfère aller en prison plutôt que payer une amende. Quarante francs, cela représente combien de jours à l'ombre?

Un jour et une inscription dans le casier judiciaire, rétorque le président.

A. S. a fini par sortir son porte-monnaie...

JJC

### Saint-Sulpice

## Assemblée annuelle de la section de gymnastes

L'assemblée annuelle de la section de gymnastique s'est tenue récemment au Pont-de-la-Roche sous la présidence de M. Pierre-Alain Wehren.

Le bilan d'activité de l'exercice écoulé est considéré comme très positif. Dans les organisations locales comme dans les fêtes de gymnastique, les résultats sont encourageants, grâce aussi à la population et aux personnes dévouées qui chaque fois apportent leur précieux concours.

Les membres actifs suivants ont été l'objet d'une attention en raison de leur régularité aux entraînements, soit MM. Eric Tüller (aucune absence), Pierre-Alain Wehren, Walter Erb, Carmelo Sinicropi et Patrick Raymond (une absence), Patrick Schlub et Denis Erb (deux absences).

Dans les mutations, il y a eu sept départs et quatre arrivées. Etant donné cette situation déficitaire, le président a insisté pour que le recrutement soit l'objet de soins attentifs.

Le budget 83 est équilibré. Il tient compte des charges relatives à l'aménagement du futur terrain de sport au nord du collège. Pour ce dernier, l'investissement, y compris le terrain, a été dévisé à 150.000 francs. La SFG aura recours à un emprunt pour couvrir la charge qui subsistera après les subsides.

S'agissant du renouvellement du comité, le statu quo a été maintenu en ce qui concerne les tâches principales, à savoir: MM. Pierre-Alain Wehren, président; Walter Erb et Eric Cochand, vice-présidents; Eric Tüller, caissier; Claudia Cochand, secrétaire. (rj)

### Au Conseil général de Noiraigue

## Les grandes revues du ménage communal

Réuni hier soir sous la présidence de M. Pierre Monnet (rad), le Conseil général de Noiraigue a accepté le budget 1983 qui boucle par un déficit de 16.021 francs (des amortissements légaux, suspendus, alourdissent encore la dette de 38.130 francs) pour un total des charges atteignant 502.745 francs. Soit une amélioration de... 400 francs par rapport au projet de budget mijoté dans la cuisine de l'exécutif. La différence s'explique par le simple fait que hier soir une subvention de 400 francs, allouée à quelques sociétés du village qui forment des jeunes (gymnastes, hockeyeurs, etc.) a été supprimée par le législatif. Six voix (radicales) contre quatre de l'Entente communale et deux abstentions. La raison de cette économie de bouts de chandelles? Les sociétés du village sont plus riches que la commune, le tir et le football ne reçoivent rien et cette aide est dérisoire. Elle sera reprise et améliorée quand reviendront les jours meilleurs. Rideau tiré sur le chapitre sports, loisirs et culture. Aux suivants. Ils ont permis aux conseillers généraux, très en verve hier soir, de faire les grandes revues du ménage communal.

Concernant le remplacement des ampoules, M. Hamel a demandé s'il était bien nécessaire de payer deux électriciens pour effectuer ce travail, l'un d'entre eux se contentant de pousser l'échelle... Réponse de M. Roger Perrenoud, conseiller communal: «L'échelle des pompiers est très lourde à manœuvrer. Nous étudions la possibilité d'en acheter une plus légère (coût 500 francs) et de demander au cantonnier de la pousser. Mais ce travail ne devra pas venir en plus de son horaire habituel. On va donc le décharger de l'obligation de remonter l'horloge du temple - en branchant un moteur pas à pas sur le mécanisme».

Autre question de Bernard Hamel

concernant l'enlèvement des ordures: «Pourquoi dans certaines rues, le cantonnier doit-il réunir les sacs à poubelle?» Et de préciser que la commune paie 15.000 francs annuellement pour le ramassage des ordures.

C'est M. Marcel Jacot, conseiller communal, qui lui a répondu. Au Champ de la Pierre, suite à une transaction passée avec un propriétaire qui a offert son chemin à la commune, cette dernière a l'obligation de descendre les poubelles jusqu'à la route principale. Dans d'autres rues, le camionneur s'est plaint de l'étroitesse de la chaussée. Problème il y a, c'est sûr. M. Rémy Hamel, président de l'exécutif en parlera lors de la prochaine réunion des présidents de communes du district.

Plusieurs conseillers généraux en viennent alors à évoquer l'élimination des déchets encombrants.

Réponse de l'exécutif: «La commune ne peut pas, financièrement, mettre sur pied un service de ramassage. Le bois, coupé à la longueur d'un mètre, est accepté par le transporteur du syndicat. Le métal peut être déposé dans la benne prévue à cet effet. Et les chiffonniers acceptent de prendre en charge les vieilles».

Suggestion de Mme Pillet (Entente): «Les habitants pourraient organiser avec un transporteur un service de ramassage deux ou trois fois par année. A leur frais, bien entendu». L'idée est lancée.

Les campagnols ensuite. Yolande Jeannet (Entente) a regretté qu'il n'y ait pas d'autres moyens que la lutte chimique pour les éliminer. On a parlé d'un éventuel empoisonnement des eaux et des contrôles effectués ces temps dans les cours d'eau par les Services de l'Etat. M. Bernard Hamel (rad) s'est voulu rassurant: il ne faut pas exagérer les effets de ce poisson.

Quant à M. Dumont (Entente), il a soulevé quelques problèmes concernant la circulation dans le village. Le stationnement des véhicules dans la rue princi-

pale entre la boulangerie et l'Hôtel de l'Union.

Réponse du président de commune: «En 1971, les autorités ont acheté pour 5000 francs de panneaux d'interdiction. Suite à une pétition des Nérouis, nous n'avons jamais pu les poser. Ils se trouvent actuellement dans la cave du collège. Nous avons senti les retombées de cette levée de boucliers en 1972 et 1976». (Réd.: date des élections communales).

Enfin, pour conclure, M. Bernard Hamel a annoncé une bonne nouvelle. Hier après-midi, la Fondation du Centre sportif de Noiraigue a été créée. Elle regroupe plusieurs sociétés: le football, les vétérans, la gymnastique homme et la «Femina». Un terrain de 5000 mètres carrés (acheté récemment) sera utilisé par les gymnastes. Les footballeurs qui ont construit eux-mêmes une buvette-vestiaire évolueront sur leur terrain habituel. Des projecteurs seront installés au printemps prochain sur ces deux parcelles. La réalisation de ce projet a coûté 410.000 francs. L'apport financier des sociétés concernées et en huile de coude de quelques mordus en a permis la réalisation sans l'aide de la commune.

En outre, deux crédits ont été votés. Le premier, de 9000 francs concerne la réfection du bureau communal. Le second (23.000 francs) permettra de payer la facture du changement de quatorze fenêtres sur la façade sud-ouest du collège. Ces deux crédits sont entièrement couverts par le fonds d'entraide au: JJC nes en difficulté.

### En octobre dans le canton 73 permis de conduire retirés

Suite aux infractions et aux accidents de la circulation survenus sur les routes du canton durant le mois d'octobre, le service automobile a examiné 235 dossiers.

Quant aux mesures administratives notifiées en application de la loi fédérale sur la circulation routière (LCR), elles sont les suivantes: 73 permis de conduire ont été retirés pour un temps allant d'un mois à une période indéterminée. Ont également été signifiées 14 interdictions de conduire des cyclomoteurs, et 99 avertissements dont 12 sévères.

## A Savagnier, une soirée des gymnastes épatante

Dans la halle de gymnastique archicomble de Savagnier, un public enthousiaste et chaleureux, a applaudi récemment la présentation de la section gymnique au complet, soit près de 120 membres tous de vert et de blanc vêtus.

Après les aimables paroles de bienvenue, M. J. P. Matthey, président, remit cuillère et gobelet aux quelque 50 gymnastes n'ayant jamais manqué de séances. Puis il remercia aussi les moniteurs et monitrices, pour leur collaboration efficace, soit Mmes Ritha Rollier, Claudine Schupbach, Mireille Matthey, Claudine Hemsler, Nicole Delabays, Christiane Ryder, Ruth Aubert, Marie-Jeanne Giauque, Sylviane Sauser et M. J. Cl. Rollier et J.-Chs Walther.

Sur le thème qu'il ne fallait pas perdre de vue, 17 numéros furent présentés successivement avec humour et dynamisme et chaque fois, le public applaudissait à tout rompre, ce qui donnait une belle ambiance.

Les «petits oursons» puis des «mi-



Un mini-défilé.

Alors que la halle de gymnastique de Cernier était entourée de brouillard, à l'intérieur régnait une ambiance chaleureuse avec la vente paroissiale protestante.

Dès l'ouverture des stands à 13 heures, le monde s'intéressait aux marchandises exposées: tricots, couture, bricolage, artisanat et stands de jeux avec une tombola.

A 14 heures eut lieu un défilé pour les enfants, organisé par «la couture et le tricot» puis, à l'heure du thé, un concert fort apprécié exécuté par le Club des accordéonistes L'Epervier.

La soirée était animée par du théâtre. La Jeune Eglise a présenté une comédie en trois actes «L'œuf à la coque» de Marcel Franck, très applaudie. Cette pièce mettait le point final à cette belle journée. (m)

## Avant un grand concert à la Fontenelle Le chant à la cote

C'est un grand concert qu'une centaine d'élèves de la Fontenelle à Cernier préparent pour mercredi et jeudi soir sous la direction de Mme Maryjane Marchon. Un grand concert parce qu'il y aura beaucoup de chants (avec en particulier la Symphonie des enfants - ou des joues - de Haydn), mais aussi parce que les enfants ont énormément donné d'eux-mêmes pour cette préparation, notamment ceux qui viennent répéter sans en avoir l'obligation. Si le chant à la cote, qui s'en plaindra?

Mme Marchon a donc réuni quelque 100 élèves de sixième, de septième et quelques-uns de huitième qui viennent répéter en dehors des heures d'école. Elle a pu aussi constituer un petit orchestre (flûtes, violons, piano, instruments à percussion) pour accompagner la fameuse Symphonie des enfants, et elle a même trouvé une fillette qui chantera en so-

liste. Les enfants interpréteront également un chœur de J.-Ph. Rameau.

Il faut remonter à quatre ans en arrière pour entendre un tel concert. On ne peut effectivement pas en organiser un chaque année. De plus, entre deux, s'est fêté le centenaire de l'école, fête qui avait également donné bien du travail. Le but de tels concerts est d'abord d'amener les enfants à aimer davantage la musique, puis de montrer aux parents ce qu'on arrive à créer et avec quel bienfait sur l'ensemble de la personnalité des enfants.

Ceux-ci n'ont d'ailleurs pas seulement pris part aux répétitions. Ils ont également fait les affiches lors des leçons de dessin, affiches qui ont été placardées dans les villages concernés.

Rendez-vous est donc donné pour ce concert particulier à l'aula de la Fontenelle, mercredi et jeudi soir. (rgt)

## Beau succès de la soirée scolaire

Tout a concouru au succès de la soirée scolaire organisée récemment en faveur des courses d'école et du camp de ski: chants humoristiques des petits stylés par Claire-Lise Zollinger; périples musicaux des grands, en Bulgarie, en Hongrie, à Paris où revit la musique de Jean-Baptiste Lully dans un ballet du Bourgeois gentilhomme, le tout dirigé et accompagné au piano par Georges Perrenoud qui joua également avec Christel Revaz deux ravissants quatuorains; les plus entraînants morceaux du répertoire de la fanfare l'Espérance sous la baguette élégante de Silvio Giani et, bien entendu, le chœur mixte l'Avenir qui, sous la direction de l'infatigable Georges Perrenoud, puise ses meilleurs morceaux, dont l'émuante chanson «Prendre un enfant...» Enfin, clou de la soirée, les trois saynètes préparées avec talent par Alberto et Monica Anwander: «La guerre des poissons» aux rutilants costumes, «Au bistrot» et «Plaisir de se plaindre», le tout enlevé avec spontanéité et brio par les enfants dont la joie de jouer égalait celle des spectateurs qui, tout au long

de la soirée, manifestèrent leur enthousiasme.

Le président de la commission scolaire, Armand Clerc, exprima sa reconnaissance et celle du nombreux public à tous ceux qui contribuèrent au succès de cette soirée. (jy)



● Comme les années précédentes, les commerçants et les artisans de Chézard-Saint-Martin exposeront à nouveau à la halle de gymnastique sous la dénomination «Chezartisan».

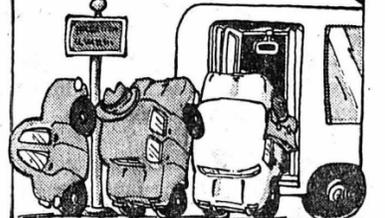
Cette exposition débutera jeudi 9 décembre à 18 heures pour se terminer dimanche 12 décembre à 18 heures. Il y aura chaque soir de l'ambiance, jeudi avec la fanfare «L'Ouvrière», vendredi soir avec le chœur d'hommes et samedi soir avec de la musique champêtre.

Grâce à «Chezartisan», commerçants et artisans entendent garder le contact humain avec leurs clients. (m)

Suite des informations  
neuchâteloises

► 23

L'ÉCONOMIE C'EST TOUT BÉNÉFICE  
VOUS AUSSI, PROFITEZ DES TRANSPORTS PUBLICS



COMMISSION CANTONALE DE L'ÉNERGIE

# NOUVEAU GRIL POUR LES MARRONS



Ils deviennent délicieux avec ce nouvel appareil et grillent si facilement que vos hôtes en seront certainement enthousiasmés !

Alors pourquoi pas une soirée avec des marrons ?

## KAUFMANN

P.-A. KAUFMANN SUCC.

Marché 8-10 62670



Entreprise à Genève engagée  
**maçons  
coffreurs  
chefs d'équipe**  
et toutes professions du bâtiment.  
Vacances et jours fériés payés en plus.  
Salaire élevé.  
Permis valable.  
Déplacement payé.  
Tél. 022/31 27 26  
18-1125

## Une idée de cadeau original pour Noël

### LES GAIS LUTRINS



Souscription pour les lecteurs de L'IMPARTIAL

DEUXIEME SERVICE

Veillez m'envoyer (contre facture) .....EXEMPLAIRE(S)  
\* DU DISQUE \* DE LA CASSETTE  
DU DERNIER NÉ DES GAIS LUTRINS  
AU PRIX SPÉCIAL LECTEURS IMPARTIAL  
DE Fr. 19.- (+ ports et emballage)

Nom: .....  
Prénom: .....

Adresse: .....

Signature et date: .....

\* Biffer ce qui ne convient pas  
7. 12.



Bon de souscription à retourner jusqu'au 20 décembre 82 au bureau de L'Impartial, service de promotion, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds.

## Tout nouvel abonné

POUR 1983  
(MINIMUM 3 MOIS)

REÇOIT LE JOURNAL

# GRATUITEMENT

## pendant le mois de DÉCEMBRE 1982

### - BULLETIN D'ABONNEMENT -

Je m'abonne à



Prix: Fr. 142.- □ pour l'année  
6 mois Fr. 74.- □ - 3 mois Fr. 39.- □

biffer la case qui convient

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Profession: \_\_\_\_\_

No et rue: \_\_\_\_\_

No postal Localité: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Bulletin à retourner à l'administration de «L'Impartial» 2301 La Chaux-de-Fonds. L'abonnement se renouvelle tacitement pour la même durée.

Cette offre est réservée exclusivement aux nouveaux abonnés. Elle ne peut être utilisée pour prolonger ou renouveler un abonnement existant.



### Offres avantageuses

Chasse-neige pour Unimog, camions et tracteurs  
Distributeurs remorques et portés pour épandage de fondants chimiques et de sables.



Marcel Boschung SA  
fabrique de machines  
3185 Schmitten / Fr  
Tél. (037) 36 01 01

### Nouveau pour lui GAINSBORO G-MAN

DOUBLE chèques fidélité



Parfumerie DUMONT  
Léopold-Robert 53



Parfumerie AVENUE  
Léopold-Robert 45  
62409

## SANDOZ TAPIS

S. à r. l.

Sous les Arcades

Avenue Léopold-Robert 53

# OPÉRATION SPÉCIALE

TAPIS DE FOND 400 cm de large  
4 coloris Fr. 6.50 le m2  
au lieu de 10.90

TAPIS CHINOIS NOUÉ MAIN  
Descente 70 x 140 = Fr. 360.-  
Foyer 91 x 185 = Fr. 625.-  
Tour de lit 3 pièces = Fr. 1 417.-

FOULARDS INDIENS AVEC FRANGES  
carré la pièce Fr. 9.90  
triangle la pièce Fr. 7.90



## TOUTOU-PALACE

Le salon de beauté pour chiens de toutes races !

Coupes et soins prodigués par Mme Monti, toiletteuse diplômée  
Tél. 039/23 08 32 - Jaquet-Droz 16  
(derrière le cinéma Corso)

Fermé le lundi

41404

## VENTE PUBLIQUE À NEUCHÂTEL

d'articles de sport, en particulier pour planches à voile  
**RABAIS 50 %**

L'Office des faillites de Neuchâtel vendra, avec rabais de 50% tous les articles (marchandise neuve) du magasin dépendant de la masse en faillite de Patrick Perret, planches à voile et JM Sport, à Neuchâtel, à savoir:

Planches à voile (occasions); accessoires pour planches à voile, voiles, combinaisons et chaussures, savates, pullovers, T-shirts, et divers articles de sport.

Ouverture du magasin: Chaussée de la Boine 22, à Neuchâtel.

Le vendredi 10 décembre 1982, de 8 h. 30 à 12 h. et de 14 h. 30 à 18 h. 30, et le samedi 11 décembre 1982, de 8 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

Conditions de vente: paiement comptant. Vente de gré à gré au détail, sans garantie, ni échanges.

Office des Faillites  
Le préposé: Y. Bloesch

28-122

Claude Merle

# L'âge de sang

Roman

Droits réservés éditions de Trévise, Paris

Après avoir paillardé toute une nuit, elle lui avait dit:

- Je t'aiderai à la piller, moi, ta Commanderie.

Et comme il s'étonnait de la voir si bien renseignée, car il ne lui avait pas soufflé un traître mot de son projet, elle lui avait répliqué:

- Que t'importe? Je t'amènerai tous les hommes dont tu as besoin, des vrais, pourvu qu'il y ait assez d'or pour tous.

Il s'était mis à rire:

- Qu'ai-je à faire de tes truands? Ce sont des soldats qu'il me faut. Une commanderie n'est pas une abbaye. C'est une vraie forteresse, défendue par une garnison redoutable.

Flora l'avait regardé avec mépris.

- A Béziers nous avons pris toute une ville. Nous soufflerons bien ton château. Alors, tu te décides ?

Il avait répondu:

- Je verrai.

Elle s'était mise en colère:

- Tu ne verras rien du tout. Tu sais très bien que tu ne trouveras pas d'autre armée que la nôtre. Tous les croisés sont repus. La plupart d'entre eux vont regagner leurs tanières, quant aux autres, ils ne sont pas prêts de quitter une telle crevaille. Pour nous, c'est différent: on nous a exclus de tous les partages. A deux reprises nous avons remporté la victoire. Seuls. Sans l'aide des barons et de toute leur ferraille. Pour nous récompenser, on nous a chassés à coups de pieds, comme des êtres nuisibles. Hier encore. Il nous faut une proie, tu entends ? Et vite ! Sans quoi nous mettrons le feu à ce pays.

Elle se pressait contre lui, nue, arrogante. Ses seins durs l'empêchaient de réfléchir. Il avait commandé:

- D'abord, habille-toi.

Elle avait obéi aussitôt, avec un petit sourire tendre qui avait l'air de dire merci. Elle savait déjà qu'elle avait gagné, la garce !

C'est ainsi qu'il avait rencontré Tranchefer. Celui-ci lui avait proposé mille hommes. Il avait répondu:

- J'en veux sept, pas un de plus.

Tranchefer avait acquiescé de bonne grâce:

- Soit, notre part sera plus grande.

Il avait des mains frêles et une physionomie d'enfant, mais Ancelin qui savait juger les hommes avait décelé, derrière cette apparente fragilité, une force dangereuse.

Les six autres truands ressemblaient davantage à ce qu'ils étaient: Sangbœuf était un colosse à la trogne violacée qui se donnait des allures de chef de guerre. Bohémond, une sorte de brute instinctive douée d'une force prodigieuse. Les quatre autres étaient certainement des professionnels de la guerre, routiers d'occasion ou soldats déserteurs, décidés à piller pour leur propre compte après l'avoir fait toute leur vie pour celui d'autrui.

Il leur avait offert cent pièces d'or.

- Tu en as proposé trois cent à l'Aragonais, fit remarquer Flora qui assistait à l'entretien.

Il avait répondu furieux:

- Pour ce prix-là, l'Aragonais me fournissait toute une armée.

Flora avait haussé les épaules.

- Il ne tient qu'à toi d'avoir la même.

- Flora, laisse-nous, avait demandé Tranchefer d'une voix douce.

Et Flora avait obéi.

- Vous aurez cent marbotins d'or, avait

repris Ancelin. En outre, si vous parvenez à piller la chambre forte, la totalité du butin sera pour vous. Sinon, je vous remettrai cent autres marbotins à la fin de l'expédition pour vous dédommager.

- C'est honnête, avait approuvé Tranchefer.

Il leur avait dessiné le plan de la Commanderie, en indiquant à chacun le rôle qu'il aurait à remplir.

- Il s'agit avant tout de délivrer un homme, avait-il précisé. Pour cela, nous nous rendrons d'abord à la prison. Votre mission consistera à me protéger. Ensuite, lorsque le prisonnier sera en sécurité, nous donnerons assaut à la chambre forte. Mais sous aucun prétexte vous ne devez attaquer celle-ci avant mon ordre. C'est bien compris ?

- A toi la rançon, n'est-ce pas ? avait ricanné Sangbœuf d'un air entendu.

Ancelin avait souri sans répondre. Et Tranchefer avait souri, lui aussi, mais de pitié. Payer deux cents marbotins en échange d'une rançon hypothétique, allons donc ! Il y avait un mystère là-dessous et il se promettait de le découvrir. Il avait été décidé qu'ils passeraient tous la nuit au camp de Carcassonne, avant de reprendre la route de Saint-Gilles.

(à suivre)

# CANTON DE NEUCHÂTEL

## la voix d'une région

### Dernière séance de l'année du Conseil général de Neuchâtel Le législatif accepte le budget 1983

Après avoir ouvert la séance du législatif tenue hier soir, le président, M. Eric Moulin a remis un cadeau au chancelier communal, M. Valentin Borghini qui fonctionne pour la centième fois comme rédacteur des verbaux du Conseil général.

Quant au président du Conseil communal, M. Claude Frey, il invite tous les participants à partager le verre de l'amitié après les débats pour marquer la fin de l'année politique.

Quelques nominations dans les commissions sont approuvées comme l'est un arrêté concernant le renouvellement de la conduite d'emprunts pour un montant de 25 millions de francs.

#### NE PAS DÉSESPÉRER...

Le gros morceau de l'ordre du jour concerne le budget 1983, qui, comme nous avons eu l'occasion de le relever récemment, boucle avec un déficit de 4,15 millions de francs, avec 224.934.676.000 francs aux charges, 220.789.076 francs aux revenus. Comme l'a relevé le président de la Commission financière, M. Francis Houriet, ce résultat est le plus favorable enregistré ces dernières années et une baisse est également à relever pour ce qui est de l'insuffisance du financement.

Cette situation provient d'un tour de vis donné dans tous les secteurs. La preuve est faite qu'il ne faut pas désespérer de voir les finances s'équilibrer, mais cela ne permet pas pour autant de pavoiser.

La collaboration du corps des fonctionnaires est indispensable, chacun pouvant effectuer des économies là où elles sont possibles.

Les autorités doivent malgré tout rester crédibles face à la population qui attend des réalisations promises depuis fort longtemps.

Le budget communal est un monument difficile à construire puisque de nombreuses décisions viennent de l'extérieur pour un montant de plusieurs millions de francs (hôpitaux par exemple).

La ville souffre aussi du refus de certaines communes environnantes qui hésitent à participer à des projets d'ordre régional (Théâtre ou Centre sportif).

Les groupes radical, libéral et socialiste déclarent vouloir accepter le budget en émettant toutefois quelques réserves. Bien que serré et déficitaire, ce n'est pas un budget de crise mais il oblige à la réflexion pour le proche avenir. Quant au Mouvement populaire pour l'environnement, il trouve le déficit beaucoup trop élevé. Certaines dépenses prévues pourraient être annulées. Si le budget est ap-

prouvé, à fin 1983 la dette consolidée s'élèvera à 241,7 millions de francs soit 7111 francs par habitant.

Le directeur des Finances, M. Bugnon, a répondu aux principales questions posées.

Le budget a ensuite été étudié chapitre par chapitre, les conseillers communaux n'ont eu à intervenir qu'à quelques occasions pour compléter les renseignements.

Après moins d'une heure et demie de débats, le budget a été adopté à l'unanimité tout comme l'arrêté concernant des crédits de constructions pour un montant total de 260.000 francs.

La séance a été levée à 22 h. 15.

RWS

#### BOUDRY

##### Collision

Hier à 15 h. 50, un conducteur de Gorgier, M. N. F., circulait de Saint-Aubin à Boudry. Sur la jonction près du cimetière, une collision s'est produite avec le camion conduit par M. L. T., de Couvet, qui arrivait en sens inverse. Dégâts.

#### Boudevilliers

### Plus de feux rouges, mais de beaux candélabres



Les travaux entrepris depuis l'été dans le village ont été terminés à la faveur de quelques jours de soleil dont nous avons été gratifiés à la fin du mois de novembre.

Plusieurs améliorations ont été apportées à la chaussée qui traverse le village. Ce tracé n'est d'ailleurs pas très aisé compte tenu de sa sinuosité.

Le service des Travaux publics qui dirigeait la grande partie de ces modifications a procédé à la pose de trottoirs; les piétons pourront ainsi déambuler en toute sécurité. De plus, on a créé de nouvelles places d'évitement pour le bus. Celui-ci n'entravera plus désormais la fluidité du trafic routier à cet endroit, car il pourra être de ce fait facilement doublé.

Profitant de l'ouverture de la route, la commune a décidé d'améliorer son système de distribution électrique. D'aérien, il est devenu souterrain et ceci pour toute la partie est du village.

Il faut encore relever que de magnifiques lampadaires ancien style ont été posés à cette occasion. Ces six nouveaux candélabres ajoutent une touche appréciable à l'esthétique du village. Espérons qu'ils feront des jaloux parmi d'autres communes de la région et que celles-ci décident d'imiter cette heureuse initiative... (texte et photo or)

#### A Villiers

### Le Conseil général adopte le budget 1983

En présence de tous les membres, du Conseil communal *in corpore* et de l'administrateur, le Conseil général vient de tenir une importante séance.

Après l'adoption du procès verbal de la dernière assemblée, il a procédé à une série de nominations. Sur proposition du groupe socialiste, M. Jean-Pierre Aeby a été appelé à remplacer M. Eric Lavanchy, démissionnaire, au Conseil communal.

M. Aeby siégera également au comité-directeur de l'Association pour l'épuration des eaux usées et à la Commission générale de l'Hôpital de Landeyeux.

La nomination de M. Aeby au Conseil communal amène son remplacement à la Commission de salubrité publique par M. Roger Zumbrunnen, et à la Commission financière par M. Claude Rüttimann. Quant à M. François Schumacher, il remplacera M. Frédéric Cuhe, démissionnaire, à la Commission pour la protection civile.

Le budget pour 1983 a ensuite été discuté; il se présente en résumé comme suit: dépenses 332.030 francs; recettes 329.210 francs; déficit présumé 2820 francs.

Un amendement socialiste demandant l'inscription d'une somme de 26.500 francs pour la création d'un fonds de crise destiné à lutter contre le chômage a été repoussé par l'Entente communale, après explication et assurance données par le Conseil communal. Le budget a ensuite été accepté à l'unanimité.

Trois demandes de crédit ont également été acceptées. Il s'agit de 11.700 francs pour des recherches d'eau dans la région des Prés Royers; 30.000 francs pour la construction d'un canal-égoût à la Rue; 24.000 francs pour la réfection du toit de la métairie d'Aarberg.

Un nouveau tarif des vacances, honoraires et jetons de présence des autorités communales est accepté à l'unanimité. (cm)

#### SFG de Fontaines

### Programme chargé pour 1983

C'est avec une participation réjouissante des sections dames et jeunes gymnastes que s'est déroulée récemment l'assemblée générale de la SFG de Fontaines. M. Bernard Etter présidait.

Les participants observèrent tout d'abord une minute de silence à la mémoire de deux membres honoraires décédés, MM. René Humi et Paul-Robert Juvet.

La lecture du procès-verbal de la dernière assemblée donna l'occasion de préciser que les nouveaux statuts adoptés en 1981 ont été soumis au comité cantonal. Dans son rapport, le président rappela le bon déroulement des différentes manifestations ayant eu lieu durant l'année écoulée, et plus spécialement le slalom parallèle interne qui réunit septante participants alors que le concours local de «La Pépinière» a enregistré un nouveau succès populaire.

Les comptes présentés par Mme Françoise Frossard bouclent avec un bénéfice d'exercice de 2270 francs ce qui porte la fortune de la société à 8381 francs. Les vérificateurs des comptes prièrent l'assemblée de donner décharge au comité, avec remerciements, à la caissière pour le travail accompli.

A tour de rôle, les moniteurs des sections présentèrent leurs rapports respectifs, par lesquels on apprit que le passage de la section jeunes gymnastes à la section actifs est difficile et que c'est à ce niveau qu'il faut trouver des solutions pour garantir une certaine continuité.

Les nominations statutaires ont permis à l'assemblée de réélire par acclamations le comité qui a été complété par un nouveau membre en la personne de M. Christian Chiffelle.

#### PEU DE GYMNASTES «ACTIFS»... MAIS DES ORGANISATEURS!

Depuis quelque temps, l'effectif de la section des actifs était tellement réduit que le comité a décidé de ne plus participer aux concours. Pourtant les bonnes volontés ne font pas défaut, raison pour laquelle la section de Fontaines a accepté d'organiser la 78e Fête régionale qui aura lieu les 4 et 5 juin 1983. Un comité d'organisation de neuf membres fut aussitôt nommé, il sera présidé par M. Fritz Roth et se mettra au travail dès la fin du mois de janvier prochain.

D'autre part, la Journée cantonale de ski de l'ACNG 1983 qui se déroulera le 19 février prochain est également préparée par les gymnastes de Fontaines, sous la direction de M. Cyrille Greber qui préside le comité d'organisation qui a déjà eu l'occasion de se réunir récemment.

Dans les divers, on apprit que la soirée annuelle aura lieu le 19 mars. Le comité est également chargé d'organiser à nouveau une course en 1983. Enfin des suggestions furent faites pour trouver une hypothétique soirée susceptible d'arranger tout le monde afin que la fréquentation des entraînements soit en augmentation. (bw)

#### Décès

##### NEUCHÂTEL

Mme Hermine Chatelain, 1899.

##### ÉTAT CIVIL

##### Naissances

Faliti Carlo Paulo, fils d'Antonino (Neuchâtel) et de Maria do Carmo, née Lima. - Steiner Eléonore, fille de Bernard (Neuchâtel) et de Constance Françoise, née Petorin.

##### Promesse de mariage

Gilliéron André (Cortailod) et Michaud Sylviane (Neuchâtel).

##### Mariage

Bulgheroni Jean François (Neuchâtel) et Le Febvre Anne Cécile Monique (Fouesnant, France).

## 16 650 francs.\* Etre en frac à peu de frais.



Voici une invitation officielle à rallier le clan des conducteurs Peugeot - et à accéder confortablement, avec la Peugeot 505, à l'élite de la catégorie «2 litres». Pour vous, cela signifie - conformément à la tradition Peugeot - que vous deviendrez propriétaire d'une voiture intelligemment conçue, dotée d'une suspension raffinée à 4 roues indépendantes, d'une direction à crémaillère très précise, de freins à disques assistés, d'un compensateur de freinage et naturellement d'une boîte à 5 vitesses de série! Mais la Peugeot 505 est aussi une voiture supérieurement confortable et, en version «break» ou «familial» (à partir de fr. 18 900.-), exceptionnellement vaste. Enfin, vous profitez par-dessus le marché d'un design typique: l'élégante carrosserie signée Pininfarina ne vous coûte pas un centime de plus! \* Normes antipollution et nouvel ICHA compris. (Illustration: Peugeot 505 GL avec jantes en alliage léger et baguettes latérales en option.)

Peugeot 505 GL: 4 cylindres, 1971 cm<sup>3</sup>, 96 ch DIN, fr. 16 650.-; version à injection: 2165 cm<sup>3</sup>, 117 ch DIN, 178 km/h; exécution «S»: vitres teintées et toit ouvrant électriques, direction assistée, sièges en tweed, condamnation électromagnétique des portes, compte-tours, version STI: idem, plus sièges chauffants à l'avant, différentiel à glissement limité. 6 ans de garantie anticorrosion Peugeot.

Une européenne de qualité



# PEUGEOT 505

79-1293

**Livrable: Moteurs aux nouvelles normes suisses; toujours aussi performants**

LA CHAUX-DE-FONDS: Garage et Carrosserie des Entilles SA, 039/26 42 42

LES BREULEUX JU: Garage du Plateau SA, 039/54 11 83 - CHÉZARD: U. Schürch, 038/53 38 68 - LES GENEVEZ JU: Clément Miserez, 032/91 95 78 - LE LOCLE: Garage et Carrosserie Entilles SA, 039/31 37 37 - MONTFAUCON JU: Garage Bellevue, 039/55 13 15 - SAIGNÉLÉGIÉRIE JU: Garage Nagels, 039/51 14 05 - SAINT-IMIER BE: Garage du Midi SA, 039/41 21 25 - TRAMELAN BE: Garage du Chalet, 032/97 56 19.

## Le Progrès



## Société d'assurance mutuelle en cas de maladie

Fermeture de nos bureaux Grande-Rue 32, Le Locle: MARDI SOIR 7 DÉCEMBRE

RÉOUVERTURE JEUDI 9 DÉCEMBRE  
DANS NOS NOUVEAUX LOCAUX

Rue Daniel-JeanRichard 19, LE LOCLE, tél. 039/31 54 57 - 31 89 35

## Le Progrès fait peau neuve et s'installe dans de nouveaux locaux

Bien que ses origines remontent au début du siècle, Le Progrès ne vieillit pas et les étapes franchies ces dernières années par cette importante société d'assurance en cas de maladie, témoignent de sa jeunesse et de son dynamisme. Ses débuts, certes, furent modestes et s'ils sont aujourd'hui encore le fruit et le reflet de la mutualité, ils ont été suivis par un développement qui fut essentiellement marqué par l'installation, en 1972, d'un bureau permanent. Le traitement des feuilles des frais médicaux, pharmaceutiques, ainsi que les opérations de caisse ne pouvaient plus être assurés dans une simple chambre d'appartement, comme ils le furent jusque-là et cela d'autant plus que l'effectif des membres enregistrés régulièrement une réjouissante augmentation.

Puis d'autres sociétés, Le Laurier en 1975, La Bernoise en 1979 et La Prévoyance en 1981, sont venues renforcer les rangs du Progrès qui compte à ce jour près de 8000 membres. Très vite, les locaux sis au No 32 de la Grande-Rue sont devenus trop exigus et une nouvelle solution s'imposait. Elle est aujourd'hui

résolue et dès le jeudi 9 décembre 1982, Le Progrès s'installera dans ses nouveaux locaux, au No 19 de la rue Daniel-JeanRichard. Ceux-ci présentent l'avantage, en particulier pour les personnes âgées ou handicapées, d'être accessibles sans franchir d'escalier et sur les 175 m<sup>2</sup> de leur surface, les installations, tout en restant modestes, seront mieux adaptées pour servir dans les meilleures conditions les personnes désireuses de se renseigner sur les prestations accordées par Le Progrès. Celles-ci, indépendamment des frais médicaux et pharmaceutiques peuvent également comprendre l'indemnité complémentaire en cas d'hospitalisation, l'assurance dentaire ainsi que l'invalidité ou le décès de la gente écolière.

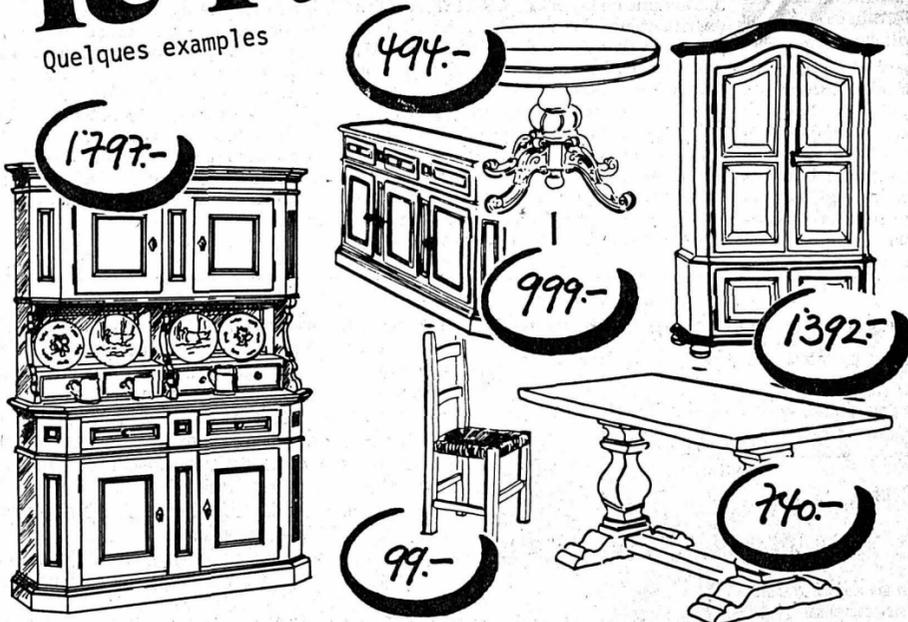
Toutes les opérations se passent dans la plus grande discrétion, y compris l'étude des cas particuliers qui peuvent être examinés séparément dans un petit bureau réservé à cet effet. Enfin, et grâce à l'installation d'un ordinateur et à une organisation sans cesse plus méthodique et rationnelle, toutes les dispositions sont prises pour assurer le règlement des indemnités dans les meilleurs délais. Le Progrès reste résolument à l'avant-garde dans le combat mené contre les conséquences de la maladie et des accidents.

## Maîtres d'état ayant participé aux travaux de rénovation:

<b>Mérieult-Donzé</b> Agencements industriels Parois de bureau La Chaux-de-Fonds	<b>Michel Berger</b> Electricité générale - Le Locle <b>Caruag Lustrerie Regent</b> La Chaux-de-Fonds	<b>Willy Vogel</b> Meubles de qualité Tapis - Rideaux Le Locle	<b>Jean Meroni</b> Maçonnerie - Béton armé Carrelage - Génie civil Le Locle
<b>André Bubloz</b> Concessionnaire téléphone A et B Le Locle	<b>Griesser S.A.</b> Stores en tous genres et portes de garages Neuchâtel	<b>Léo Brandt &amp; Cie</b> Chauffage - Sanitaire Ferblanterie - Ventilation La Chaux-de-Fonds - Le Locle	<b>Karl Wagner</b> Maître ferblantier et maître couvreur Ferblanterie - Couverture Le Locle
<b>Casati &amp; Manueddu</b> Entreprise de charpente et menuiserie Le Prévoux	<b>Giuliano Uccelli</b> Plâtrerie-Peinture Le Locle	<b>Paul Steiner</b> Constructions métalliques Revêtements de façades - Cabines sanitaires La Chaux-de-Fonds	Projet et direction des travaux Bureau d'architecture <b>R. Martin</b> Le Locle

Il y a du nouveau.  
Même dans  
le rustique!

Quelques exemples



**moco**  
meubles·Cernier

Renseignements:  
Tel. 038/53 32 22

Le grossiste qui détaille

LE RENDEZ-VOUS TRADITIONNEL DU CENTRE-VILLE

brasserie  
**TERMINUS**  
réouverture le 13 décembre

Multisols

linos - plastique - tapis -  
tapis de milieu - parquets

A. Grilli

Paix 84 - Tél. (039) 23 92 20

Publicité  
intensive  
Publicité  
par  
annoncesFRAISEUSES  
À NEIGE

Commerce spécialisé

Marcel Saas

Charrière 50

2300 La Chaux-de-Fonds

(039) 23 33 17

62203

## OFFRES D'EMPLOIS

radio-télévision **RF** suisse romandeA la suite d'un départ, la RADIO SUISSE  
ROMANDE, cherche

## collaborateur(trice)

pour sa discothèque à Genève

appelé(e) à seconder le responsable et collaborer à l'acquisition et sélection des disques, l'élaboration des catalogues, le classement et le service aux usagers.

## Exigences:

- bonnes connaissances d'une deuxième langue nationale et si possible de l'anglais
- expérience des travaux administratifs, bonne dactylographie
- sens des contacts et du service, précision et disponibilité pour horaires irréguliers
- ce travail s'adresse à un(e) collaborateur(trice) titulaire d'un certificat de maturité fédérale, d'une école supérieure de commerce ou d'un titre jugé équivalent et ayant si possible déjà travaillé dans un domaine analogue. Une formation de bibliothécaire pourrait également entrer en considération
- un intérêt prononcé pour tous les genres de musique et de bonnes connaissances dans ce domaine seront considérés comme un avantage.

Lieu de travail: radio à Genève.

Date d'entrée: immédiatement ou à convenir.

Les personnes de nationalité suisse que cet emploi intéresse voudront bien adresser leurs offres de services complètes au

22-1948

Service du personnel  
de la radio suisse romande  
40, avenue du Temple  
1010 Lausanne

Département de l'Agriculture

Par suite du départ à la retraite du titulaire, le poste de

vétérinaire cantonal

est mis au concours.

## Exigences:

- le candidat doit être porteur du diplôme fédéral, avoir le sens de l'organisation pour diriger un service de l'Etat, organiser les cours d'instruction et de répétition des divers inspecteurs.
- il doit avoir de l'expérience dans les domaines de la police sanitaire des animaux, de la lutte contre les épizooties, du contrôle des viandes, et de la protection des animaux notamment.

Les intéressés peuvent obtenir le cahier des charges et tous les renseignements complémentaires auprès du Secrétariat du département de l'Agriculture, Château, Neuchâtel.

Entrée en fonction: à convenir.

Obligations et traitement: légaux.

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 20 décembre 1982.

28-119

Je cherche

une femme de ménage

sachant repasser, pour quelques heures par semaine.

A la campagne.

Tél. 039/22 52 29.

62756

Nous cherchons

sommeliers(ères)

pour les deux services.

Ecrire sous chiffre CT 62784 au bureau de L'Impartial.

# JURA BERNOIS

## la voix d'une région

### Elections du Conseil de ville à Moutier « Le Rauraque » a frappé

Page 15

En effet, psa, pdc et rpj se sont partagé le pouvoir autonomiste de la dernière législature à raison d'environ un tiers chacun, alors qu'aujourd'hui, ils se retrouvent chacun avec

une part du gâteau réduite à un quart. Chez les antiséparatistes, le partage entre psjb, prjb et udc est presque le même, avec toutefois une légère avance radicale et un léger recul de l'udc.

C. D.

lippe Holzer 1388, André Montavon 1700, Pierre-Alain Droz 1393 (élu au Conseil communal), Philippe Degoumois 1320, André Wattenhofer 927.

**Parti radical.** - Charles Deroche 1323, Pierre Dumont 1550, Albert Dünnler 1629, Michel Girardin 1841, Jules Schlappach 1741, Werner Walther 1339, André Auer 1340, Jacques Junod 1415, Jean-Pierre Mercier 1400, Maxime Negri 1286.

**Parti socialiste du Jura bernois.** - Roger Haenni 956, Uberto Meneghelli 1389, Jean-Pierre Minder 1100, Ernest Schnegg 1348, Francis Althaus 1327, Frédéric Graf 1877, Francis Huguenin 1177 (élu au Conseil communal), André Jaquet 1009, Michel Rohrer 1273.

**Union démocratique du centre.** - Ronald Lerch 1876, Paul Girod 1443, Charles Gafner 1725, Walter Schmiel 1613, Gérald Odiet 1543 (élu au Conseil communal). (kr)

## Premières réactions

Pour le maire de la ville de la cité prévôtise, Rémy Berdat, le premier vainqueur de ces élections est la démocratie. La preuve: le pourcentage des participants.

Quant aux raisons qui ont amené ce renversement de majorité, le maire en voit deux: «D'une part l'évolution démographique qui a amené un nombre important de jeunes sur le marché de l'électorat, jeunes pour la plupart autonomistes, et d'autre part, l'attitude relativement peu tolérante de l'ancienne majorité face aux revendications autonomistes lors de la dernière législature a-t-il précisé.

Intolérance? «Nous y avons été contraints, a rétorqué M. Girardin (parti radical), réélu. «Nous aurions été prêts à faire des concessions, mais pas à sens unique». Quant à l'avenir, pour M. Girardin tout dépendra de la manière dont la nouvelle majorité assumera son rôle. «Nous sommes prêts à jouer le jeu, car nous respectons la volonté populaire» a-t-il encore ajouté «pour autant que la nouvelle majorité ne commence pas à vouloir nous éliminer de toutes les décisions et de toutes les commissions. Nous espérons que maintenant nous allons pouvoir cesser la querelle et œuvrer vraiment en faveur de Moutier» a-t-il conclu.

Beaucoup plus durs sont en revanche les commentaires enregistrés

dans les extrêmes. Pour Roland Béglin, secrétaire du Rassemblement jurassien, cette victoire n'est qu'un début. «Il faut que le vote enregistré à Moutier, ville plus que jamais charnière, fasse tache d'huile pour que l'ensemble du territoire jurassien soit réuni sur la même bannière».

Pour Force démocratique, qui a affirmé que cette victoire est celle des «Mercenaires», ces résultats ne traduisent pas la volonté populaire des gens vivant à Moutier, car il a été acquis par les séparatistes grâce au «tourisme électoral organisé sur une grande échelle».

Quant au conseiller exécutif Werner Martignoni, interrogé par l'ATS, il a notamment déclaré qu'il ne faudrait pas faire de chaque élection un nouveau plébiscite. «Il n'est toutefois pas exclu que de nouveaux problèmes surgissent ici ou là à ce sujet» a-t-il ajouté. Le gouvernement bernois est cependant d'avis que de tels problèmes doivent être résolus dans la légalité.

Recevant la presse accréditée, le président du Gouvernement jurassien, M. Pierre Boillat, n'a pas voulu commenter les résultats des élections prévôtises. «Nous venons de prendre connaissance des résultats définitifs des élections de Moutier. La majorité change de camp, ce dont le Gouvernement jurassien ne peut que se réjouir», a-t-il simplement déclaré.

## Les quarante et un élus

C'est donc comme prévu hier matin que sont tombés les derniers résultats des élections au Conseil de ville de Moutier, après un excellent travail du bureau de dépouillement dirigé de main de maître par le spécialiste André Salomoni.

Ont été élus:  
**Mouvement de jeunes «Le Rauraque».** - Alain Steuller 2079 (élu au Conseil communal, se désiste pour le Conseil de ville), Daniel Rebetez 694, Didier Carnaszi 714, Irma Hirschi 824, Georges Winistoerfer 740.

**Parti démocrate chrétien.** - Serge Zuber 1572 (élu au Conseil communal), Max Winistoerfer 1351, François Boillat 1454, Philippe Zuber 1154, Marguerite Zahno 1142.

**Parti socialiste autonomiste et sympathisants.** - Jean-Pierre Crevoisier 850, Paul Affolter 1003, Claude Gigandet 1141, Jean-Rémy Chalverat 1135, Michèle Crevoisier 1155, Alain Coullery 1327, Ami Sueur 992.

**Ralliement des Prévôtis jurassiens.** - Rodolphe Schneider 946, Phi-

## Important changement à la tête de l'autorité de taxation du Jura bernois



L'ancien chef, M. Ogi à gauche, et le nouveau, M. Maurer, à droite.

A la fin de cette année, un important changement est enregistré à la tête de l'autorité de taxation du Jura bernois, installée à Moutier depuis le 1er janvier 1979. Le chef Marcel Ogi d'Orvin prend une retraite méritée après 35 ans d'activité à l'Etat de Berne. Il sera remplacé par M. Jean Maurer d'Orvin, qui travaille aux impôts depuis trois ans et qui occupait auparavant un important poste de cadre dans l'économie privée. M. Maurer, né en 1931 est d'ailleurs le maire d'Orvin. (Texte et photo kr)

## L'église allemande a fêté ses 50 ans

C'est dans la joie que la paroisse réformée allemande de Moutier a fêté les 50 ans d'existence de son église de la rue Neuve. Deux cultes, le vendredi soir et le dimanche matin, ont été réhaussés par diverses productions musicales. Il y eut aussi les messages du président de paroisse, M. Hans Geissbühler, du préfet Fritz Hauri, du maire Rémy Berdat et des pasteurs Huttenlocher de la paroisse française et Mlle Luthi de Rothrist, nouvelle responsable de la paroisse allemande de Moutier. (kr)

## ÉTAT CIVIL

### LA FERRIÈRE

#### Promesse de mariage

Geiser Jean Claude (La Ferrière) et Barry Mireille Marie Jeanne (Le Bas-Monsieur).

## Le Conseil municipal de Corgémont se préoccupe de la situation de l'emploi

Dans une récente séance, le Conseil municipal s'est préoccupé de la situation de l'emploi qui continue à se dégrader. Le maire M. Fernand Wirz a présenté un rapport sur les démarches en cours, en collaboration avec d'autres communes, en vue de la sauvegarde de l'emploi. Présentement, on dénombre sept femmes et cinq hommes au chômage total. Le droit aux secours de crise a été reconnu à une femme ayant épuisé ses indemnisations par la caisse de chômage.

**Association régionale Jura-Bienne.** - Le Conseil municipal a donné son approbation au prolongement du mandat pour 1983, de la commission d'études de l'Association régionale Jura-Bienne.

**Cadillac-Club.** - Un préavis favorable a été donné pour le renouvellement de la patente de l'établissement de danse Cadillac-Club de l'Hôtel de l'Etoile. Concernant la prolongation des heures d'ouverture - jusqu'à 1 h. du lundi au jeudi et jusqu'à 3 h. le vendredi et le sa-

medi -, malgré le retrait de quelques signataires, il subsiste un certain nombre d'oppositions, motivées dans une pétition parvenue à la municipalité concernant les bruits nocturnes tardifs.

**Circulation et stationnement des véhicules.** - Les organes de la police cantonale ont examiné différents problèmes de circulation dans le quartier de Côtel. L'étude de l'introduction d'une zone bleue le long de la Grand-Rue se poursuit avec les instances compétentes.

**Noël du village.** - Une fête de Noël du village, avec une modeste collation sera organisée comme l'an dernier à la Halle de gymnastique le mercredi 22 décembre prochain.

**Divers.** - Le Conseil municipal se rendra sur place pour examiner une nouvelle fois le problème de la décharge de matériel de démolition et des déchets de jardins des Carolines, ainsi que le tracé du parcours du moto-cross dans la région du Trou. (gl)

## Reconstruction de la Halle des Fêtes Décision historique à l'Union des sociétés de Tramelan

Chacun a encore en mémoire la disparition, à la suite d'un incendie, de la magnifique Halle des fêtes de Tramelan, en septembre dernier. Ce coup dur pour Tramelan en est aussi un pour son propriétaire, soit l'Union des sociétés de Tramelan que préside M. Gabriel Forestier. Or, vendredi dernier, à la suite d'une assemblée générale extraordinaire, les sociétés réunies prenaient une décision historique soit celle de nommer une Commission d'étude en vue de la reconstruction de la Halle des fêtes.



De gauche à droite: M. E. Uhlmann président de la commission, G. Forestier président de l'UST et Mme M. Bregnard secrétaire de l'UST et de la Commission d'étude.

Cette assemblée réunissait la totalité des sociétés membres de l'UST et après les souhaits de bienvenue et quelques renseignements complémentaires, M. Emile Uhlmann présenta en détail la situation dans laquelle se trouve actuellement l'UST à la suite de la disparition de ce bâtiment qui faisait la fierté des Tramelots.

Afin de mettre un terme à différents bruits qui circulaient au village concernant la reconstruction ou non de ce bâtiment, M. Uhlmann, dans un exposé clair

et précis, renseigna l'assemblée sur les différentes solutions qui s'offrent.

M. Uhlmann rappela que le comité de l'UST était un comité de gérance de la Halle des fêtes mais qu'il appartenait aux sociétés membres d'en assumer la responsabilité. C'est aux sociétés qu'il revient de prendre toutes décisions concernant l'avenir.

Sans pouvoir donner de chiffres précis concernant le coût d'une nouvelle halle, M. Uhlmann annonça qu'une commission présidée par M. Aurèle Noirjean,

député, avait effectué un grand travail pour une éventuelle rénovation de la halle avant sa disparition, pour un coût approximatif de 400.000 francs. Le bâtiment construit en 1930 mais rénové il y a une vingtaine d'années, avait une valeur assurée de 1.400.000 francs.

Mais pour pouvoir bénéficier de la totalité de l'assurance, certaines conditions doivent être remplies, soit celles de reconstruire le même volume dans un rayon de trois kilomètres et dans un délai de cinq ans, ceci pour la même affectation et avec le même propriétaire.

Ainsi, si l'Union des sociétés demandait à la commune de prendre en charge ce bâtiment, il y aurait une forte diminution des prestations.

Après un exposé fort intéressant, suivi de plusieurs questions, c'est à l'unanimité que les sociétés affiliées à l'UST ont décidé de mettre sur pied une commission d'étude pour la reconstruction de la Halle des fêtes de Tramelan.

Par la même occasion un crédit de 19.000 francs a été voté pour cette étude. Décision historique donc pour l'UST qui a réussi à faire l'unanimité de ses membres, ce qui n'était pas évident.

Espérons que cette commission pourra assumer son mandat dans les meilleures conditions possibles car un immense travail attend ses membres qui sont: président, Emile Uhlmann; secrétaire, Mme Mylie Bregnard; membres, Aurèle Noirjean, Ronald Ermatinger, Ulrich Bartolomé, Jean-Claude Voumard et un membre du Conseil municipal à désigner. Concernant le mobilier, et afin de permettre la continuité des concerts, l'achat de 1000 chaises sera effectué très prochainement. (Texte et photo vu)

## Décentralisation de l'administration fédérale Bienne se met sur les rangs

La ville de Bienne se débat dans de graves difficultés économiques. Cependant, son bilinguisme et la proximité de Berne sont des atouts qui devraient inciter la Confédération à y implanter un office comme celui de la statistique qui est particulièrement mal logé dans la ville fédérale. Tels sont les arguments qu'a développés le conseiller national Marc-André Houmard (rad/BE) dans une motion. «Toutes les possibilités de transfert doivent être étudiées ensemble» lui répond le gouvernement qui rappelle qu'un groupe de travail doit déposer au début de l'année prochaine son rapport sur une plus grande décentralisation de l'administration fédérale.

Depuis quelques années, la décentralisation de l'administration fédérale est à l'ordre du jour. La crise économique - qui sévit plus durement dans certaines régions - a relancé le débat. Le Conseil fédéral rappelle à M. Marc-André Houmard et aux quatre autres députés bernois qui ont signé sa motion, Mme Geneviève Aubry (rad), M. Jean-Paul Gehler (udc), M. Raoul Kohler (rad) et M. Francis Loetscher (soc), que plusieurs interventions parlementaires ont déjà été déposées à ce sujet et parfois avec des objectifs divergents.

En ce qui concerne l'Office fédéral de la statistique, réorganisation et son regroupement en un seul lieu, il est actuellement répartis en sept endroits de Berne, sont à l'étude depuis 1972. La ville de Bienne n'est d'ailleurs pas la seule à s'intéresser à l'accueillir. Un postulat du conseiller national Dario Rob-

biani (soc/TI) propose pour sa part d'envisager le transfert de ce service au Tessin. Toutes les possibilités de transfert doivent donc être étudiées globalement et l'éventail des emplacements possibles ne doit pas être limité, souligne le Conseil fédéral qui voudrait en outre que le texte de M. Houmard prenne la forme moins contraignante du postulat. (ats)

## SONVILIER

### 25 ans d'enseignement

C'est dans la classe de M. Pierre-Yvan Zenger que s'est déroulée récemment la petite cérémonie dédiée au pré-nommé pour 25 ans d'enseignement.

Après avoir tenu la classe au Sergent, à La Heutte, la Combe-du-Pélu et à Cormoret, M. Zenger a été nommé à Sonvilier par l'assemblée communale extraordinaire du 29 janvier 1965.

M. Ernest Ruch et Mme Nelly Vincent apportèrent les remerciements et les vœux de la Commission d'école. M. Roger Fiechter, inspecteur des Ecoles, remit à M. Zenger le diplôme délivré par la Direction de l'instruction publique. Il souligna qu'à notre époque de stress, 25 années d'enseignement représentent une bonne dose de disponibilité et de maîtrise de soi. Mme Lisette Roth, conseillère municipale, félicita M. Zenger au nom des autorités. Puis une samba entraînée interprétée par les élèves de Mlle Geneviève Fuchs, clôtura en gaieté cette petite fête. (sg)

## cela va se passer

Le Club de tennis de table Kummer convie les écoliers à un grand tournoi samedi 11 décembre dès 8 heures avec inscriptions au préalable dans les écoles. De plus, pour les adultes, le tournoi doté du challenge du 800e anniversaire aura lieu le même jour mais dès 14 heures. Inscriptions au téléphone 97 59 82 jusqu'au 10 décembre. (comm., vu)

## Budget des autres

Décembre, c'est le mois des cadeaux que nous offrons à ceux que nous aimons. Décembre, c'est le temps choisi par les Centres sociaux protestants romands et Caritas pour relancer chaque année la campagne «Budget des autres» destinée à dépanner financièrement les familles ou personnes de conditions modestes.

C'est l'occasion de se souvenir que la vie est financièrement plus incertaine pour les uns que pour les autres. Un revenu modeste devient très vite insuffisant au moindre imprévu, au moindre coup dur. Une séparation, un divorce, un loyer qui augmente, des frais de maladie non couverts, l'achat à crédit d'un bien nécessaire ou «consolatoire» et ça y est!

Au niveau personnel c'est la déprime, l'inquiétude. Au niveau collectif, c'est le constat de l'injustice sociale qui refait surface.

● A tous ceux et toutes celles qui reconnaissent cette réalité, deux numéros de compte de chèques postaux: pour le Centre social protestant, 25 - 12528 et pour Caritas, 25 - 601. (comm.)

## Adaptez votre vitesse!



SKS



# Restaurant JUMBO

<b>Cochonnaille</b>	<b>Boudin à la crème</b>
<b>Choucroute garnie</b>	<b>Pommes nature</b>
	<b>Purée de pommes</b>

**6.50**      **5.50**

28-22200

**La Chaux-de-Fonds**

Solution des lettres cachées: Colt

**LA SUISSE** Générale  
Assurances

**VOTRE PARTENAIRE  
POUR TOUTES  
LES ASSURANCES**

Agence générale P.-A. Bôle  
Léopold-Robert 58, tél. 039/23 09 23  
**La Chaux-de-Fonds** 91-45



République et canton de Neuchâtel  
Département des Travaux publics

**MISE  
EN SOUMISSION**

Agrandissement de locaux à l'usage d'INFOSOLAR et un dépôt de bois au Centre Cantonal de formation professionnelle des métiers du bâtiment à Colombier.

Les entreprises qui s'intéressent à cette réalisation sont priées de faire leurs offres de service/en précisant le type de travaux pour lesquels elles souhaitent recevoir les documents de soumission:

terrassements, canalisations  
maçonnerie, béton armé, étanchéité, serrurerie, fenêtres bois-métal, menuiserie, chauffage, sanitaire, électricité-téléphone, plâtrerie-peinture, revêtements de sols

Les inscriptions sont à envoyer jusqu'au **11 décembre 1982** à:  
Intendance des bâtiments de l'Etat  
Château, 2001 Neuchâtel.

L'Intendant des bâtiments de l'Etat  
28-119      B. WEBER

## AVIS MORTUAIRES

Je lève mes yeux vers les montagnes  
D'où me viendra le secours?  
Le secours me vient de l'Eternel qui a  
fait les cieus et la terre.  
Psaume 121, v. 1-2.

Madame Odette Léchaire-Paschoud, à Cornaux (NE);  
Monsieur et Madame René Léchaire et famille, à Carouge (GE);  
Monsieur Marcel Léchaire, à Rances;  
Monsieur Jacques Léchaire et famille, à Dompierre (VD);  
Monsieur André Léchaire, à Dompierre (VD);  
Madame et Monsieur Hans Niederhauser-Léchaire et famille, à Oftringen (AG);  
Monsieur Fernand Léchaire et sa fille, à Lausanne;  
Madame Annita Rochat, à Renens;  
Madame et Monsieur Claude Dyens-Léchaire et famille, à Concise (VD);  
Madame et Monsieur Charly Ruchet-Léchaire et famille, à Bex;  
Madame et Monsieur Hans Plüss-Léchaire et famille, à Rothrist (AG);  
Les familles Badoux, à Lausanne et Denges;  
Madame Madeleine Léchaire, à Lausanne;  
Madame Alice Paschoud-Loth et familles, à Prilly, Lausanne et Auvernier,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

**Monsieur  
Henri LÉCHAIRE-PASCHOUD  
dit RIQUET**

leur cher époux, frère, beau-frère, beau-fils, oncle, cousin, neveu, parrain, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, après une courte maladie, le 5 décembre 1982, dans sa 57e année.

L'incinération aura lieu au Centre funéraire de Montoie, à Lausanne.  
Culte à la chapelle B à 15 heures, le jeudi 9 décembre.  
Honneurs à 15 h. 30.

Domicile mortuaire: Centre funéraire de Montoie  
1007 Lausanne.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Cet avis tient lieu de faire-part. 62855

# ORLANE

vous invite à découvrir



son splendide maquillage  
Automne-Hiver  
**FORÊTS ROYALES**

Cette nouvelle collection d'ORLANE, en parfaite harmonie avec la mode, habillera vos yeux, vos joues, vos lèvres et vos ongles, avec une suprême élégance.

Une conseillère en beauté de la maison  
**ORLANE**  
sera à votre disposition

**du MARDI 7 DÉCEMBRE  
au SAMEDI 11 DÉCEMBRE**

**CADEAU**

Pour tout achat ORLANE dès Fr. 30.-  
il vous sera offert

**UN SUPERBE PENDANTIF**  
et en plus

**DOUBLE CHÈQUES FIDÉLITÉ**   
sur toute la parfumerie en décembre

# pharmacie

Dr. P.-A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.

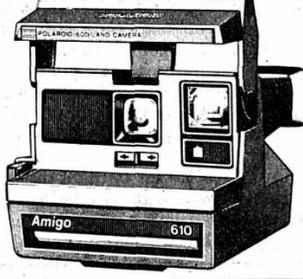


# centrale

Secteur Parfumerie-Cosmétique  
Avenue Léopold-Robert 57 - La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/22 11 33 - 22 11 34

**Nouveau.  
Polaroid  
Amigo 610.**

L'appareil le plus économique pour la photographie instantanée Polaroid 600.



Utilise le nouveau film Polaroid 600 (29DIN / 600ASA).      Seulement **98.-**

**VAC PHOTO CINE**  
Rene Junod SA - 2301 La Chaux-de-Fonds  
Av. Léopold-Robert 115 - Tél. 039/21 11 21

**SAINT-IMIER**            J'ai combattu le bon combat.  
J'ai achevé la course,  
J'ai gardé la foi.

Madame et Monsieur Danièle et Willi Probst, leurs enfants Laetitia et Raphaël, à Ostermundigen;  
Madame et Monsieur Christiane et Michel Cattin, leur fille Séverine, à Réclère;  
Monsieur et Madame Raymond Mercier, à Saint-Imier;  
Monsieur Maurice Mercier, à Saint-Imier,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

**Monsieur  
Roger MERCIER**

leur cher et bien-aimé papa, fils, frère, beau-papa, grand-papa, neveu, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, lundi, dans sa 54e année, après une longue et pénible maladie, supportée avec courage.

SAINT-IMIER, le 6 décembre 1982.

L'enterrement aura lieu à Saint-Imier, mercredi 8 décembre.  
La messe d'enterrement sera célébrée en l'église catholique romaine de Saint-Imier, à 14 heures, suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Imier.

Le corps repose à la chapelle mortuaire, rue Dr-Schwab 20.

Domicile de la famille: rue du Vallon 26  
Saint-Imier.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU. 103183



**L E**

**SAINT-IMIER**      Veuillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure.

Madame et Monsieur Albert Richert-Schrack;  
Monsieur Max-André Schrack;  
Mademoiselle Monique Richert;  
Monsieur André Richert,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

**Monsieur  
Jean-Maurice SCHRACK**

enlevé subitement à leur tendre affection, dans sa 67e année.

SAINT-IMIER, le 6 décembre 1982.

L'incinération a eu lieu au crématoire de La Chaux-de-Fonds.  
Le culte sera célébré aux Rameaux, vendredi le 10 décembre, à 14 heures.

Domicile de la famille: M. Albert Richert  
Avenue Curé-Baud 22  
1212 Grand-Lancy (GE).

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à la Ligue suisse contre le cancer, Berne, ccp. 30-4843.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU. 102467

# CANTON DU JURA

## la voix d'une région

Après quatre années de souveraineté

## Premier bilan gouvernemental

Comme le prévoit la Constitution, le Gouvernement jurassien vient de rendre public son rapport général au terme de la première législature. Pour l'essentiel, il s'arrête toutefois au 30 septembre 1982. Il comporte plus de 340 pages dactylographiées agrémentées de graphiques et de tableaux explicatifs.

Selon la loi d'organisation du Gouvernement, le chancelier devrait assister pour la rédaction des rapports annuels de gestion. A la vérité, les rapports de gestion annuels, s'ils ont été établis par l'administration, n'ont pas été rendus publics, de sorte que le rapport de législature comble certaines lacunes dans le domaine de l'information.

Il démontre aussi de manière particulièrement évidente l'ampleur des tâches que le Gouvernement a menées à chef durant les quatre premières années de son activité. D'autant plus que la première a été surtout consacrée à la mise sur pied de la nouvelle administration.

Le rapport ne comporte que fort peu de commentaires politiques et passe sous silence tous les objets figurant dans le programme de législature des parties de la coalition et qui n'ont pas été menés à chef. C'est pourquoi il a bien plus l'apparence d'une sèche relation du travail effectué plutôt que d'une insertion de celui-ci dans le contexte politique. Les difficultés rencontrées ici ou là par tel ou tel dossier ne sont pas souvent évoquées non plus.

Pourtant, à la lecture au demeurant intéressante, nous avons appris certains éléments qui méritent d'être mis en évidence. Ainsi le Gouvernement a-t-il pris contact avec la Société Peugeot à Montbéliard qui l'a assuré que les voitures de cette marque continueraient de transiter par le Jura pour entrer en Suisse. La police est parvenue à limiter le nombre des accidents et à réduire notablement celui des morts (10 au 30.9.82 contre 22 en

1981), alors que le nombre des blessés augmente lui. Compte tenu de l'accroissement de près de 10% du parc automobile en circulation, ce résultat est plus que satisfaisant. C'est en fin d'année que le Gouvernement recevra les rapports relatifs à la mise en valeur des produits forestiers et carnés. On apprend aussi l'importance du chômage partiel, les indemnités payées à ce titre atteignant 0,6 million de francs en 1981 et étant d'un montant équivalent pour le chômage complet.

Les considérations qui entourent l'octroi d'allocations pour enfants permettent de constater qu'il y a dans le canton 501 familles avec un enfant, 525 avec deux enfants, 208 avec trois descendants, 48 avec quatre héritiers, dix avec cinq enfants, trois avec six enfants et une avec sept enfants en âge de toucher des allocations.

### TRANSJURANE

Confirmant qu'un retard est possible dans l'avancement du dossier de la Transjurane, le rapport indique que les Chambres en débattent en 1983 ou 1984. Jusqu'ici, l'annonce en était faite pour 1983. Le Gouvernement regrette les connivences existant entre les entrepreneurs soumissionnant les travaux d'Etat, ce qui accentue le renchérissement des constructions. Le problème de l'élimination des ordures ne progresse que lentement vers sa solution, en raison de la retenue des communes.

Les primes de culture allouées aux cultivateurs se montent à 8,4 millions de francs en 1981, en nette augmentation. Le Bureau de la condition féminine élabore un catalogue de modifications législatives nécessaires en vue de supprimer les discriminations dont les femmes sont les victimes. Il sera remis en temps voulu au Gouvernement à l'intention du Parlement. Le nombre des médecins est en nette augmentation, plus de 30%, en

trois ans, comme celui des dentistes. Le Jura rattrape son retard... Ce qui ne manque pas de susciter les craintes d'une explosion des coûts du côté des caisses-maladie...

Notons encore une augmentation du nombre des faillites (+ 50%) et le désir du service du personnel de mieux contrôler la présence des fonctionnaires à leurs bureaux (par le timbrage éventuellement?) et le dépôt imminent du rapport du groupe chargé d'étudier la rénovation des prisons de district dont certains locaux sont très vétustes.

Le Parlement discutera de ce rapport de législature dans sa séance du 16 décembre. Il ne devra pas voter à son sujet, mais on peut s'attendre à quelques questions posées par les députés. (eb)

## Vive progression du chômage en novembre

La statistique du chômage pour novembre 1982 marque une progression. On dénombre en effet 514 chômeurs complets contre 412 le mois précédent, soit une augmentation de

102 dont 11 femmes seulement. Il y a à présent 241 chômeuses sur les 514 sans emploi.

Les secteurs suivants enregistrent les plus fortes augmentations:

Industrie métallurgique et machines	+ 25 dont 2 femmes
Industrie horlogère	+ 46 dont 20 femmes
Industrie du bâtiment et construction	+ 15 hommes
Ingénieurs et techniciens	+ 8 hommes
Hôtellerie et restauration	+ 14 dont 4 femmes

Par district la ventilation est la suivante:

Delémont	314 + 61
Franches-Montagnes	57 + 9
Porrentruy	143 + 32

Il faut constater que la situation économique se détériore gravement, puisque le chômage complet touche maintenant davantage d'hommes

que de femmes qui exercent parfois une activité d'appui sur le plan des revenus d'un ménage. Le chômage frappe aussi des professions moins exposées d'ordinaire, comme des techniciens-ingénieurs et l'hôtellerie. Enfin, il commence à se dessiner dans l'industrie du bâtiment où les chômeurs ne le sont pas pour des motifs saisonniers. A cet égard, l'ampleur croissante des entreprises françaises travaillant dans le Jura est un phénomène inquiétant, d'autant plus qu'il sévit alors que le Gouvernement jurassien, répondant à et adoptant un postulat approuvé lui aussi par le Parlement, avait promis d'agir dans ce domaine il y a deux ans déjà.

(eb)

## Contribution de solidarité

### Les fonctionnaires renâclent

Alors que le Syndicat des enseignants a rejeté comme «injustes et inacceptables» les propositions du Gouvernement de réduire l'horaire de travail des titulaires de la fonction publique de 44 à 43 heures et de prélever sur leur salaire une contribution de solidarité de 2,5% non affectée à un fonds de secours en faveur des chômeurs, l'Association du personnel de l'Etat n'est pas non plus d'accord avec les propositions du Gouvernement.

Dans une lettre qu'elle envoie aux députés qui débattent de cette question dans leur séance du 16 décembre, cette association que préside M. Paul Wernli, de Soyhières exige:

- la réduction de l'horaire hebdomadaire de 44 à 42 heures dès 1984;
- la promulgation de deux décrets séparés touchant cette réduction et

la contribution de solidarité des fonctionnaires et enseignants;

● la modulation de cette contribution entre 0,1 et 1,5% pour les revenus supérieurs à 40.000 francs seulement;

● la demande d'une contribution aux parlementaires - proportionnellement, cela rapporterait la somme dérisoire de 2000 francs - et à tous ceux qui perçoivent un revenu de l'Etat;

● la limitation de l'amputation des revenus (contribution de solidarité) à l'année 1983.

Enfin, les fonctionnaires exigent que les montants ainsi économisés par l'Etat soient affectés au fonds de secours de crise en faveur des chômeurs. (eb)

## Transjurane: appui uranais

Le gouvernement uranais est favorable à l'intégration de la Transjurane au réseau des routes nationales. Ce projet, indique-t-il dans sa réponse à la consultation ouverte par le Département fédéral de l'intérieur, permettra de mieux relier une région périphérique au Plateau suisse.

## Prochain départ du pasteur Birkel

A la tête de la vaste paroisse réformée des Franches-Montagnes depuis deux ans, le pasteur Jean-Pierre Birkel abandonnera son poste le 31 mai prochain. Il vient en effet d'être nommé pasteur de Renan, en remplacement de M. Jean Wimmer qui poursuivra son ministère à Courrendlin.

(y)

## SAIGNELÉGIER

### Démission du secrétaire de Pro Juventute

En fonction depuis 27 ans, M. Joseph Petinat, instituteur retraité, vient de remettre sa démission de secrétaire de district de Pro Juventute pour le printemps prochain. Nous aurons l'occasion, au moment opportun, de revenir sur la remarquable activité déployée par M. Joseph Petinat pour le bien de la jeunesse franc-montagnarde défavorisée.

(y)

## AVIS MORTUAIRES

L'Eternel est mon berger, je ne manquerai de rien.

Monsieur et Madame René Maleszewski-Litzel et leurs enfants Yves, Chantal et Pierre, à Lausanne;

Madame Lucie Ruchet-Massard et famille, à Fenalet;

Madame et Monsieur Paul Kohli-Massard, à La Forêt-sur-Bex;

Mademoiselle Julia Massard, aux Devens-sur-Bex;

Monsieur et Madame André Massard-Ayer et famille, à Yverdon;

Monsieur et Madame Gilbert Massard-Sache et famille, à Orbe;

Madame Fanny Massard-Roussy, à Aigle;

Madame Mion Massard-Jacquemet, aux Devens-sur-Bex;

Monsieur et Madame Alfred Pittet et famille, à Montreux;

Sœur Jeanne Maleszewski, à Saint-Loup;

Les enfants de feu René Massard-Kohli, aux Devens-sur-Bex;

Les enfants de feu Marcel Collioud-Massard, à Genève et Lausanne;

Madame et Monsieur Jean-Pierre Veluz-Massard et leurs enfants, aux Devens-sur-Bex,

ainsi que les familles Paschoud, Robert, Stauffer, parentes, alliées et amies, ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame

### Anna STAUFFER-MASSARD

leur très chère maman, grand-maman, belle-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, le 5 décembre 1982, dans sa 76<sup>e</sup> année.

L'incinération aura lieu mercredi 8 décembre 1982.

Culte au temple de Bex, à 15 h. 30.

Honneurs à 16 heures.

Domicile mortuaire: Hôpital d'Aigle.

Domicile de la famille: Chemin de Pierrefleur 5  
1004 Lausanne.

Plutôt que des fleurs, pensez à l'Hôpital de la Grande Fontaine à Bex, ccp. 18-904.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

62854

J'ai combattu le bon combat,  
J'ai achevé la course,  
J'ai gardé la foi.

Il Timothée IV, v. 7.

Mon âme, bénis l'Eternel et n'oublie aucun de ses bienfaits.

Madame Lucie Matthey-Dubois:

Madame et Monsieur Henri Guye-Matthey et leurs enfants,

Madame et Monsieur Jacques Béguin-Matthey, leurs enfants et petits-enfants,

Monsieur et Madame Henri-Louis Matthey-Kaufmann, leurs enfants et petits-enfants,

Monsieur et Madame Willy Matthey-Benoit et leurs enfants;

Les descendants de feu Henri Matthey;

Les descendants de feu Louis Dubois,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

### Abel MATTHEY

leur cher et regretté époux, papa, beau-père, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dimanche, paisiblement, dans sa 89<sup>e</sup> année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 5 décembre 1982.

L'incinération aura lieu mercredi 8 décembre.

Culte au Centre funéraire, à 14 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme Jacques Béguin-Matthey  
2322 LE CRÊT-DU-LOCLE

Prière de ne pas faire de visite.

Au lieu de fleurs, veuillez penser au Service d'aide familiale, ccp. 23-660 ou à la Paroisse des Eplatures, ccp. 23-1763.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

62957

LE LOCLE

### LA FONDATION ET LA DIRECTION DU HOME D'ENFANTS LES BILLODES

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

### Louis BACHMANN

Membre dévoué du Comité qu'il présida de 1947 à 1972.

Elles garderont de lui un souvenir reconnaissant.

62900

### SOCIÉTÉ AVICULTURE, CUNICULTURE ET COLOMBOPHILIE DE LA CHAUX-DE-FONDS

a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur

### Abel MATTHEY

père de son cher secrétaire.

103171

Réception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures

En cas de décès

RENÉ + J.-FRANÇOIS GUNTERT  
Chasseral 79

Téléphone jour et nuit 039/22 20 23

cela va se passer

Une soirée d'information sur le futur Centre de loisirs des Franches-Montagnes a lieu ce mardi 7 décembre, à 20 heures, au Restaurant du Lion d'Or à Montfaucon. Toute la population franc-montagnarde est cordialement invitée à y participer. (comm)

## L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:  
Imprimerie Courvoisier  
Journal L'Impartial SA,  
La Chaux-de-Fonds.

Editeur: Roger Vuilleumier.

Rédaction et administration:  
L'Impartial, rue Neuve 14,  
2301 La Chaux-de-Fonds.  
Tél. (039) 21 11 35 - Téléc 95-2114.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod.

Rédacteurs RP:

Philippe-O. Boillod, Correspondant parlementaire, Berne. - Willy Brandt, Monde. - Roland Carrara, Economie. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Déruns, Sports. - Raymond Déruns, Agriculture, Magazine et TV. - Cécile Diezi, Jura bernois, Jura. - Roland Graf, Coordination de nuit. - Laurent Guyot, Sports. - Ingrid-C. Jeanne, La Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs, Coordination de jour et Magazine. - Jacques-Antoine Lombard, Canton de Neuchâtel. - Catherine Montandon, Le Locle. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Ruth Widmer-Sydlor, Littoral.

Stagiaires:

Patrick Fischer, Mario Sessa, Pierre Veya.

mardi

TELEVISION RADIO

TV ROMANDE

- 10.55 Ski alpin - Coupe du monde: Descente dames - En Eurovision de Val-d'Isère
12.00 Ski alpin - Coupe du monde: Descente dames - En différé de Val-d'Isère
14.30 Télévision éducative - TV-scopie: La caricature dans la presse
15.25 Point de mire
15.35 Vision 2: Musique populaire: Ritournelles
16.05 Vision 2: Entr'acte
17.05 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
17.20 Zora la Rousse: Jeux de Vilains
17.45 Téléjournal
17.50 Sur un plateau: La vie au quotidien
18.40 Journal romand
19.00 Le fils de l'horloger
19.10 Jeu: Le dernier mot
19.30 Téléjournal
20.05 La Vie de Berlioz
21.05 Noir sur blanc

Les visiteurs du soir
22.10 Pour ne pas oublier (No olvidar)

Film tourné au Chili par un réalisateur chilien dont il convient de garder l'identité cachée, produit en partie par AIDA Suisse (Association internationale de défense des artistes victimes de la répression dans le monde)

- 22.40 Téléjournal
22.55 Spécial sessions: Reflets des travaux des Chambres fédérales
23.05 Hockey sur glace

FRANCE 1

- 11.15 TF1 Vision plus
12.00 Météo première
12.10 Juge box
12.30 Atout cœur
13.00 Actualités
13.45 Féminin présent
13.45 A votre santé: L'hygiène alimentaire
14.05 Le merle a-t-il aussi un cri de détresse? Série
14.25 L'Île fantastique: Le Concours et la Chasse au Trésor, série
15.15 Piano-thé
15.20 Technologie au féminin
15.40 Dossier: Médecins
16.20 Librairie du mardi: A propos du livre «Tous aux Abris», de Pierre-François Derems
16.45 Du côté d'ailleurs: Los Angeles
16.55 La table d'Adrienne
17.15 Piano-thé
17.20 Flash femmes
17.40 L'œil en coin
18.00 C'est à vous
18.25 Le village dans les nuages
18.50 Histoire d'en rire
19.05 A la une
19.20 Actualités régionales
19.45 S'il vous plaît
20.00 Actualités
20.30 D'accord, pas d'accord

20.35 L'Épreuve
De Marivaux - Musique: Jean-Marie Senina - Réalisation: Claude Santelli

- 22.00 Mémoire: Mary Mac Carthy
23.05 Actualités

SUISSE ALEMANNIQUE

- 8.45 TV scolaire
6. Le théâtre de la musique - 9.15 Brésil
9.45 La maison où l'on joue
10.15 Follow me (40)
10.30 TV scolaire
11.00 Critique des médias
11.10 Émission actuelle: Indes
12.15 Ski alpin
En différé de Val-d'Isère
14.45 Da capo
Das Gespensterhaus. Film de F. Schnyder (1942), avec Emil Hegetschweiler
16.45 La maison où l'on joue
17.15 TV scolaire
17.45 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Carrousel
18.35 Histoires de la vie
19.05 Actualités régionales
19.30 Téléjournal
20.00 Derrick
21.10 CH-Magazine
22.00 Téléjournal
22.10 Aujourd'hui à Berne
22.20 Sports
Hockey sur glace
23.20 Téléjournal

ANTENNE 2

- 10.30 A2 Antiope
Informations pratiques
10.55 Ski
Descente dames, en direct de Val-d'Isère
12.00 Midi informations
12.08 Jeu: L'académie des 9
12.45 Journal
13.35 Magazine régional
13.50 La Vie des autres: Vasco
Feuilleton d'Alain Quercy
14.00 Aujourd'hui la vie
Portrait d'une inconnue: Marie Verhelst
15.00 Super Jaimie
Les Ondes de l'Espace
15.50 La nouvelle affiche
16.50 Entre vous
17.45 Récré A2
Casper et ses Amis: La Pêche - Boule et Bill:
18.30 C'est la vie
Le droit des victimes
18.50 Jeu: Des chiffres et des lettres
19.20 Actualités régionales
19.45 Le théâtre de Bouvard
20.00 Journal
20.30 D'accord, pas d'accord

Les dossiers de l'écran

20.40 Jupiter 81
Un film de Maurice Frydland - Scénario original: Claude Klotz - Musique: Nicolas Peyrac - Avec: Catherine Allégret, Taty - Pierre Arditi, Verlet - Jean Lecocq, Bithouard-Harpo - Nicolas Silberg: Carlier - Claude Brosset: Lochet - Henri Poirier: Client Global, etc.

23.15 Antenne 2 dernière

SUISSE ITALIENNE

- 10.55 Ski alpin
Coupe du monde: Descente dames. En Eurovision de Val-d'Isère
12.15 Ski alpin
Reprise en différé
14.00 TV scolaire
15.00 TV scolaire
18.00 L'Anniversaire d'Emilie
18.05 Contes du folklore japonais
Le Chien de l'Agriculteur
18.15 La Famille Mezil
3. Le Mécanicien dans l'Espace
18.45 Téléjournal
18.50 Woobinda
19.15 Tous comptes faits
19.50 Magazine régional
20.15 Téléjournal
20.40 Les grands auteurs du théâtre de boulevard contemporain: Toà
22.05 Orsa maggiore
Thyssen-Bornemisza: Histoire d'une collection d'art
23.10 Téléjournal
23.20 Mardi-sports
Hockey sur glace - Ski
Téléjournal

FRANCE 3

- 18.30 FR3 Jeunesse
18.55 Court métrage
19.10 Soir 3
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 Il était une fois l'Espace
La Planète déchiquetée
20.00 Jeux de 20 heures
20.30 La minute nécessaire de monsieur Cyclopède

20.35 La dernière séance

ACTUALITÉS GAUMONT - 20.40 TOM ET JERRY: Texas Tom (dessin animé) - 20.45 JOHNNY GUITAR, film de Nicholas Ray (1954) - Scénario: Philip Yordan, d'après le roman de Roy Chanslor - Avec: Joan Crawford, Vienna Norton



- 22.35 Le Noiraud porte Malheur, dessin animé
22.50 Attractions: Paquito Diaz et Michel Claudio
22.55 Soir 3
23.10 Le Signe de Zorro, film
0.40 Prélude à la nuit
Michel Béroff, piano: Une Larme, Moussorgski

ALLEMAGNE 2

- 13.15 Vidéotexte
15.40 Vidéotexte
15.57 Les programmes
16.00 Téléjournal
16.04 Mosaïque. Flash d'actualités
16.30 Le Fléau des Rats
17.00 Téléjournal
17.08 L'illustré-Télé
17.50 Jeu: Rate mal mit Rosenthal. Flash d'actualités
18.20 Le Cristal dans le Cœur (1)
18.57 Les programmes
19.00 Téléjournal
19.30 Die schwarze Bumerang
Téléfilm
21.00 Téléjournal
21.20 Klartext: Wer zahlt zuletzt die Zeche?
22.05 Mister Y in Amsterdam
Pièce de Jango Edwards et Wolfgang Tumlér
22.55 Les grands et les petits
Caterina Valente et Ron Levy
23.20 Téléjournal

HUMEUR Neuchâtel négligé...

Les nouvelles sociétés cantonales de radio et de télévision, ces petits parlements en miniature où les esprits indépendants - ils sont rares - sont absents, passent une partie de leur temps à reprocher à la TV romande son inattention à certains problèmes ou manifestations cantonales. Mais on prend souvent plus appui sur des sentiments, une sorte d'intuition, la rumeur publique que sur des faits.

Les faits - une quadruple inattention, de la direction de la TV romande, du service de l'information, de la rédaction ou du téléjournal, des correspondants régionaux? (qu'importe) - viennent de donner raison à ceux qui protestent. Il y a quelques jours, le Conseil d'Etat présentait en une conférence de presse le budget de 1983 et le plan financier pour les années suivantes. Le Grand Conseil, lui ouvrait un débat économique assez vaste. A la télévision, rien ou presque, sur ces problèmes, de rapides allusions, sans grande importance, presque anecdotiques.

Le peuple neuchâtelois vient de se prononcer sur une loi scolaire (refusée - ce ne fut pas vraiment une surprise) et sur une initiative pour une meilleure, donc une autre santé publique (acceptée). Mais ce fut surprise pour beaucoup. Rien, sur le petit écran, sinon les résultats, sans commentaires. Rien avant ces votations, alors que le récent débat genevois sur l'aide au tiers monde avait conduit à une (intéressante) table ouverte. Et plusieurs informations, récemment, sur les votations vaudoises en matière routière.

La TV romande a largement ouvert le dossier de la santé ces dernières semaines, à «Temps présents», à «Table ouverte». Elle a peut-être contribué à sensibiliser des citoyens neuchâtelois, sur les problèmes des soins à domicile en particulier. Pourquoi ce quasi-silence sur la votation neuchâteloise et ses résultats, pourquoi cette discrétion sur les points cités ci-dessus? Inattention? Indifférence? Erreur d'appréciation sur la portée de ces événements cantonaux? Cela fait trop en un court laps de temps...

Freddy LANDRY

L'oreille fine à la Radio romande 1, à 9 h. 50.
Indice de demain mercredi: Mouches.

ALLEMAGNE 1

- 15.45 Astrologie et médecine
Des méthodes naturelles de guérison tibétaines des Gelongs
16.30 Les enfants de Cerings
Un film de Heide Nullmeyer
17.20 Ski alpin
17.50 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Les peintres du lundi
Invitée: Mireille Mathieu
21.00 Monitor
21.45 Dallas
La Faillite. Série
22.30 Le fait du jour
23.00 Festival pop allemand des nouveautés 1982
1.00 Téléjournal

RADIO SUISSE ROMANDE 1 SUISSE ROMANDE 2 FRANCE INTER FRANCE MUSIQUE FRANCE CULTURE

- 12.20 La pince. 12.30 Journal de midi. 12.45 Magazine d'actualité. 13.30 Avec le temps, des séquences magazine divertissantes, des reportages, etc. 18.05 Journal du soir. Actualités régionales. Résultats sportifs. 18.30 Le petit Alcazar. 19.00 Actualité. 19.05 Les dossiers et Revue de la presse suisse allemande. 19.30 Le petit Alcazar. 20.02 Au clair de la lune. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Théâtre de nuit: Mezza Voce, d'Yvon Givert. 23.05 Blues in the night. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3. (24 h. sur 24, OUC, 100,7 mHz).

- 12.40 Accordez nos violons. 12.55 Les concerts du jour. 13.00 Journal. 13.30 Alternances. 14.00 La vie qui va... 15.00 Suisse-musique: Berwald, Spohr, Schubert, Schönberg, Wagner. 17.00 Informations. 17.05 Des sciences et des hommes. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. 19.35 Portes ouvertes sur... 20.02 Théâtre: Néronissime ou l'Empereur s'amuse, de M. Hubay. 21.30 L'opérette c'est la fête. 22.30 Journal. 22.40 Scènes musicales: Offenbach et Lecocq. 24.00 Infos. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3.

- Programmes donnés sous réserve. Informations toutes les heures. 12.30 Le Jeu des milles francs: Lucien Jeunesse. 12.45 Journal. 13.30 «Les faiseurs d'histoire», avec Pierre Miquel. 14.00 Jacques Pradel et M.-Ch. Thomas. 16.00 Parenthèses, par Jacques Chancel et J. Morzadec. 17.00 Y a d'la chanson dans l'air, par J.-L. Foulquier et G. Aumond. 19.00 Le journal. 20.00 Feed-back, par B. Benain et M. Soulier. 22.10 Intersideral - Smith and Wesson, par Ph. Manœuvre et P. Cresta. 23.00-24.00 José Artur et Xavier Fauché.

- 12.35 Jazz. 13.00 Opérette: Les noces de Jeannette, Massé; La Basoche, extr., Messenger. 14.04 Boîte à musique. 14.30 Les enfants d'Orphée. 15.00 Winareta: Princesse Edmond de Polignac. 17.02 Repères contemporains. 17.30 Les intégrales des symphonies de Mendelssohn. 18.30 Multiples: Chaynes, Ohana, Nikipro-wetzky. 19.38 Jazz. 20.00 Premières loges. 20.30 Orch. nat. de France; Choeurs et Maîtrise de Radio-France et solistes: hommages à André Jolivet. 23.30-1.00 La nuit sur France-Musique: Jazz-Club.

- 12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 Tintamarre: Instruments à percussion. 14.00 Sons. 14.05 Un livre, des voix, par P. Sipriot. 14.47 Les après-midi de France-Culture. Le monde au singulier. 15.30 Points cardinaux. 16.30 Micromag. 17.00 Roue libre. 17.32 Tintamarre. 18.30 Feuilleton: Les voyageurs sur la Terre, de J. Thi-baudeau (7). 19.25 Jazz. 19.30 Science: La théorie des catastrophes. 20.00 Dialogues: Comprendre les pratiques culturelles. 21.15 Tintamarre: Instruments à percussion. 22.30-23.55 Nuits magnétiques.

Informations toutes les heures et à 12.30 et 22.30. - 0.05 Relais de Couleur 3. 6.00 Journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.35 Sports. 6.55 Minute océanique. 8.10 Revue de la presse romande. 8.38 Mémento des spectacles et des concerts. 8.40 Quoi de neuf en Suisse romande. 9.05 Sautemouton: séquences divertissantes, d'information et de jeux avec notamment «La musardise», «L'oreille fine», «Regard», «Le petit mouton noir», etc.

0.05 Couleur 3. 6.00, 7.00, 8.00, 9.00 Informations. 6.05 6/9 avec vous. 8.58 Minute océanique. 9.05 Le temps d'apprendre, production Vera Florence. L'invité du jour. 9.10 La classe, jeu. 9.20 Ici et maintenant. 9.30 Radio éducative. 10.00 Portes ouvertes sur... la formation professionnelle. 10.30 Messe de l'Immaculée Conception, transmise de Fribourg. 11.30 Interlude: Concerto en mi bémol maj., C.Ph.E. Bach. 12.00 Table d'écoute, les nouveautés du disque classique, par Denis-François Rauss.

Informations toutes les heures - 0.05 José artur et Xavier Fauché. 1.00 F. Priollet et M. Friboulet. 2.00 Au bonheur du jour par Macha Béranger. 3.00 Les bleus de la nuit par M. Michebois. 5.00 Louis Bozon, Dany Journo et Jean-François Remonté. 7.00 Annette Pavy et F.-X. Andrey. 9.00 Le Journal. 9.10 Les histoires de l'Histoire, par Eve Ruggieri et B. Grand. 9.30 G. Klein et Gilbert Aumond. 11.00 Le tribunal des flagrants délites, avec Claude Villers, P. Desproges, L. Rego et S. Christofel.

Les programmes sont susceptibles de modifications. 6.02 Musiques pittoresques et légères, par P.-M. Ondher. 6.30 Musiques du matin: «Siegfried-Idyll», Wagner; «Lob der Faulheit», Haydn; Souvenirs de Bayreuth, Fauré-Messenger; Concerto No 3, Mozart; 8e Sonate, Beethoven; Elégie, Fauré; extr. La Flûte enchantée, Mozart. 8.07 Quotidien musique, par P. Caloni. 9.05 Le matin des musiciens: Bach et sa famille: Wilhelm Friedmann; Séquence d'orgue. 12.00 L'amatour de musique, émission magazine.

7.02 Matinales, magazine de C. Dupont et J. Fayet. 8.00 Les chemins de la connaissance. Le fer et la civilisation (8): L'homme du fer. 8.32 La bibliothèque bleue (8): Les civilités, avec J. Revel. 8.50 Echech au hasard, par J. Yawnowski. 9.07 Les matinées de France-Culture: Science et technique, par Georges Charbonnier; Histoire des sciences, par Nadine Lefebure. 10.45 Le livre, ouverture sur la vie. 11.02 La musique prend la parole: Anacrouse - Accent - Désinence: Intermezzi, Brahms.

Aujourd'hui

Demain